Violence structurelle dans les relations Nord-Sud

INSTITUT FÜR ÖKONOMIE UND ÖKUMENE süd

Volume 2:

Congo: Portables, or et diamants

Financement de la guerre à l'époque de la mondialisation

SÜDWIND Edition
Violence structurelle dans les relations Nord-Sud – Volume 2:

Congo: Portables, or et diamants

Financement de la guerre à l'époque de la mondialisation

Lieu et date de parution: Siegburg, mai 2004

Editeur: SÜDWIND e.V., Lindenstr. 58-60, 53721 Siegburg

Auteur de tous les articles non signés: Friedel Huetz-Adams

Correction: Francine Schneider Rouzeau

Collaboration à l'actualisation de la version française:
Ulrike Lohr

Traduction: Francine Schneider Rouzeau

Fabrication et mise en page: frank.zander@fraza.de

Photo de la couverture: AP Photo/HO: Chercheurs de diamants dans le lit d'une rivière en République démocratique du Congo

Impression: Knotenpunkt, Beller Weg 6, 56290 Buch

ISBN: 3-929704-21-8

Remerciements:
Nos remerciements pour le financement de cette brochure comme de toute l'édition «Violence structurelle dans les relations Nord-Sud» vont à l'Eglise évangélique de Rhénanie, l'Eglise évangélique de Westphalie, l'Eglise évangélique de Kurhessen-Waldeck et la Fondation Günter-Altner.

Remarque:
Tous les graphiques utilisés dans cette brochure peuvent être obtenus en noir et blanc ou en couleurs auprès de SÜDWIND ou chargés sur www.suedwind-institut.de.

Nous remercions l'Eglise évangélique de Rhénanie, le Service au développement des Eglises évangéliques d'Allemagne (EED), et la MEU (VEM) pour le financement de la traduction de cette brochure.

SÜDWIND ©2004

Sommaire

1. Congo: guerre, matières premières et profits 5

2. 1482–1997: 500 ans d'exploitation et de pillage 6

2.1 «Découverte», influence portugaise et commerce d'esclaves 6

2.2 Propriété privée du roi belge Léopold 7

2.3 Domination coloniale belge 1908–1960 8

2.4 L'ère Mobutu, 1960–1990: Le guerrier froid avec l'argent de l'Occident 9

⊙ **Etude de cas 1:** États créanciers, FMI et Banque mondiale:
L'argent fut sciemment gaspillé 12

2.5 Fin de l'ère Mobutu, 1990–1996: La désagrégation visible du Zaïre 13

⊙ **Etude de cas 2:** Politiquement tiraillées: le rôle des Eglises 15

2.6 Le génocide du Rwanda 16

2.7 Guerre civile, invasion et destitution de Mobutu 18

3. 1998–2003: Les intérêts économiques remportent une guerre 20

3.1 Les grands groupes traitent avec Laurent-Désiré Kabila 22

3.2 Déroulement de la guerre et efforts de paix 23

3.3 Les facteurs économiques déterminent le déroulement de la guerre 27

3.3.1 L'avidité économique comme motif de guerre? 27

3.3.2 Financement des guerres grâce aux matières premières. 28

3.3.3 Gouvernement, rebelles et occupants créent des réseaux de pillage 29

3.4 Les acteurs armés 31

3.4.1 Le Rwanda canalise les recettes. 31

3.4.2 Les élites d'Ouganda hors contrôle ?. 34

3.4.3 Le Burundi impliqué seulement accessoirement 36

3.4.4 Le Zimbabwe et le gouvernement de la RDC: pillages en commun par les élites 36

⊙ **Etude de cas 3:** Les médias au «cœur des ténèbres» 37

3.4.5 Le pétrole d'Angola et les diamants de Namibie 40

3.4.6 Intérêts économiques des plus petits groupes armés 40

3.5 Des millions de morts et de très graves violations des droits de l'homme . . 41

3.5.1 Environ 3,3 millions de morts en 5 ans 41

3.5.2 Survivre dans un pays en ruine 42

3.5.3 Enfants et enfants-soldats 43

3.5.4 Situation des femmes 45

3.6 Economie de guerre à l'époque de la mondialisation 46
3.6.1 Achats d'armes sur les marchés mondiaux 46
3.6.2 La dérégulation des transports aériens, point charnière pour le marché mondial 48
3.6.3 Commerce intermédiaire international 48
3.6.4 Criminalité organisée 50
⊙ **Etude de cas 4:** Diamants – Les côtés brillants d'une guerre 51
3.6.5 Les banques, un maillon de la chaîne 52
3.6.6 Transformation finale et client final 52
⊙ **Etude de cas 5:** «Qu'est-ce que mon portable a à voir avec la guerre au Congo?» – Pour faire le point 53
3.7 Tentatives de solutions 54

4. EXIGENCES ENVERS LA POLITIQUE, LES ENTREPRISES, LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET LES EGLISES 56

4.1 Exigences envers le gouvernement allemand 56
⊙ **Etude de cas 6:** Décision du Parlement européen concernant le pillage illégal des richesses minières en République démocratique du Congo 57
4.2 Exigences envers les entreprises et leurs partenaires 60
4.3 Exigences envers les organisations non gouvernementales 60
4.4 Exigences envers les Eglises 60
⊙ **Etude de cas 7:** Directives et thèses de l'EKD 61

5. COMMENT DEVENIR ACTIF? 63

5.1 Matériel pour le travail de formation 63
5.2 Information actuelle sur le net 63
5.3 Organisations non gouvernementales actives et campagnes 63

ANNEXE 67

Les groupes en guerre 67
Lexique 68
Bibliographie complémentaire 68

1. Congo: guerre, matières premières et profits

«Bingo et Bongo du Congo»: c'était le titre d'un livre d'enfants écrit par Rolf Italiaander il y a 37 ans. Mais en 1967 déjà le Congo était tout autre chose qu'une idylle. Déjà à l'époque c'était un pays riche en matières premières et pour cette raison âprement disputé. Aujourd'hui nos journaux parlent à nouveau de violence au Congo, car les soldats occidentaux y sont engagés sur mandat de l'ONU.

La guerre en RDC va plus loin que les combats militaires autour du pouvoir de l'État: les buts politiques sont étroitement liés aux intérêts économiques.

Ici, la relation entre violence directe et intérêts économiques est évidente. La recherche de profit des armées et groupes de rebelles impliqués dans la guerre contourne et mine le pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, et donc le pouvoir de l'État, qui devrait protéger les hommes. Des millions d'enfants, de femmes, d'hommes, de grands-parents... sont livrés sans merci à la violence sur fond de causes économiques vu qu'il n'existe plus d'État capable de les protéger. On ne peut plus prévoir de visites d'école, de récoltes, d'affaires, etc... De plus, le financement de la guerre, comme la corruption de nombreuses personnes impliquées dans la guerre ont fait que, pour la population, plus rien ne restait des maigres revenus des divers chefs régionaux: il n'y a plus de prestations sociales dans de nombreuses régions de la RDC. Plus de 3 millions de personnes sont mortes des suites de ce développement.

L'affaiblissement de la protection débouche dans le délabrement de l'État. Mais en République démocratique du Congo, le délabrement de l'État n'est pas une chute brutale. Comme dans d'autres pays, il existe des antécédents, ce que nous allons montrer ici.

Cependant, ce n'est qu'un côté de la médaille. Les groupes et les gouvernements qui mènent la guerre achètent des armes dans le monde entier grâce au produit de la vente de matières premières provenant des territoires qu'ils dominent. Puis ces matières premières atterrissent chez nous: dans la tasse de café, les téléphones portables et les ordinateurs, les alliances (bagues) et les meubles de jardin.

Cet aspect de la violence économique n'est plus aussi évident que le vol sur place dans les territoires en guerre. Ni les clientes et clients du produit fini, ni la plupart des fabricants ne tracent de ligne directe entre leurs produits et la poursuite d'une guerre. Cependant cette ligne existe. Sans les recettes du commerce international, la guerre n'aurait pu être menée dans son intensité actuelle.

Ici se trouve le point commun avec le travail de SÜDWIND: en 1998 la huitième assemblée générale du Conseil œcuménique des Eglises à Harare (Zimbabwe) a envisagé comme thème: vaincre la violence. Son comité central a proclamé et mis sur pied à Berlin, le 4 février 2000, la «Décennie vaincre la violence» pour les années 2001 à 2010, dans le monde entier. En parallèle, les gouvernements du monde lors de l'Assemblée générale de l'ONU ont proclamé unanimement la «Décennie internationale pour une culture de la paix et de la non-violence envers les enfants du monde». Enfin le Pape Jean Paul II place depuis longtemps la question de l'endiguement de la violence par une plus grande justice au centre de ses discours et de ses communiqués officiels.

Le premier volume («Qui détermine le cours de la mondialisation? Le rôle des organisations mondiales») essaie de saisir l'essence de la violence économique de manière plus exacte et de décrire des structures avec un regard spécial sur les relations Nord-Sud. Les volumes suivants traitent d'exemples choisis (voir dernière page).

©2003 SÜDWIND

2. 1482–1997: 500 ans d'exploitation et de pillage

Il est entre-temps presque mal vu, lorsqu'on considère les problèmes des pays en voie de développement, de citer les conséquences du commerce des esclaves et de l'époque coloniale. Les opposants à une telle argumentation disent que ces États sont indépendants depuis environ quarante ans, et donc seuls responsables de leur propre développement. Au début des années quatre-vingt-dix, la Camerounaise Axelle Kabou a écrit un véhément «Ecrit polémique contre les élites noires et leurs aides blancs» ; elle y réclame de manière polémique, partiale et cependant par endroit fort appropriée la fin des débats sur la question: «Qui est coupable?» et en même temps exige le départ des élites africaines *(Kabou 1991)*. Pourtant l'histoire de la République démocratique du Congo (RDC)[1] ne peut être négligée lors de l'estimation des événements actuels.

2.1 «Découverte», influence portugaise et commerce d'esclaves

Lorsque les premiers Portugais atteignirent en 1482 l'embouchure du fleuve Congo, il y avait un grand royaume sur la côte et à l'intérieur du pays, qui recouvrait des parties de l'actuel Nord de l'Angola, de l'Ouest de l'actuelle République démocratique du Congo, ainsi que des territoires de l'actuel Congo-Brazzaville. Un roi choisi parmi les chefs de tribu, qui s'appelait «mani-congo», dirigeait le pays, divisé en six provinces, de manière «directe et efficace» *(Ki-Zerbo, 1993, p190)*.

Le roi régnait «moyennant une administration civile bien pensée» qui récoltait les impôts. Comme monnaie, il y avait des coquilles de cauri, dont le roi surveillait la distribution – et par conséquent la valeur de l'argent. Dans son royaume, on travaillait le fer et le cuivre, on fabriquait des tissus, il y avait des plantations de différents fruits et on élevait des animaux *(Hochschild 2002, p18–19)*. D'autres royaumes l'entouraient.

Le mani-congo régnant de 1502 à 1543 se fit baptiser, et régna dès lors sous le nom de Alfonso Ier. Avec les missionnaires, vinrent du Portugal aussi des maçons et des charpentiers, les premières Eglises et écoles furent construites, des milliers de sujets se firent également baptiser, et les couches congolaises supérieures envoyaient leurs enfants étudier au Portugal. Mais les Portugais exigeaient de l'ivoire et des esclaves en contrepartie de leur aide technique et de leurs armes *(Bertaux 1993, p134–136)*.

L'importance du commerce des esclaves augmenta rapidement: les Portugais et les Espagnols conquirent d'autres colonies en Amérique. Pour les plantations qu'ils y installaient, il leur fallait des ouvriers. Ceci fit que les Portugais exigèrent de plus en plus d'esclaves. Il n'existait aucune «marchandise commerciale» avec laquelle on pouvait gagner autant d'argent. Alfonso Ier se plaignait toujours, dans de longues missives au roi portugais, de l'augmentation de la traite des esclaves.

> «Jour pour jour les marchands prirent et enlevèrent des gens de notre peuple – des enfants de ce pays, des fils de nobles et de vassaux, et même des gens de notre propre famille... Cette perversion et cette bassesse est si répandue que notre peuple est entièrement décimé... Dans ce royaume, il ne nous faut que des prêtres et des enseignants, et pas des marchandises, sauf s'il s'agit de vin et de farine pour la messe.... Nous souhaitons que ce royaume ne soit pas un lieu de commerce ou de transport des esclaves.»
>
> *Lettre d'Alfonso Ier au roi du Portugal Jao III, datée de l'année 1526 (Source: Hochschild 2002, p24).*

Les Portugais profitèrent en cela des chefs locaux prêts à leur vendre des esclaves. Dans la région du Congo des hommes travaillaient aussi comme esclaves. La plupart du temps il s'agissait de prisonniers de guerre, de criminels ou de débiteurs insolvables. Dans l'Est du pays, des hommes étaient vendus à des marchands d'esclaves arabes. Le traitement des

[1] La République démocratique du Congo, abréviation RDC, s'est appelée Zaïre de 1972 à 1997. La présente étude fait usage des deux noms, suivant l'époque décrite.

esclaves à l'intérieur de la région du Congo était cependant en règle générale meilleur que les pratiques des marchands d'esclaves européens *(Ki-Zerbo, 1993, p217–219)*.

Ce qui était nouveau, c'était la dimension du commerce des esclaves. Alfonso Ier n'en vécut, jusqu'à sa mort en 1543, que les débuts. Sous ses successeurs, le royaume se délabra avec l'aide efficace des Portugais, qui intervenaient toujours plus avec des soldats dans les révoltes et les luttes frontalières. Ils installèrent des bases solides dans le Nord de l'Angola et attisèrent des guerres entre États africains. «Cela leur donnait l'occasion de vendre des armes ou mieux encore, d'en échanger contre des prisonniers, qui étaient envoyés en Amérique comme esclaves» *(Bertaux 1993, p137)*.

Le désir d'avoir des esclaves détruisait les structures ambiantes et dépeuplait des territoires entiers. De nouveaux chefs conquirent des royaumes grâce à l'aide des marchands d'esclaves, et s'engageaient en retour à fournir des esclaves *(Bertaux 1993, p139)*.

Les estimations montrent que pendant 350 ans entre 12 et 20 millions d'hommes furent enlevés, seulement en Afrique de l'Ouest. Parmi ceux-ci plusieurs millions venaient des régions de l'actuelle République démocratique du Congo. Plus d'hommes moururent encore lors des combats qui accompagnaient la prise des esclaves. «Selon des estimations prudentes, la population d'Afrique de l'Ouest aurait été le double en 1850, sans le commerce des esclaves» *(Inikori 2001, p558)*.

À côté de l'effondrement des structures étatiques et des millions de morts, les conséquences psychologiques aussi furent dévastatrices. «La traite des esclaves entraîna chez nombre d'Africains un traumatisme moral et idéologique. Les ravisseurs n'avaient aucun respect envers l'être humain. Et même les Congolais, dont les Européens disaient qu'ils avaient une haute image de l'humanité, avaient oublié cette idée» *(Ki-Zerbo 1993, p231)*.

2.2 Propriété privée du roi belge Léopold

Avec l'interdiction progressive du commerce des esclaves au début et au milieu du XIXème siècle, au moins en ce qui concernait les colonies des États européens, l'intérêt pour la région du Congo diminua. Dans l'intérieur du pays, quelques principautés et royaumes avaient survécu au commerce des esclaves ou même étaient apparus grâce à l'appui des marchands d'esclaves *(Ki-Zerbo 1993, p344–361)*.

Pendant longtemps, ces territoires restèrent une «tache blanche» sur les cartes géographiques européennes. Ceci changea au XIXème siècle. La «découverte» de la région du Congo fut lancée par le roi belge Léopold II. Celui-ci voulait, contre la volonté de son propre peuple comme du parlement, conquérir des colonies. Il chargea l'explorateur Henry Morton Stanley de l'exploration de la région du Congo *(Hochschild 2002, p35–155)*.

En 1885, toutes les puissances européennes intéressées se retrouvèrent à Berlin («Conférence de Berlin») et se partagèrent les territoires non encore soumis de la terre. Léopold II obtint en propriété privée un énorme territoire en Afrique centrale, qui n'avait qu'un mince débouché sur la mer. Il n'était plus possible d'en faire plus: au Nord de l'embouchure du fleuve Congo se trouvaient déjà les Français, plus loin au Sud les Portugais. Le tout nouveau «État libre du Congo», créé sur une planche à dessin, était quatre-vingt fois plus grand que la Belgique. Ses frontières furent plusieurs fois renégociées avec les puissances européennes, sans égard pour les territoires d'implantation des habitants.

Léopold II (Source: www.un.int/drcongo/history)

Léopold fit de la colonie une source vive d'argent pour sa propre cassette. Ceci ne fut possible que par l'exploitation brutale du pays. Comme il ne voulait pas investir de grosses sommes, il se concentra sur les matières premières qui étaient faciles à obtenir: ivoire, caoutchouc et huile de palme.

Chaque village se trouvait sous la surveillance de soldats de la «Force publique», qui surveillaient la livraison des quantités exigées de caoutchouc et d'ivoire. Si le village ne réussissait pas à les fournir, les punitions étaient draconiennes. De nombreux rapports de missionnaires, mais aussi les journaux et lettres des soldats et des employés engagés faisaient montre de crimes brutaux: «meurtres publics de chefs ou de leurs gens commis par des agents européens de la société, viols et enlèvements de femmes, mutilations aux bras, aux jambes et aux organes génitaux, fillettes et femmes embrochées, scènes de cannibalisme, d'inceste, que les récalcitrants étaient forcés de faire en public, etc...» *(Ki-Zerbo 1993, p504)*.

Couper des membres comme punition ou comme preuve de la mort de Congolais avait mauvaise réputation: «Comme les soldats au Congo devaient justifier chaque cartouche tirée, ils préféraient couper les mains, les pieds et les parties génitales de leurs victimes. Ces membres étaient ensuite enfumés et amenés par corbeilles au commandant comme preuve que les soldats avaient fait tout leur travail.» *(Wrong 2002, p53)*

Les soldats de la Force publique étaient en partie composés d'orphelins dont les parents avaient été tués ; ils furent ensuite enlevés par milliers et formés comme soldats. Il y avait aussi des mercenaires des États d'Afrique occidentale, – toujours sous le commandement suprême de la domination coloniale *(Wrong 2002, p51–52)*. En 1905 les troupes de mercenaires se composaient de 360 officiers européens et d'environ 16 000 africains *(Fieldhouse 1985, p314)*.

Au début du XXème siècle il y eut une campagne de protestation au niveau mondial. Selon le rapport d'une commission d'enquête, durant les 23 ans de la régence exclusive de Léopold II, périrent environ 3 millions de personnes. De nouvelles études montrent que la population a diminué de moitié. D'après cela, on peut donc parler d'un chiffre allant jusqu'à 10 millions de victimes directes ou indirectes. Une partie mourut par assassinat, d'autres de faim ou d'épuisement. Beaucoup périrent des maladies qu'ils attrapèrent en fuyant dans la forêt vierge. De plus, le taux des naissances baissa *(Hochschild 2002, p347–361)*.

> Sur une photo du Congo, on voit un homme fixant une main et un pied de sa fille de cinq ans. Ils lui avaient été coupés parce qu'il n'avait pas livré assez de caoutchouc. Une autre photo montre deux jeunes gens. Les mains de l'un d'entre eux sont complètement détruites, car il avait été enchaîné trop violemment et qu'il en avait eu la gangrène. À l'autre, il manque une main. Les soldats la lui ont coupée pour pouvoir le compter comme un mort de plus.
>
> *(PHOTOS PARUES DANS HOCHSCHILD, 2002)*

De nombreux monuments, palais, jardins et parcs – aujourd'hui attractions touristiques – furent financés par la caisse privée du roi. Ce n'est que lentement qu'en Belgique une discussion naît maintenant au sujet de ce passé, aussi autour de la question de savoir s'il y a un lien entre «l'instabilité du Congo et les structures et modèles de pensée que la Belgique y a laissés» *(Bachmann 2003)*.

2.3 Domination coloniale belge 1908–1960

En 1908 le Congo fut transféré de la propriété privée du roi à l'État belge. Les recherches pour trouver dans quelles entreprises du Congo le roi Léopold II était impliqué durèrent longtemps. Ces recherches furent rendues encore plus difficiles car le Léopold II avait fait brûler tous les documents importants *(Hochschild 2002, p450)*. Les années qui suivirent, les rapports sur des actes de cruauté furent sensiblement moins nombreux. L'administration fut réformée, ce qui entraîna une destruction supplémentaire des structures politiques traditionnelles existantes *(Fieldhouse 1985, p318)*.

Le but restait une exploitation rigoureuse de la population et des ressources du pays. L'introduction d'un impôt par tête, élevé, contraignit les gens à récolter des produits existant à l'état naturel (caoutchouc, huile de palme) ou à s'engager comme ouvriers dans les nouvelles plantation.

De plus, les chefs devaient annoncer un nombre fixé de travailleurs aux recruteurs des mines existantes. En fait, il s'agissait ici aussi de travaux forcés: «Quand un travailleur s'enfuyait, un membre de sa famille pouvait être arrêté – à peine autre chose que dans l'ancien système des otages.» Les conditions de travail dans les mines étaient catastrophiques: «Dans les mines de cuivre et les usines métallurgiques du Katanga moururent entre 1911 et 1918 environ 5000 ouvriers.» *(Hochschild 2002, p427)*

Les compagnies minières belges investirent dans les décennies qui suivirent de grosses sommes dans les régions minières. «Le Congo était à l'époque le plus gros producteur d'uranium. En outre il fournissait en 1958 63% des besoins mondiaux en cobalt, 75% de diamants industriels, 8,3% du cuivre, et 4,3% du zinc» *(Ki-Zerbo 1993, p582)*. C'est à partir de l'uranium congolais que furent construites les premières bombes atomiques.

Les historiens soulignent que l'exploitation menée par l'administration coloniale belge n'a pas été pire que celle des autres États coloniaux *(par ex. Bertaux 1993, p320)*.

Quand bien même: les travaux forcés étaient à l'ordre du jour, l'usage du fouet fut interdit seule-

ment 10 mois avant l'indépendance en 1960 *(Wrong 2002, p58)*.

Cependant le plus grave par rapport à l'avenir du pays fut l'exclusion systématique des Congolaises et des Congolais des études supérieures et des fonctions de direction. En 1950, seulement 50% des enfants allaient à l'école primaire. La fréquentation d'écoles supérieures ne fut admise qu'à partir de 1948 *(Ki-Zerbo 1993, p584)*. À la fin de l'ère coloniale, en 1960, il y avait «moins de 30 Africains en possession d'un diplôme universitaire. il n'y avait ni officiers, ni ingénieurs, ni agronomes ni médecins congolais prêts à prendre la relève (...) Ainsi, parmi les quelque 5000 cadres du service public, il n'y avait que 3 Africains.» *(Hochschild 2002, p460)*.

2.4 L'ère Mobutu, 1960–1990: le guerrier froid avec l'argent de l'Occident

En 1955 le professeur Jef van Bilsen présenta un plan qui devait amener à l'indépendance, au bout d'une phase intermédiaire de 30 ans. Pendant cette période, une élite africaine devait se créer. L'opinion publique belge ne voulait pas d'un abandon de sa colonie et refusa le projet. Entre-temps, au Congo, se créèrent les premiers groupes et partis qui réclamaient l'indépendance. Des contacts furent établis avec d'autres États récemment devenus indépendants. Début janvier 1959, eurent lieu les premiers troubles, qui frappèrent brutalement les Belges. En peu de temps naquirent environ 20 partis, dont quelques-uns exigeaient le détachement immédiat de la Belgique *(Indongo-Imbanda 2002, p4–6)*.

Les troubles grandissants déterminèrent les Belges à accorder l'indépendance à la colonie. Le 30 juin 1960 naquit l'État du Congo. À l'intérieur des frontières décidées par les puissances coloniales, vivaient environ 350 groupes ethniques, qui parlaient quatre langues principales et un grand nombre de dialectes *(Körner 1993, p505)*.

Après les élections parlementaires Joseph Kasavubu fut élu premier président et Patrice Lumumba chef du «gouvernement d'unité nationale». Les Belges possédaient encore les clés de l'économie, et constituaient les officiers de l'armée. En juillet 1960, après des émeutes contre les officiers belges, Joseph Désiré Mobutu, alors âgé de trente ans, fut désigné général en chef de l'armée.

Photos sur cette page: À gauche: Patrice Lumumba; À droite: Mobutu Sese Seko (Photos: www.un.int/drcongo/history)

Le chef de gouvernement Lumumba voulait donner à son pays la possibilité de suivre son propre chemin. Les Belges ne le permirent pas: les provinces du Katanga et du Kasaï (aussi nommée Shaba), riches en matières premières, formèrent des troupes avec l'aide des Belges et exigèrent leur propre État. Il s'ensuivit une guerre civile dans laquelle les troupes belges attaquaient aux côtés des rebelles. Les combats firent plus de 100.000 morts et ne furent arrêtés qu'en 1963 par les troupes de l'ONU. Il en résulta des conséquences désastreuses pour tout le pays.

Les partis du pays se disputaient pour trouver des voies pour sortir de la crise, et le charismatique Lumumba cherchait d'urgence de l'aide, afin d'empêcher l'effondrement du Congo. Il se tourna aussi vers l'Union soviétique, qui envoya des formateurs et du matériel militaire. Ainsi Lumumba devint un jouet dans la guerre froide: les USA n'étaient pas prêts à perdre leur influence dans un pays riche en matières premières très importantes pour l'armement. Les grandes compagnies minières, belges pour la plupart, étaient également contre Lumumba. La CIA et les services secrets belges arrangèrent en 1961 l'enlèvement, la torture et le meurtre du politicien *(Morgenrath 2001, p23–24/ Wrong 202, p67–68)*. Les représentants locaux des Nations Unies étaient semble-t-il aussi au courant de l'assassinat prémédité *(Braumann 2002, p32)*.

Tandis que les partis et les politiciens continuaient à se battre pour le pouvoir, Mobutu devint, en tant que chef militaire suprême, l'homme le plus puissant du pays. En 1965, il prit officiellement le pouvoir grâce à un putsch militaire soutenu par les USA, et interdit toutes les activités politiques. En 1967 il fonda un parti unique (MPR – Mouvement Populaire de la Révolution), dont faisaient partie de naissance tous les Congolais, selon la constitution.

Mobutu se disait strictement anticommuniste. À l'Occident, il passait donc pour «la voix de la raison». Il était un hôte bienvenu dans les États occidentaux, et encore en 1989 il fut le premier chef d'État africain à être reçu par le président américain George Bush senior *(Hochschild 2002, p463)*. C'est pour-

quoi on lui pardonnait de graves atteintes aux droits de l'homme, ainsi que son enrichissement personnel sur les caisses de l'État.

Mobutu pouvait toujours compter sur l'aide de la Belgique, de la France et des USA. Ces pays envoyèrent même souvent leurs propres troupes lors d'émeutes contre le dictateur, et sauvèrent ainsi son pouvoir.

Domination par le pillage

Par peur d'une destitution, Mobutu créa un système dans lequel tout le pouvoir était façonné sur mesure pour lui. Il achetait systématiquement les opposants politiques en les faisant participer en partie au pouvoir, et leur permettait de s'enrichir pendant cette période. Beaucoup jouèrent le jeu. Durant les 32 années de sa domination, il constitua 51 cabinets, chacun avec un grand nombre de ministres. Il leur était signifié qu'ils devaient s'enrichir dans le plus court laps de temps possible. Lorsqu'ils étaient limogés, ils disparaissaient souvent du ministère avec leur mobilier, les installations techniques et les voitures de fonction. Ainsi se comportaient toujours à nouveau d'autres gouverneurs de province, des généraux de l'armée et des dirigeants d'entreprises étatiques. Ceci créa une classe étatique extrêmement riche, tandis que de grandes parties de la population, composées de petits paysans vivaient dans une pauvreté absolue et ne survivaient que grâce à une économie de subsistance *(Körner 1993, p514–515)*.

Les opposants étaient, si possible, tout aussi achetés que les journalistes, les hommes d'affaires et les politiciens *(Wrong 2002 p302)*.

Ce système fonctionna pendant un certain temps: le Congo exportait de grandes quantités de précieuses matières premières, et Mobutu recevait une part importante des bénéfices pour son usage personnel. Il distribuait l'argent et conservait ainsi le pouvoir. Au début des années soixante-dix se montrèrent les premiers problèmes. Mobutu annonça en 1972 que le pays s'appelait dorénavant Zaïre, et lui-même Sese-Seko. Son concept de «l'authenticité» devait mener à un retour des valeurs des ancêtres. Un an plus tard les premières entreprises économiques furent étatisées, et furent accordées dans la période qui suivit aux cadres du parti de Mobutu *(Indongo-Imbanda 2002, p9)*.

Mobutu lui-même conservait quatorze plantations de caoutchouc et de cacao, devenant ainsi avec 25.000 employés l'employeur le plus puissant du pays *(Wrong 2002, p98)*.

Peu après, dans le sillage de la crise économique mondiale, la chute des prix des produits d'exportation du pays s'amorça. Le prix du cuivre par exemple diminua de moitié entre 1970 et 1980 *(SÜDWIND 2003, p33)*. La dépendance totale de l'exportation de matières premières s'avéra fatale.

L'appareil du pouvoir de Mobutu avalait une part de plus en plus grande des bénéfices en diminution des compagnies minières. Ceux-ci ne pouvant plus être investis dans de nouveaux placements, la production chuta. Les firmes étrangères évitaient de plus en plus les investissements, car le risque leur semblait trop élevé. Le pays sombra toujours plus dans la corruption et l'absence de droits civils, ce qui engloutissait tout projet économique *(Mair 2002, p41)*.

À côté des conséquences économiques, les effets psychologiques aussi furent désastreux. Mobutu et son entourage s'enrichissaient de manière éhontée, et cela restait impuni. «Le président annonça personnellement cette nouvelle philosophie, lorsqu'il dit dans un discours transmis en direct, à la télévision, devant les employés: 'Allez-y, prenez, volez ce que

Mobutu Sese Seko hôte chez le chancelier allemand Helmut Schmidt, 26/1/1977 à Bonn (Photo: dpa / Peter Popp)

Tableau 1:
Les créanciers de la République démocratique du Congo

Dettes (en espèces) en	millions $	% de la somme totale
Total:	**12.129,7**	**100%**
Dont		
Multilatéral	2.760,5	22,8
dont		
Groupe Banque mondiale	880,5	7,3
Fonds Mon. Intern.	502,9	4,1
Banque afr. pour le dév.	1.141,4	9,4
Club de Paris (1)	8.608,7	71
dont		
USA	2.568,3	21,2
France	1.359,2	11,2
Belgique	1.043	8,6
Italie	950,9	7,8
Allemagne	907,9	7,5
Japon	691,3	5,7
Pays-Bas	504,4	4,2
Grande-Bretagne	242,5	2
Emirats Arabes Unis	152,5	1,3

(1) Regroupement informel des États créanciers les plus importants

©2003 SÜDWIND *(Source: FMI 2002, p30)*

vous voulez, aussi longtemps que vous n'en prenez pas trop'. Ceci amena à une dépravation sociale d'une mesure jusque-là inconnue.» *(Wrong 2002, p101)*

L'étranger continue à payer

Malgré les pillages du pays faits au grand jour, les partenaires de Mobutu lui restaient fidèles. Avec le début de la crise économique, les versements de l'étranger augmentèrent encore. La partie officielle se composait de crédits et d'aide au développement. S'y ajoutaient les fonds que Mobutu devait faire parvenir aux organisations rebelles de droite, comme par exemple l'UNITA en Angola, de la part des États occidentaux, et dont il prélevait semble-t-il une partie pour lui. Au Fonds monétaire international, des rapports détaillés montrent que Mobutu vola autant de recettes des grandes entreprises que de crédits et de paiements pour l'aide au développement. Erwin Blumenthal, en 1978 représentant du FMI au Zaïre, écrivit en se référant à la politique de la Banque mondiale et du FMI:

«Il doit être clair pour tous les responsables des deux organismes que toute tentative de contrôle strict du budget de l'État zaïrois bute sur un obstacle principal: la fonction présidentielle. Toute surveillance de ses transactions financières s'est avérée impossible. Aucune différence n'est faite entre les dépenses de l'État et celles du président. Comment des institutions internationales et des gouvernements occidentaux peuvent-ils faire encore une confiance aveugle au président Mobutu?» *(cité d'après Wrong 2002, p197)*

L'accord de crédits se poursuivit cependant pratiquement sans problème. Les 12 milliards de dollars US (valeur comptant) de la RDC en sont la preuve (cf **étude de cas 1** et **tableau 1**).

Etude de cas 1: États-créanciers, FMI et Banque mondiale: l'argent fut sciemment gaspillé

Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale font dépendre l'octroi de crédits de conditions sévères. En théorie du moins. L'exemple du Zaïre montre que des motifs politiques peuvent recouvrir la réalité économique. On a su au plus tard au début des années soixante-dix que le président Mobutu (1965–1997) détournait une grande partie des revenus de l'État pour son usage privé ainsi que pour son maintien au pouvoir.

En 1978, Erwin Blumenthal, ancien représentant du FMI au Kinshasa, décrivit la disparition de grosses sommes des caisses d'entreprises étatiques et de la banque centrale – ce qui entraîna son remplacement.

Le Fonds monétaire international interrompit bien sa collaboration avec Mobutu pendant quelques années, cependant le FMI et la Banque mondiale furent bientôt poussés par les États occidentaux à lui accorder de nouveaux fonds. Après l'octroi de nouveaux moyens du FMI, Mobutu obtint encore d'autres crédits de la part d'autres pourvoyeurs de fonds. De plus, les paiements du Zaïre attendus par les créanciers occidentaux furent généreusement neuf fois reconvertis (Callaghy 2001). «La patience des créanciers avec Mobutu semblait être presque illimitée à l'époque de la guerre froide.» (Reno 2001, p3)

Les plus grands créanciers sont les USA (2,5 milliards de dollars US), suivis par la France, la Belgique, l'Italie et l'Allemagne (0,9 Mrd). **(Tableau 1)**

Après 1989, leur patience était à bout. Les USA, tout comme le FMI et la Banque mondiale, interrompirent leur assistance, et, sur ce, Mobutu stoppa les remboursements des dettes. Entre-temps, les dettes, avec les intérêts des retards de paiement se montaient à plus de 12 milliards de dollars US (valeur comptant).

Les créanciers, malgré ce contexte historique, ne discutent pas la question de savoir si les dettes sont illégales, et donc devraient être complètement effacées. À cette occasion, les institutions des créanciers constatent expressément: «La RDC sort de 35 ans de ravages» (FMI 2002, p6). Les crédits furent accordés à Mobutu en sachant qu'il ravageait le pays.

L'effacement de la dette en faveur de qui?

En ce moment, on négocie un effacement partiel, par lequel les dettes seraient réduites à près de 2,3 milliards de dollars US. Immédiatement après l'effacement prévu pour 2005, les dettes vont remonter par la prise de nouveaux crédits – entre autres pour le remboursement des crédits encore ouverts – (FMI 2002, p35).

La condition de l'effacement des dettes est la présentation d'un document stratégique pour la lutte contre la pauvreté qui sera voté par la société civile du pays. Il existe en version provisoire depuis mai 2002 (Banque mondiale 2002). Il ne ressort cependant pas de ce document comment impliquer la société civile d'un pays sans gouvernement central qui fonctionne ou quelles sont les propositions des créanciers pour lancer un tel processus et le financer. La Banque mondiale constate en outre que la situation des données en RDC est très mauvaise (Banque mondiale 2002, p9). Comment la société civile et le gouvernement pourraient alors indiquer exactement ce qui doit être fait des fonds libérés, ceci est un mystère.

Selon le FMI et la Banque mondiale, les dettes restant après l'effacement sont acceptables pour la RDC. Cependant la condition à ceci est que l'économie du pays croisse en moyenne de 6,4% chaque année entre 2002 et 2021. Les taux d'exportation doivent s'élever en moyenne à 15,3% par année jusqu'à 2011 et à 10,2% par année dans la décennie suivante. De plus, un afflux sera amené par des investissement directs étrangers d'un montant de 358 (2001–2011) et de 773 (2012–2021) millions de dollars US par année (FMI 2002, p28 et 38). Ces prévisions sont complètement irréalistes, même si la paix est conclue. Si on en vient à la reconstruction du pays, la RDC devra aussi après l'effacement utiliser une grande partie des recettes des impôts au remboursement de la dette – et s'endettera ainsi toujours à nouveau.

2.5 La fin de l'ère Mobutu, 1990–1996: la désagrégation visible du Zaïre

Dossiers à l'état civil de Masi-Manimba en Februar 1992 (Photo: Thomas Gerhards)

Le délabrement du Zaïre n'a pas seulement commencé avec la guerre civile en 1996, mais déjà à la fin des années quatre-vingts. Le processus fut accéléré avec la fin de la guerre froide: Mobutu ne recevait plus d'argent de l'étranger. On le laissa tomber, vu qu'il avait perdu sa (seule) valeur en tant que «rempart contre le communisme». «Tout à coup, les USA et d'autres États, qui pendant des années avaient été complices de sa domination criminelle, se mirent à réclamer la démocratie et le respect des droits humains.» *(Körner 1997, p8)*

Les bailleurs de fonds occidentaux réduisirent leurs paiements pour l'aide au développement et firent que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ne lui accordèrent plus de crédits.

La décadence économique...

Pourtant c'est justement l'époque où il avait besoin d'encore plus d'argent de l'extérieur. Il ne basait sa domination ni sur une forte bureaucratie ni sur un puissant appareil de sécurité. Au contraire: les deux furent systématiquement affaiblis pour éviter la concurrence. Il était dépendant du fait de servir sa clientèle financièrement et de s'assurer ainsi de son soutien. Ce «clientélisme porte d'une certaine manière le germe de son autodestruction en lui-même. Pour maintenir un équilibre ethnorégional bien étudié, et pour répondre aux besoins croissants des privilégiés, le besoin de ressources croît continuellement.» *(Debiel 2003, p16)*

Ces ressources étaient taries: les prix des matières premières étaient tombés très bas, et du coup aussi la production des grandes mines. Celles-ci se délabrèrent de plus en plus, vu que les fonds leur étaient supprimés, sans les investissements nécessaires. La production de la plus grande compagnie de mines de cuivre, Gécamines, chuta de 550.000 tonnes en 1975 à moins de 50.000 tonnes en 1993 *(Dietrich 2002, p7)*.

Parallèlement, l'utilisation des revenus de l'État se déplaça. Si Mobutu détournait dans les années soixante-dix environ un tiers des revenus de l'État à des fins personnelles, en 1992 c'étaient 95%. En même temps les dépenses pour le social descendirent presque jusqu'à zéro (*Reno 2001, p5*, **tableau 2**).

Tableau 2:
Utilisation des recettes de l'État 1972–1992
(en pour cent)

	Président	Agriculture	Domaine social
1972	28	29,3	17,5
1974	26	32,1	12,4
1976	29	30,9	13,2
1978	29	41	11
1980	33	42	11
1982	35	32	10
1984	39	30	9
1986	39	29	7
1988	49	18	4
1990	80	11	2
1992	95	4	0

©2003 SÜDWIND *(Source: Reno 2001, p5)*

Fabrique d'huile de palme à Mayamba, seule encore en fonction en 1992 des 9 fabriques d'autrefois dans la region. Elle a ete fermee en 1997. (Photo: Thomas Gerhards)

Les écoles et les hôpitaux n'étaient plus soutenus financièrement par l'État, les gens qui y étaient employés ne recevaient plus de salaires. Les routes et les autres infrastructures s'effondraient. Sans les Eglises, de nombreuses parties du système social et scolaire se seraient effondrés (cf **étude de cas 2**).

Les revenus officiels et semi-officiels de l'exportation tombèrent de plus de 2,5 milliards de dollars US en 1989 à environ 1 milliard en 1995. En même temps les paiements pour l'aide au développement se réduisirent en 1990, partant d'un très haut chiffre (823 millions de dollars US), à un quart *(Reno 2001, p5*, **tableau 3**).

Mobutu n'avait plus d'argent. L'impression répétée de nouveaux billets ne pouvait pas l'aider. Le taux d'inflation grimpa de manière drastique, l'économie officielle fut encore plus endommagée et cependant les revenus réels n'augmentaient pas.

... mena à la perte du pouvoir politique

Les politiciens et les militaires d'abord directement payés par Mobutu se cherchèrent d'autres champs d'activité plus lucratifs. Le dictateur perdait de plus en plus le pouvoir. Il tenta d'y remédier en s'accaparant le commerce des matières premières et des biens de toutes sortes, qui ainsi se marginalisait de plus en plus. Par exemple il toléra le fait que la plus

Tableau 3:
Exportations recensées et recettes pour l'aide au développement 1989–1995 (en dollars)

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Pétrole	167	148	165	40	130	156	160
Etain	16,4	14,2	8,2	5,3	3,9	5.0	5,5
Diamants	400	320	220	200	289	296	376
Café	692	548	483	487	330	432	450
Cuivre	813	892	525	302	136	120	150
Cobalt	404	418	218	125	54	120	160
Zinc	82	79	59	28	0	0	12
ODA*	634	823	494	262	178	235	?
Total	**3208**	**3242**	**2172**	**1449**	**1121**	**1344**	**?**

**ODA: Overseas Development Assistance: Aide officielle au développement*

©2003 SÜDWIND *(Source: Reno 2001, p6)*

Etude de cas 2: Politiquement tiraillées: le rôle des Eglises

Les Eglises font partie des institutions les plus influentes dans la République démocratique du Congo. Près de la moitié de la population du Congo est catholique, environ un cinquième est protestant – surtout membre de l'Eglise du Christ au Congo (ECC) –, et environ un peu plus d'un cinquième appartient à diverses Eglises africaines indépendantes.

L'État colonial soutenait les missions et là surtout très fort les missions belges et catholiques. Il attribua aux Eglises et respectivement aux missions la création d'écoles et de postes médicaux, parfois aussi des fonctions administratives. Ceci permit aux Eglises, surtout à l'Eglise catholique, d'acquérir de nouveaux membres. Elles offraient aux Africains le moyen le plus important pour leur ascension sociale. Aux postes dirigeants cependant dominaient encore des missionnaires blancs, une bonne raison pour la naissance d'Eglises indépendantes, et dans le clergé africain, la demande de plus d'autonomie.

Ce souci correspondait à la rhétorique nationale de Mobutu après sa prise de pouvoir. C'est entre autres pourquoi les Eglises, au début de son régime, restèrent dans une position neutre ou favorable (à l'époque le dictateur jouissait encore d'une grande popularité). Des conflits se firent jour lorsqu'au début des années soixante-dix Mobutu interdit les organisations chrétiennes de jeunes, étatisa les écoles et les universités religieuses, et voulut même interdire la fête de Noël. Il lâcha les écoles au bout de quelques années, car l'État était incapable de les diriger.

Il ne vint pendant longtemps que peu de protestations des Eglises contre la dictature, entre autres parce que Mobutu faisait systématiquement des cadeaux au haut clergé. Beaucoup de hauts ecclésiastiques n'auraient sans ses dons pas pu tenir le standard de vie habituel des élites du Zaïre de l'époque. Ceci amena de fortes tensions entre le bas et le haut clergé, et parmi les évêques – les croyants savaient qui était corrompu.

L'attitude ambivalente des Eglises est due aux structures existant encore aujourd'hui. L'État est incapable de fournir les services sociaux de base, le système scolaire et le système de santé sont à 80 % soutenu par les Eglises. Dans les régions éloignées, les paroisses sont parfois le seul accès aux moyens de communication. Ainsi croît un prestige qu'elles peuvent utiliser contre le gouvernement (avec leurs relations internationales).

En outre, les grandes Eglises ne sont pas homogènes. Non seulement les tensions entre le bas et le haut clergé (ce dernier tend à plus d'activités diplomatiques dans l'intérêt de son organisation)mais aussi les contrastes ethniques, régionaux ou politiques sont réglés à l'intérieur des Eglises. D'après le politologue américain Timothy Longman, les Eglises d'Afrique centrale sont donc en même temps les soutiens des dirigeants et la voix des opprimés.

Depuis la fin des années quatre-vingts, le deuxième rôle est apparu plus fort. Sous la protection des Eglises se créèrent des groupes pour les droits humains, des évêques catholiques et protestants critiquèrent plus clairement le régime de Mobutu. La Conférence nationale de 1991–92 nomma président l'évêque catholique Monsengwo. Lorsque Mobutu voulut arrêter la conférence en 1992, les ecclésiastiques mobilisèrent une manifestation d'un million de personnes à Kinshasa. La conférence put continuer. Le fait que l'évêque Monsengwo, en accord avec Mobutu, clôtura finalement la conférence sans l'approbation des participants lui apporta des critiques.

Après l'échec de la démocratisation, c'est parmi les Eglises, qui accordent souvent leur prise de position l'ECC qui prit plus fort des initiatives politiques. Des tentatives pour régler la guerre civile et pour adoucir ses conséquences sont maintenant au premier plan. Les Eglises ont appelé en l'an 2000 une grande consultation de différents groupes sociaux à Kinshasa, afin de trouver des issues à la guerre. L'ECC essaya aussi d'entrer en pourparlers avec les Eglises du Rwanda, ce qui cependant est difficile, entre autres à cause des ressentiments laissés par la guerre.

Pendant la guerre, les initiatives politiques au niveau national furent – ou sont – peu efficaces. Les Eglises et les initiatives des Eglises sur place sont parmi les sources les plus importantes pour les rapports sur les massacres et les violations des droits humains dans l'Est du Congo surtout. Et pour reconstruire le pays, il sera alloué aux Eglises un rôle important – d'autant plus qu'elles comptent parmi les quelques organisations trois encore fondionnantes qui sont présentes dans tout le pays.

Bernd Ludermann

grosse mine de diamants (MIBA) s'effondra et que des milliers de prospecteurs commencèrent à exploiter les mines de diamants pour leur propre compte. La production de la MIBA chuta officiellement de 18 millions de carats (1960) à 6,5 millions de carats dans les années quatre-vingt-dix. En même temps, la quantité de diamants extraite grimpa de façon draconienne *(APPG 2002, p14)*.

Mobutu espérait pouvoir contrôler le commerce intermédiaire entre les mines et le traitement des diamants à Anvers et ainsi obtenir plus d'argent qu'avec l'exploitation des mines. Mais les intermédiaires engagés par lui – ses partenaires commerciaux, ses fils et des généraux – s'installaient de plus en plus à leur compte. Ils négociaient pour eux-mêmes, obtenaient de gros revenus, et assuraient leur pouvoir sur des territoires entiers *(Wrong 2002, p127)*.

Les troupes étaient composées de différentes unités rivalisant entre elles: l'armée, la marine, l'aviation, la garde présidentielle, diverses unités spéciales, la garde civile, etc... Comme la solde n'était plus payée que rarement, à partir de 1990 les soldats pillèrent de plus en plus la population civile, tandis que les généraux entraient dans les affaires. Le général de la garde civile, Kpama Baramoto, possédait par exemple des mines d'or et de diamants, participait à des joint-ventures avec des firmes américaines et des compagnies d'aviation, et marchandait à son compte avec les rebelles de l'UNITA en Angola. *(Reno 2001, p9)*

L'effondrement de l'économie fut accompagné de la perte de pouvoir de Mobutu. En 1990 le dictateur annonça des réformes, autorisa la fondation de partis et promit des élections. En même temps des grèves et des soulèvements furent réprimés dans le sang. Mobutu essaya de démembrer l'opposition par la corruption et les brutalités massives de ses divers «organes de sécurité». Il fit aussi lui-même créer beaucoup de partis et ainsi émietta le paysage politique *(Indongo-Imbanda 2002, p11)*.

Pour rendre les partis d'opposition plus puissants, une «Conférence nationale» fut instaurée en 1991, plus tard remplacée par le «Haut conseil de la République». Plusieurs fois l'opposition réussit à imposer Etienne Tshisekedi comme Premier ministre, et Mobutu le limogea à chaque fois. Une constitution de transition fut élaborée. Par moments il sembla même que l'opposition – comme à la même époque dans d'autres États africains – pourrait imposer un changement de pouvoir pacifique.

La tentative de Mobutu, visant à soutenir des luttes ethniques pour affaiblir l'opposition fut catastrophique pour l'avenir du pays. Pour ce faire, il attisa de façon ciblée des rivalités déjà existantes. Dans l'Est du Zaïre se produisirent les premiers démêlés. Ils conduisirent en 1992 dans la province du Katanga à l'expulsion de près d'un million d'hommes, qui avaient immigré, venant de la province du Kasaï.

Entre 1991 et 1993 eurent lieu dans le Nord du Kivu des combats entre des gens venus en partie déjà il y a des siècles («Banyamulenge»), et d'autres aussi émigrés il y a quelques décennies seulement du Rwanda et du Burundi («Banyaruanda»), ainsi que d'autres groupes de populations de la région *(PNUD 2001a, p10)*.

Des milices se créèrent et un débordement des combats était à craindre, sur lesquels le gouvernement central n'avait plus aucun contrôle. Au début 1994 ces troubles purent être provisoirement réglés par la médiation des Eglises *(Indongo-Imbanda 2002, p16)*.

Route principale de Kinshasa à Kikwit, construite dans les annees soixante-dix; en 1992, l'asphalte avait pratiquement disparu (Photo: Thomas Gerhards)

2.6 Le génocide du Rwanda

Dans les années qui suivirent 1994, la guerre et la paix au Congo furent étroitement en relation avec le développement du conflit au Rwanda. Depuis 1990 une guerre civile y faisait rage. Cette guerre plongeait ses racines dans l'époque coloniale. Les Allemands (1899–1916), tout comme les Belges qui leur succédèrent, firent du groupe des Tutsi une élite; ils représentaient une minorité entre 12 et 19% de la population rwandaise, suivant ainsi la devise «diviser pour régner». Seuls ceux-ci pouvaient bénéficier

d'une formation scolaire supérieure et occuper des postes dans l'administration, au contraire des Hutu, qui représentaient entre 80 et 85 % de la population, ou d'autres, appartenant à de plus petits groupes *(Neubert 2001, p527–528)*.

Les puissances coloniales contribuèrent donc à transformer l'appartenance à un système économique – les Tutsi étaient éleveurs, les Hutu agriculteurs – en ethnies opposées: des hommes avec une même histoire, une même langue et une même culture devinrent adversaires. Les luttes pour le pouvoir escaladèrent après l'indépendance en 1959. Les combats éclataient toujours à nouveau, les massacres et les expulsions, avec de nombreux morts à la clé, et ne laissaient pas le pays en paix. Les partis composés en majorité de Hutu, et plus tard des dictatures militaires, prirent le pouvoir *(des Forges 2002, p55–64)*.[2]

En 1990 des rebelles du Front patriotique rwandais (RPF) attaquèrent le Rwanda depuis l'Ouganda. Une grande partie de l'armée était constituée de descendants d'hommes du groupe des Tutsi, qui avaient fui en Ouganda à la suite d'une guerre civile en 1960. Juvenal Habyarimana, dictateur issu du groupe des Hutu, ne put battre les rebelles qu'avec l'aide de parachutistes belges et français et de troupes zaïroises.

Les années suivantes, il y eut des réformes et des entretiens de paix, une solution se dessinait. Puis Habyarimana mourut lorsque l'avion dans lequel il voyageait fut abattu.

Peu de jours après commença le génocide au Rwanda. À partir d'avril 1994 au moins 800 000 personnes furent massacrées en 13 semaines. Le gouvernement rwandais parla même en 2002 d'un million de morts, dont 80% du groupe des Tutsi *(Buchholz 2002, p15)*. Or, le gouvernement fit aussi tuer des opposants du groupe des Hutu. Le génocide fut préparé systématiquement, des armes étaient à disposition, les assassins agissaient de manière coordonnée, et disposaient de listes des victimes potentielles. La communauté internationale regardait ces meurtres sans agir et retira du pays les troupes de l'ONU qui s'y trouvaient. Cependant des connaisseurs de la région avaient prévenu de ce développement des mois avant le début du génocide et avaient attiré l'attention de la communauté internationale sur ses responsabilités *(des Forges 2002)*.

[2] De semblables combats avec plusieurs centaines de milliers de morts eurent lieu dans l'État voisin du Burundi, où les Tutsi gardaient le dessus.

Memorial du genocide au Rwanda (Photo: Heinz Werner Wessler)

Ce génocide dans le pays voisin ramena Mobutu sur la scène internationale: «Il se présenta comme un puissant allié des intérêts français» (Braeckman 2001, p11). Ceci commença préalablement aux événements, lorsque la France, tout comme d'autres États, livra des armes au Rwanda en passant par le Zaïre. Même pendant le génocide des armes furent encore livrées par différents pays au gouvernement hutu (des Forges 2002, p769).

Les rebelles du RPF tentèrent aussitôt après le début du génocide de conquérir le pays et de stopper les massacres. Sous le commandement militaire de Paul Kagame, ils avancèrent rapidement. On reproche aux troupes, qui étaient considérées comme très disciplinées et fermement dirigées, d'avoir tué de nombreux civils au cours de leur progression. Ceci se produisit probablement sur l'ordre du chef militaire *(des Forges, p32–33 et 823–860)*.

Quand il apparut qu'ils pourraient conquérir le pays en un moindre temps, les troupes françaises, à partir du Congo, occupèrent le quart du Rwanda limitrophe du pays voisin. La France prétendit qu'elle voulait arrêter les meurtres et aider les réfugiés.

Parmi ces réfugiés, il n'y avait pas que des civils. «Les autorités françaises permettent aux soldats rwandais de se maintenir dans la zone de protection et de la traverser. La plupart du temps, ils ne désarment pas les soldats» *(des Forges 2002, p807)*.

Environ 2 millions d'hommes, qui étaient presque tous originaires du groupe des Hutu, s'enfuirent devant les rebelles au Zaïre et y vécurent dans de vastes camps de réfugiés. Parmi eux se trouvait presque toute l'élite dirigeante de l'ancien Rwanda. Les auteurs du génocide issus de la politique et de l'armée purent construire de nouvelles structures, acheter des armes et instruire de nouveaux soldats, sous le regard du monde entier *(PNUD 2001a, p9–11, Wrong 2002, p242/ Braeckman 2001, p11)*.

Toutefois, seuls les gouverneurs locaux de Mobutu profitaient encore des livraisons d'aide au développement, lui-même plus. De surcroît les généraux et des parties de l'élite se faisaient bien payer la vente d'armes et la promesse de sécurité des extrémistes hutu *(Wrong 2002, p244)*.

2.7 Guerre civile, invasion et destitution de Mobutu

Au milieu des années quatre-vingt-dix, Mobutu n'avait plus de contrôle sur de grandes parties de son pays. Ce sont ses gouverneurs locaux, des princes régionaux nommés par eux-mêmes, et des dirigeants militaires qui régnaient sur des fragments de l'État du Zaïre. En plus, diverses organisations rebelles armées, qui en partie étaient venues en partie avec l'assentiment de Mobutu, en partie ne faisaient qu'utiliser le vide laissé par le pouvoir pour installer des camps de base. En faisaient partie

- jusqu'à cinq groupes – lesquels étaient vraiment encore capables de combattre, c'est un fait controversé –, qui voulaient renverser le gouvernement ougandais,
- l'UNITA angolaise,
- deux organisations burundaises,
- ainsi que des milices du génocide («Interahamwe») et des unités régulières de l'armée du gouvernement expulsé du Rwanda *(PNUD 2001a, p8–26)*.

Les pays voisins du Zaïre exigeaient toujours plus de Mobutu qu'il chasse ces groupes plutôt que de les soutenir. Le Rwanda était spécialement menacé: au début 1996 les dirigeants politiques du génocide commandaient dans les camps de réfugiés entre 50 et 70 000 soldats *(PNUD 2001a, p10)*.

Les combattants du Rwanda déstabilisaient la région entière. Ils attaquaient non seulement les villages et villes frontières du Rwanda, mais aussi les Congolais qui vivaient autour des camps de réfugiés. Dans la seule région du Masisi, ils auraient volé 300 000 têtes de bétail, revendues ensuite: «Avec la recette, on acheta des armes qui furent utlisées lors d'attaques contre le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi». Les Congolais craignaient en outre «la fondation d'un État hutu» par les réfugiés *(Indongo-Imbanda 2002, p17)*.

En plus, les milices hutu commencèrent les poursuites, les meurtres et les expulsions des Tutsi vivant au Zaïre. Ils y furent en partie soutenus par les gouverneurs locaux *(PNUD 2001a, p11)*.

Le nouveau gouvernement rwandais, comme les Nations Unies, priaient sans cesse Mobutu d'entreprendre quelque chose contre la violence qui venait des camps de réfugiés. Rien ne se passa. Mobutu était trop faible, et ni les USA ni les Européens n'envoyèrent de troupes dans le cadre d'une mission des Nations Unies afin de désarmer les auteurs du génocide. De même, une répartition des réfugiés dans de plus petits camps, qui, comme les standards internationaux l'exigeaient, devaient être au moins à 150 kilomètres de la frontière ne fut pas entreprise *(Braeckman 2001, p11)*.

Au milieu de l'année 1996, la situation continua à dégénérer. Mobutu menaça des centaines de milliers de Congolais Tutsi de la dépossession de la citoyenneté zaïroise avec expulsion à la clé *(Körner 1997, p8)*.

Les États voisins du Zaïre décidèrent donc de ne plus rester impassibles. L'Ouganda et le Rwanda désarmèrent les rebelles qui voulaient se battre contre Mobutu et accélérèrent le regroupement de quatre groupes de rebelles en une «Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre» (AFDL). Leurs troupes attaquèrent les camps de réfugiés. En un moindre temps, la plus grande partie des réfugiés hutu refluèrent au Rwanda. Les milices hutu cependant s'enfuirent dans la direction opposée et se cachèrent dans les forêts du Zaïre *(Wrong 2002, p245–246)*.

Tandis que les milices purent en partie se reformer, le sort de nombreux civils est toujours inexpliqué. Des bruits qui courent parlent de jusqu'à deux cent mille personnes qui disparurent dans les régions frontières. Des recherches plus exactes des Nations Unies sur le sort de ces personnes, malgré la localisation de charniers, furent empêchées par l'AFDL, dont on dit que les troupes y étaient mêlées *(Braeckman 2001, p12 / Colins 1997, p10 / PNUD 2001a, p12)*. Les rebelles, avec l'appui du Rwanda, du Burundi, de l'Ouganda, du Zimbabwe, d'Angola, d'Ethiopie et d'Erythrée, conquirent en très peu de temps un quart du Zaïre. La France, le Togo, le Soudan et le mouvement rebelle angolais UNITA continuèrent à soutenir Mobutu. Le rôle des USA est peu clair. Les services secrets américains semblent avoir soutenu les rebelles, en tout cas pour ce qui est la logistique *(Indongo-Imbanda 2002, p17/Stroux 2002 p105/Körner 1997, p10)*.

Au sein de l'AFDL, Laurent-Désiré Kabila fut nommé porte-parole. Après une médiation obtenue grâ-

ce au chef de l'État sud-africain Nelson Mandela, il imposa une rencontre avec Mobutu, qui proposa six postes de ministres à l'AFDL. Cependant Kabila refusa le partage du pouvoir. Entre ce moment et mai 1997, ses soldats marchèrent en quelques mois sur Kinshasa. Les troupes de Mobutu pillèrent ce qu'elles purent et se défirent. Il n'y eut encore que peu de combats importants. «Le système de sécurité du Zaïre s'effondra comme un fruit rongé de vers» *(Wrong 2002, p249)*.

> La journaliste britannique Michaela Wrong parle de l'entrée des rebelles dans la capitale:
>
> «Aussi loin que les yeux portaient dans l'Avenue des Trois Z s'étendait la colonne des combattants (...), la plupart jeunes, en sandales ou pieds nus, trébuchant sous le poids des grenades et de l'équipement. (...),» «vous devez être fatigués», dit un spectateur compatissant. «Oui, j'ai marché tout le chemin depuis Kampala», répondit un jeune, évoquant ainsi innocemment l'implication de l'Ouganda. Son chef le somma de se taire»
>
> *(Wrong 2002, p38)*

Mobutu mourut peu après dans son exil marocain. Kabila évinça rigoureusement les autres personnalités dirigeantes de l'AFDL et se nomma lui-même président du Zaïre. Ainsi arrivait au pouvoir un homme qui avait certes déjà dirigé des soulèvements contre Mobutu dans les années soixante, mais aussi qui avait vécu de nombreuses années en tant qu'homme d'affaires à l'étranger et n'avait pas été actif politiquement. Ses rebelles n'auraient jamais pu conquérir le Zaïre sans soldats de l'étranger, d'autant que Laurent-Désiré Kabila n'avait pas de soutien à l'intérieur de l'opposition démocratique.

Il faut cependant remarquer que même après 30 ans de pouvoir de Mobutu, en 1998 l'espérance de vie à la naissance de 51 ans était de 10 ans de plus qu'à la fin de l'ère coloniale, que le taux d'analphabétisme avait diminué de moitié (à 30%), et que deux fois plus de personnes qu'en 1960 avaient accès à de l'eau potable propre (53,3%). Par contre le produit intérieur brut s'était effondré, n'étant plus que de 92 dollars US par personne et par année. (**Tableau 4**)

Tableau 4:
Données sociales pour la République démocratique du Congo 1960-2001 *

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1998	2001
Espérance de vie à la naissance (années)	41,3	42	45,1	47	50	53	53	52,4	51,2	40,6
Probabilité de décès avant la 40ème années (%)	44,8	43,9	39,8	37,2	33,3	30,1	30,6	30,1	31,7	47,2
Taux d'analphabètes chez les adultes (%)	69	63	58	56	42	34	26	32,9	30,9	37,3
Personnes sans accès à de l'eau propre (%)	92,4	87,7	84	82,3	67	67	55	58	46,7	55
Personnes sans accès à un service médical (%)	75	75	74	74	74	72	72	74	69	79 (2000)
Enfants de moins de 5 ans ayant un poids insuffisant (%)	27	28,2	29	29	28	28	33	34	33	–
PIB par tête en dollars US[1]	286	296	307	273	239	225	191	111	92	99

[1] calculé sur la base de 1985 / pour 2001 base de 1995.

***** L'état des données était et est mauvais. Ces données-ci ne sont donc à considérer que comme des tendances.

©2003 SÜDWIND

(Source: Banque mondiale 2002b, p68 et 69 / pour 2001: PNUD 2003)

3. 1998–2003: Les intérêts économiques remportent une guerre

Les troupes rebelles, composées en grande partie par les tristement célèbres «kadogos» (enfants-soldats), conquirent grâce au soutien des armées rwandaise et ougandaise en 1996–1997 un État qui n'existait déjà plus. Lorsqu'ils soumirent peu à peu ce grand pays, partant de l'Est de la province du Kivu, le Zaïre n'existait plus que comme «forme abstraite» *(Dietrich 2002, p4)*, et plus en tant qu'État administré uni et disposant d'un réseau économique. Les routes et les grandes mines étaient détruites, le système bancaire effondré, et l'économie officielle avait pratiquement cessé d'exister. L'armée

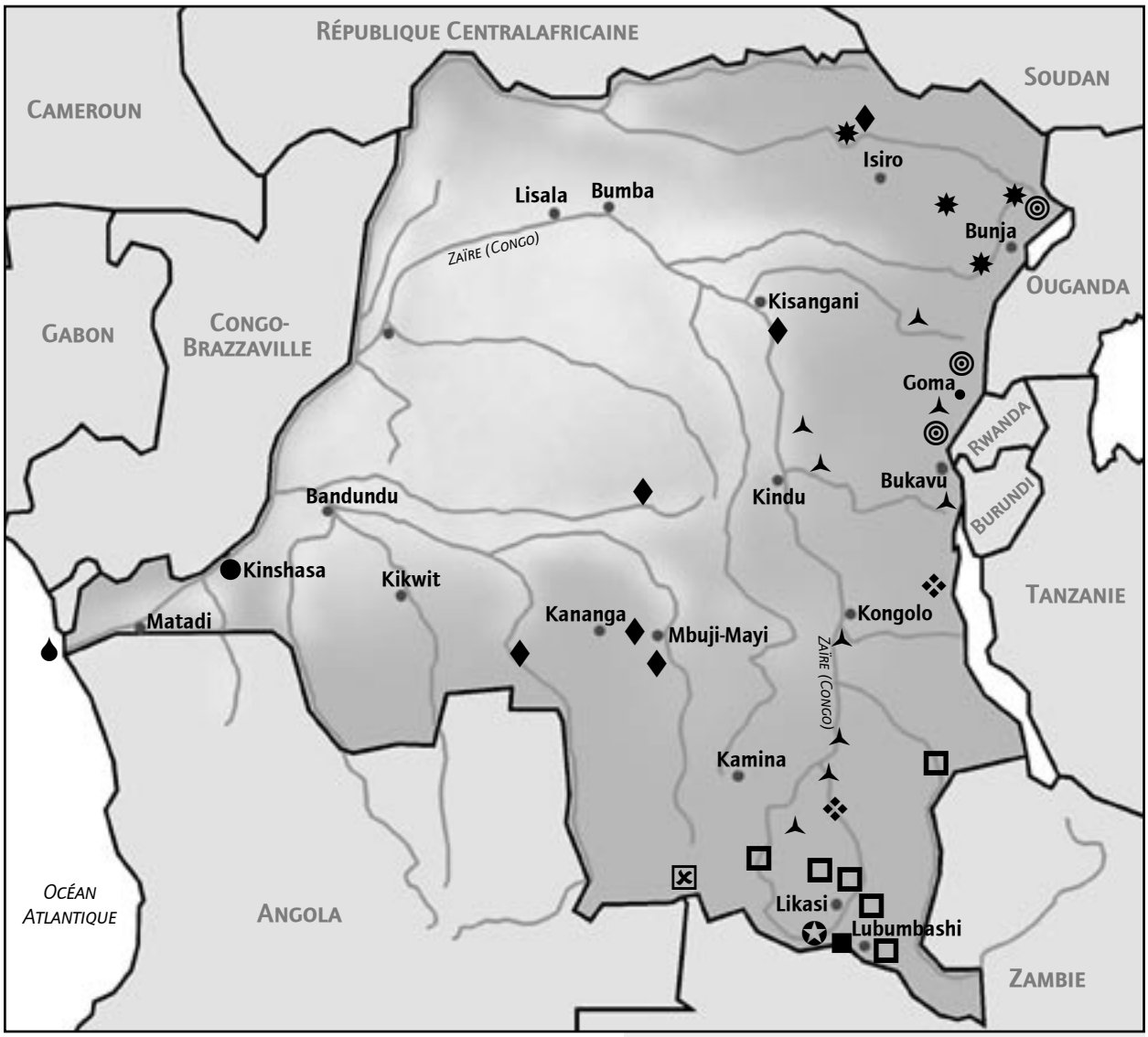

Gisements de richesses minières:

- ♦ Diamants
- ✸ Or
- ◎ Tantale et niob (coltan)
- ☐ Cuivre et cobalt
- ⅄ Etain
- ☒ Manganèse
- ■ Plomb et zinc
- ❖ Charbon
- ✪ Uranium
- ♦ Pétrole

Tableau 5: Données sur la République démocratique du Congo

■ Données générales

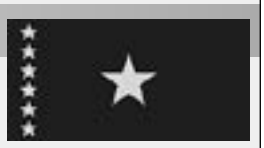

Nom: République démocratique du Congo
Situation: Afrique équatoriale
Surface: 2.345.410 km^2 (environ 6,6 fois plus grande que l'Allemagne)
dont
Lacs: 77.800 km^2
Forêts en km^2: 1.405.000 (1990)

Point culminant: Mont Ngaliema, 5 110m
Littoral: 37 km
Pays voisins: Congo-Brazzaville, République centrafricaine, Soudan, Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Zambie, Angola
Etendue: Ouest-Est: 1900km
Nord-Sud: 2100km
Fleuve le plus long: Congo, 4374 km
Langues: français, chiluba, kikongo, lingala, kisuaheli, etc.
Langue officielle: français
Monnaie: franc congolais
Grandes villes:
Capitale: Kinshasa, 4.655.000 habitants
Grandes villes: Lubumbashi (851 381), Mbuji-Mayi (806 475), Kolwezi (417 810), Kinsangani (417 517), Kananga (393 030), Likasi (299 118), Boma (246 200), Bukavu (201 569), Kikwit (182 142), Matadi (172 730), Mbandaka (169 841)

■ Société

Habitants: 49,8 millions (2001)
Densité de population: 21 hab./km
Population citadine: 30%
Espérance de vie: 40,6 ans (naissance en 2001)
Population au-dessous de 15 ans: 46,8% (2001)
Mortalité des nourrissons: 12,9% (2001)
Mortalité des enfants (jusqu'à 5 ans): 20,7% (2001)
Réfugiés à l'intérieur: 2,7 millions
Réfugiés à l'étranger: 330.000

■ Infrastructure

Réseau routier: 157 000 km
Dont consolidé: 2 500 km
Réseau ferroviaire: 5 138 km
Aéroports internationaux: Kinshasa, Lubumbashi, Bukavu, Goma, Kisangani
Port: Matadi

■ Economie

Richesses minières: Minerais de cuivre, de cobalt, de manganèse, d'uranium et de zinc, houille, or, diamants, pétrole
Produits agricoles: manioc, maïs, riz, bananes, café, canne à sucre, thé, cacao, huile de palme, palmiste, caoutchouc, forêts, pêche

©2003 SÜDWIND (Sources: Editions Omnia 2003 / PUND 2003 / Almanach Mondial Fischer 2002)

n'était plus composée que de différents groupes en partie ennemis, qui étaient incapables de mener un grand combat. Y vivait une population épuisée, le chef d'État Mobutu gravement malade et corrompu, ainsi qu'une couche sociale supérieure consistant en grande partie en une élite corrompue au pouvoir (**Tableaux 5–6**).

De nombreuses Congolaises et de nombreux Congolais espéraient donc que le chef rebelle Laurent-Désiré Kabila, assermenté le 28 mai 1997, amènerait une amélioration de leurs conditions de vie. Mais il ne disposait «ni d'une organisation autonome et crédible, ni d'un concept social clair, ni d'un programme politique. (...) Kabila établit à Kinshasa un pouvoir autocrate sans base politique solide. Il s'appuyait sur le népotisme, la coterie et le culte des héros» *(Nzongola-Ntalaja 1998, p36)*.

Tableau 6:
Données économiques de la République démocratique du Congo 1981-2001

	1981	1991	2000	2001
Produit intérieur brut en milliards de dollars US	12,5	9,1	6,7	5,0
Structure économique (en % du PIB):				
Agriculture	24,7	41,3	55,5	56,3
Industrie	32,1	17,4	17,8	18,8
dont production	14,9	7,3	4,2	3,9
Services	43,2	41,2	26,7	24,9

©2003 SÜDWIND *(Source: Banque mondiale 2002a)*

3.1 Les grands groupes traitent avec Laurent-Désiré Kabila

Si Laurent-Désiré Kabila changea le nom du «Zaïre» en «République démocratique du Congo» (RDC), ses méthodes étaient à peine différentes de celles de Mobutu. Déjà lors de l'avancée de son organisation de rebelles AFDL (Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre) commença le marchandage: Kabila vendait des licences pour l'extraction de métaux précieux et de diamants, sans égard pour les contrats déjà existants. Il était frappant que surtout les groupes nord-américains aient été généreusement lotis. Ils refoulèrent ainsi des compagnies de France, de Belgique, et en partie aussi d'Afrique du Sud *(Körner 1997, p10 / Grill 2001)*.

Beaucoup de grands groupes faisaient la queue auprès du chef rebelle, dont De Beers, Anglo-American (les deux d'Afrique du Sud), Barrick Gold, Banro American Resources (les deux du Canada), American Mineral Fields et Bechtel (les deux des USA). Ces compagnies furent accusées d'avoir financé les rebelles avec des acomptes sur les droits d'exploitation. Bechtel fut aussi accusé d'avoir fourni aux rebelles des photos satellite qui étaient importantes pour l'AFDL. La firme US American Mineral Fields signa un contrat de 885 millions de dollars US pour obtenir les droits d'exploitation du cuivre, du zinc et du cobalt dans les territoires rebelles, et pour négocier des diamants par l'intermédiaire d'une filiale. Le jet de la firme fut mis par moments à la disposition

de Laurent-Désiré Kabila *(Montague 2002, p106–110 / Renner 2002, p27 / Dietrich 2002, p10 / ICIJ 2002d, p7)*.

De nombreuses compagnies, dont on ne savait pas si elles possédaient les ressources financières nécessaires à la construction de leurs propres structures ou à la réparation des mines existantes, essayèrent d'obtenir des droits de prospection. On en soupçonna quelques-unes d'être impliquées dans des affaires douteuses et de bénéficier de sources financières troubles *(ICIJ 2002d)*.

Kabila exigeait un impôt de guerre de 15 % lors de la conclusion d'une affaire. Il avait vu, comme Mobutu auparavant, l'instrument de pouvoir le plus important dans la domination des matières premières, ce qui est aussi prouvé par le fait qu'un de ses frères fut le premier ministre des mines et qu'un autre frère devint gouverneur du Katanga, la province dans laquelle on trouve la plupart des matières premières *(Reno 2001, p19)*.

L'Ouganda et le Rwanda obtinrent aussi des droits de prospection et des concessions forestières. Ils devaient être ainsi récompensés pour leur soutien de l'AFDL *(Ratsch 2003, p57)*.

Cependant il s'avéra rapidement que les nombreux contrats étaient en grande partie sans valeur. Laurent-Désiré Kabila annulait sans cesse les accords – par exemple celui passé avec l'American Mineral Fields en décembre 1997 déjà – pour conclure peu après des nouveaux contrats avec d'autres firmes, et probablement encaisser à nouveau des versements. La plupart des sociétés internationales quittèrent donc bientôt le Congo *(Dietrich 2002, p9, ICIJ 2002d, p7–8)*. Investir de grosses sommes dans une atmosphère d'insécurité et de privation des droits ne les intéressait plus, d'autant plus qu'elles étaient toujours à nouveau confrontées à de nouvelles demandes de pots-de-vin *(ICIJ 2002d, p8)*. Sans énormes investissements pourtant, une reprise de Gécamines par exemple, la plus grande compagnie minière de cuivre du pays, était irréalisable: «Pour ramener la production de Gécamines à 300 000 tonnes par an, les acheteurs devraient, d'après les estimations de la Banque mondiale, assumer les dettes s'élevant à 2 milliards de dollars et investir encore un milliard» *(Wrong 2002, p120)*.

3.2 Déroulement de la guerre et efforts de paix

Laurent-Désiré Kabila ne fit pas que rompre volontairement les accords avec les grands groupes internationaux et anéantir ainsi toute possibilité d'utiliser les ressources du pays autrement que son prédécesseur. À l'intérieur, il ne réussit pas non plus à créer de conditions stables. Il n'était pas prêt à partager le pouvoir, il interdit donc les partis politiques et gouverna par décrets *(Indondo-Imbanda 2002, p18)*.

Au sein du ADFL tout comme dans le jeu des relations avec les puissances qui le soutenaient, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi, il y eut bientôt des disputes. Les raisons qui amenèrent à la lutte des pays voisins contre Mobutu étaient multiples et étaient en partie les mêmes.

- Le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda continuaient à se sentir menacés par les organisations de rebelles qui avaient leur base en RDC. Laurent-Désiré Kabila ne put ou ne voulut rien entreprendre contre cela.
- Au milieu de l'année 1998, Kabila chassa de tous les postes de fonctionnaires et des postes dirigeants de l'armée des Tutsi congolais (Banyamulenge), qui étaient ses alliés dans le AFDL, ainsi que des officiers rwandais.
- Comme Mobutu, Kabila essaya de camoufler les critiques à sa mauvaise gestion en attisant des conflits ethniques. De cette façon, les Banyamulenge dans l'Est du Congo furent à nouveau l'objet de persécutions et de discrimination. Les coupables en étaient, à côté de groupes régionaux. les milices armées hutu qui rôdaient alentour, qui avaient fui la RDC en 1994.
- En même temps, il courait à Kinshasa le bruit qu'un putsch contre Kabila se préparait, et qu'il se ferait à partir du Rwanda et de l'Ouganda.

En juillet 1998, Laurent-Désiré Kabila pria le Rwanda et l'Ouganda de retirer leurs troupes encore stationnées en RDC, et retira leurs droits de prospection et leurs droits sur la forêt aux anciens alliés. Les deux États n'étaient pas prêts à quitter le pays *(Indongo-Imbanda 2002, p18)*.

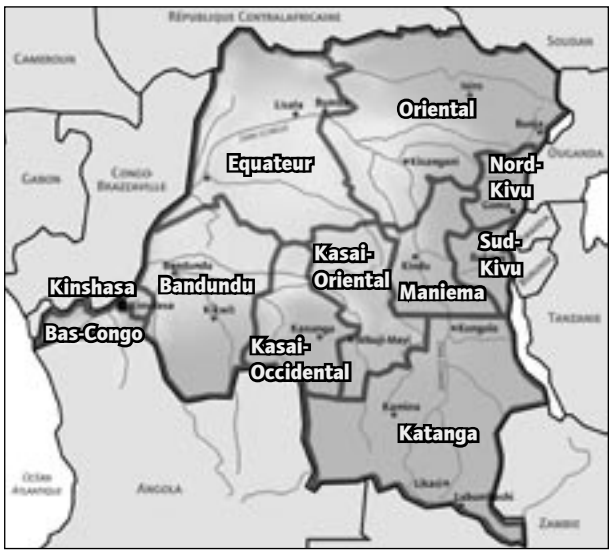

Tableau 7: carte: Les provinces de la RDC

©2003 SÜDWIND

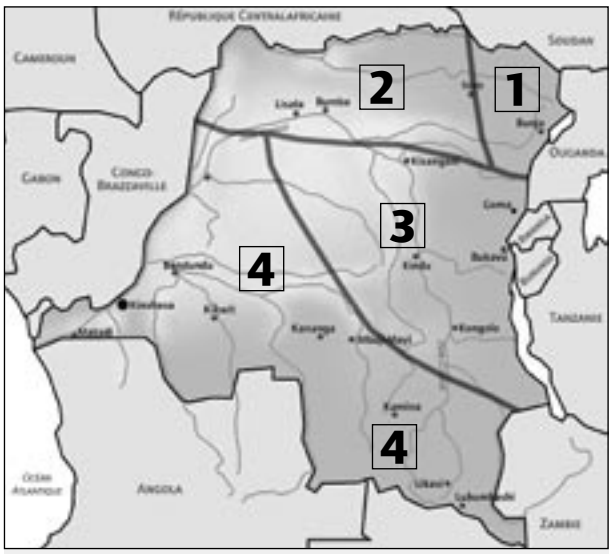

Tableau 8: carte: Situation approximative (2003) du partage du pays par la rébellion au Congo:

1. longtemps dominé par la RCD/Kinsangani-ML et l'Ouganda, actuellement théâtre de combats de plusieurs groupes («conflit Ituri»);

2. contrôlé par le MLC, allié à l'Ouganda;

3. contrôlé par le RCD-Goma, allié du Rwanda;

4. Territoire sous contrôle du gouvernement de la RDC.

De nouveaux combats recommencèrent en août 1998 dans l'Est de la RDC et s'étendirent rapidement. Les groupements d'armées d'au moins huit États s'engagèrent ouvertement dans la guerre. Par moment, il y avait plus de 100.000 soldats d'autres pays sur le territoire de la RDC.

Les troupes ougandaises et rwandaises avancèrent loin à l'intérieur du territoire de la République démocratique du Congo. «Aux troupes du Rwanda et de l'Ouganda s'ajoutèrent aussi des Congolais d'origine rwandaise (Banyamulenge), des anciens mobutistes, et des membres du AFDL déçus de L.-D. Kabila. Ils fondèrent ensemble , avec l'appui de Kigali et de Kampala le 'Rassemblement congolais pour la démocratie'(RCD)»*(Indongo-Imbanda 2002, p18)*.

Ainsi était née une alliance de groupes qui se combattaient en partie encore peu avant. Cette coalition ne tenait que par le même but, renverser Laurent-Désiré Kabila.

> «De nombreuses régions du pays sont 'régies' par des puissances amenant le chaos, par des troupes d'invasion étrangères et des rebelles autochtones qui forment des coalitions changeantes. Au milieu de tout cela sévissent des seigneurs de guerre et des milices tribales, des auteurs de génocides dispersés et d'odieuses hordes de voleurs, des mercenaires et d'innombrables enfants-soldats, petites machines à tuer misérables, excitées, et brutalisées». *(Grill 2003)*

En quelques semaines, les rebelles et leurs troupes alliées se trouvèrent devant la capitale Kinshasa. C'est alors que des troupes d'Angola, du Zimbabwe et de Namibie intervinrent dans la guerre. Kabila resta au pouvoir et put récupérer près de 60% de son pays.

Il profitait ainsi de la rupture de la coalition de ses adversaires. L'Ouganda et le Rwanda se disputèrent et se battirent. Le RCD éclata en de multiples fractions et il se créa un douzaine d'autres groupes armés. Presque tous ces groupements étaient formés, alimentés, armés et commandés par les gouvernements de la RDC, de l'Ouganda et du Rwanda. De temps en temps, certaines organisations changeaient d'allié. Les fronts étaient donc sans cesse en mouvement. De plus, de nouveaux groupes naissaient toujours, ce qui fit qu'au milieu de l'années 2003, il y avait plusieurs douzaines de groupements armés à l'intérieur du Congo (**Tableaux 7 et 8: cartes**).

À côté des six États déjà nommés, d'autres pays intervinrent directement ou indirectement dans la guerre. Le Tchad et le Soudan envoyèrent pour soutenir Kabila des troupes qui cependant se retirèrent bientôt, l'Afrique du Sud livra des armes aux opposants de Kabila. Des mercenaires d'origines diverses furent semble-t-il engagés dans des combats des deux côtés. Les Français soutinrent un moment Kabila, les USA ses adversaires.

Il fut bientôt clair qu'aucun des côtés ne gagnerait militairement la guerre. En plus, la pression de l'étranger pour cesser les combats se fit plus forte.

Voie vers un gouvernement de transition

Après de nombreuses tentatives de médiation internationales ratées, en juillet 1999 on négocia les Accords de Lusaka en Zambie. Ceux-ci prévoyaient un cessez-le-feu aux conditions suivantes:

- les lignes de front deviennent des lignes de cessez-le-feu,
- toutes les troupes se retirent à 15 kilomètres derrière la ligne de front,
- des casques bleus de l'ONU sont stationnés dans les territoires évacués,
- les groupes rebelles et les milices sont désarmés,
- toutes les troupes étrangères quittent le pays,
- toutes les forces politiques – l'opposition armée et non-armée, la population civile et le gouvernement de Kabila – prennent part à un «dialogue intercongolais», qui doit mener à un gouvernement de transition et à des élections.

Les négociations sur la réalisation des Accords de Lusaka se révélèrent difficiles. Finalement, au niveau politique, il s'agissait de savoir qui exercerait le pouvoir en RDC, et quel pays voisin y garderait son influence.

Après la signature des accords par la plupart des groupes participants au conflit – États impliqués, troupes de rebelles, milices régionales (maï-maï) – les combats les plus importants entre troupes cessèrent. Cependant la petite guerre continua, et dans l'Est de la RDC il y eut peu de changements pour la population.

Ces accords-cadres dues aux efforts internationaux échouèrent car tous les groupes n'étaient pas d'accord avec eux. Ce n'est qu'après l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila. le 16 janvier 2001, qu'un mouvement se produisit dans le processus de paix. Le contexte de cet acte n'est toujours pas éclairci, malgré la conclusion de la procédure par la justice congolaise. Les explications allaient d'une tentative de putsch à l'acte d'un ancien enfant-soldat déçu *(Möller 2001, p9 / Kamanzi 2002, p17)*.

À la surprise de tous, un des fils de Laurent-Désiré Kabila, le jeune militaire à peine connu Joseph Kabila, devint le successeur du président assassiné. En peu de temps, il réussit à consolider son pouvoir, entre autres grâce à son apparition assurée sur le parquet international. Kabila junior se montra conciliant, et fit face aux négociations de manière bien plus ouverte que son imprévisible de père. Il renvoya du gouvernement les pires excitateurs.

Les négociations pour une solution politique du conflit se déroulaient cependant difficilement. Bientôt il fut clair que le poste de président du gouvernement de transition, auquel les rebelles et l'opposition civile devaient aussi participer n'était aux yeux de Kabila pas mis en débat. Au cours de l'année 2002, les troupes étrangères se retirèrent officiellement de la RDC. À la mi-décembre 2002, à Prétoria (Afrique du Sud), on en vint aux accords, après des négociations de longue haleine ; ils servirent de base à la formation d'un gouvernement de transition en juillet 2003:

- les groupements rebelles rendent leurs armes,
- une armée acceptée de tous est mise sur pied,
- le pays entier est à nouveau dirigé de manière centralisée à partir de Kinshasa,
- Joseph Kabila reste encore environ 2 ans au poste de président,
- les groupes les plus importants nomment quatre vice-présidents de Joseph Kabila.

  En ce moment en poste:

  – Jean-Pierre Bemba (MLC)

  – Abdoulaye Yerodia Ndombasi (gouvernement)

  – Arthur Z'ahidi Ngoma (opposition politique)

  – Azarias Ruberwa (RCD-Goma)
- 36 postes de ministres et 25 de vice-ministres sont répartis entre les groupes militaires et les partis politiques les plus importants,
- une nouvelle constitution est élaborée,
- au bout de deux à trois ans des élections ont lieu.

Les accords reposaient dès le départ sur des bases instables, et les négociations sur des points de détails se révélèrent difficiles ; dans certaines parties du pays, les combats continuèrent.

Gouvernement de transition instable

Le gouvernement de transition formé après de longues querelles indique les problèmes que la guerre créait pour la politique. Deux des vice-présidents doivent craindre d'être accusés comme criminels de guerre. Un grand nombre de ministres serait aussi impliqué dans des crimes.

Etienne Tshisekedi par contre, chef depuis de nombreuses années du plus important parti de l'opposition (UDPS), n'obtint pas de poste de vice-président. Rapidement, des troubles se produisirent dans la province du Kasaï, où son parti a le plus grand soutien. Pour compliquer les choses, ce n'était pas seulement la volonté des groupes congolais qui décidait de la guerre et de la paix. La question se posa de savoir quels intérêts les États voisins poursuivaient *(Oyatambwe/Smis 2003, p33)*.

Les groupes de rebelles des États voisins opérant toujours à l'intérieur de la RDC sont un problème pour les pays avoisinants. La situation fut encore aggravée à cause des différents intérêts économiques du gouvernement congolais, des groupes de rebelles et des armées gouvernementales étrangères: les matières premières de la RDC promettaient des affaires lucratives à toutes les parties – aussi longtemps que la guerre continuerait.

Les combats continuent

Dans la seule province Ituri périrent plusieurs milliers de personnes après la création du gouvernement de transition, la plupart d'entre eux lors de massacres brutaux sur des civils. Les seigneurs de guerre locaux attisent toujours à nouveau les combats. Quelques-uns d'entre eux veulent obtenir de faire eux aussi partie du gouvernement de transition. D'autres sont mécontents de la gestion politique de la fraction rebelle entre-temps aussi au gouvernement, et veulent assurer leur propre pouvoir par de nouvelles expéditions. Ce développement est facilité par les grandes quantités d'armes qui continuent à entrer dans le pays.

Une autre cause des troubles incessants est le manque partout d'une structure pour servir à la réintégration d'anciens soldats dans la vie civile. L'installation de programmes de réintégration ne fait que commencer. Même pas la démilitarisation des enfants-soldats n'avance. Fin 2003, les Nations Unies constatèrent même qu'un grand nombre de parties en conflit recommencent à recruter des enfants comme soldats *(ONU 2003e)*.

Dividendes de paix pour les hommes?

Malgré tous les problèmes, le processus de paix apporta de grands progrès pour beaucoup d'hommes. Ils peuvent maintenant voyager librement dans la plupart des régions, des réseaux de transport par avion et par bateau sont en construction, des routes sont construites, et le commerce entre les régions est à nouveau possible. Dans certaines parties du pays règne une atmosphère de renouveau.

La communauté internationale a promis des fonds pour la reconstruction des structures du pays détruites. Lors d'une conférence des bailleurs de fonds les plus importants fin 2003, 3,9 milliards de dollars US ont été promis pour la période de 2004 à 2006. Ces moyens sont surtout destinés à la reconstruction de l'infrastructure: 70% pour la construction de routes, la fourniture en eau et en courant électrique, le reste pour l'agriculture et les domaines de la santé et de la formation.

Il n'est pas encore clair qui, dans le gouvernement de transition, élabore des projets, et qui surveille l'utilisation des fonds, qui se montent à plus de trois fois le budget annuel actuel de l'État.

Il y a peu de transparence également en ce qui concerne les gros investissements dans l'économie. Les bruits qui courent après la visite du président sud-africain Thabo Mbeki à Kinshasa fin janvier 2004 sont symptomatiques de ce manque de transparence des nouvelles affaires conclues. Selon des rapports de presse, des investissements d'un montant de 10 milliards de dollars US ont été convenus. Si des contrats ont réellement été signés, on ne sait pas qui signe du côté congolais et dans quel domaine ces investissements vont s'effectuer, même des mois après.

Et pourtant la divulgation des contrats serait une condition impérieuse pour la sécurité des investisse-

ments, et aussi pour que le nouveau gouvernement agisse autrement que son prédécesseur avec les richesses du pays. En plus, il faut éviter que des pillards du temps de guerre pillent avec profit ou vendent des concessions d'exploitation de matières premières obtenues illégalement. La Commission d'enquête des Nations Unies exige dans ce contexte un démantèlement des grandes compagnies minières, parce qu'elles ne sont pas performantes et en plus ouvrirent la voie à la corruption. En outre, tous les investisseurs étrangers devraient se joindre en une initiative mondiale pour plus de transparence dans les affaires internationales («Publiez ce que vous payez») et publier ce qu'ils paient à qui pour les concessions minières *(ONU 2003d, p19)*.

Il reste à attendre de voir si les sommes en milliards de l'étranger amèneront une amélioration des conditions de vie des gens simples – ou si une fois de plus seules les poches de quelques-uns se rempliront.

3.3 Les facteurs économiques déterminent le déroulement de la guerre

Longtemps la question de l'influence des facteurs économiques sur le déclenchement et la durée des guerres n'était pas au centre de l'intérêt public. Le plus souvent il paraissait évident que des différends politiques déclenchaient les conflits, et qu'ensuite à l'époque de la guerre froide «l'Est» soutenait un côté et «l'Ouest» l'autre. Après 1989, le nombre de guerres dans le monde augmenta cependant, malgré une réduction sensible des paiements par les grandes puissances, jusqu'à atteindre 55 conflits en cours jusqu'à 1992. Ainsi était atteint le point le plus haut depuis 1945. Ensuite seulement le chiffre tomba à moins de 30 *(Schreiber 2003)*.[1] Ceci entraîna des recherches renforcées sur le contexte économique des guerres.

3.3.1 L'avidité économique comme motif de guerre?

Ces dernières années, de nombreuses analyses ont paru sur le sujet de l'influence de facteurs économiques sur le déclenchement de guerres et de guerres civiles. Pendant un certain temps, c'est le groupe de recherche autour de l'économiste Paul Collier qui mena la discussion. Ce dernier avait récolté des données statistiques variées sur l'économie dans les États en guerre. Sur la base de ces données, on élabora selon des formules mathématiques des modèles économiques qui devaient fournir des réponses sur ce qui favorise le déclenchement des guerres.

Le groupe de recherche en vint entre autres à juger qu'une participation importante d'exportation de matières premières au produit intérieur brut augmentait fortement la probabilité de guerres civiles. Cela conduisit à la conclusion que ce n'était pas le mécontentement politique («grievance»), mais la soif de richesses («greed») qui était la motivation principale de beaucoup d'organisations de rebelles *(Collier/Hoeffler 2000)*. Il était donc sous-entendu que la raison de nombreuses guerres était le désir de s'enrichir.

Sur la base de tels modèles, on prétendit aussi que la guerre commencée en RDC en 1998 était principalement née de la soif de richesse *(Congdon/Olsson 2003, p12)*.

Entre-temps, cette estimation a été remise en question par d'autres études. Il n'est toujours pas prouvé que l'existence de matières premières ait une influence sur la probabilité du déclenchement d'une guerre[2] *(Humphreys 2003 et 2003a, Ross 2003)*.

---

[1] Selon les sources, les indications sur le nombre de guerres diffèrent, vu qu'il n'y a pas de critères homogènes pour définir le mot «guerre». Le combat de l'ETA en Espagne est-il une guerre? Et les milliers de morts au Nigeria lors des «élections de Miss Monde» prévues? Certains auteurs comptent déjà des troubles comme guerre civile, d'autres disent que les guerres doivent avoir une durée minimale et causer la mort d'au moins 1000 personnes par année pour être définies comme guerre.

[2] Pour les résultats de l'évaluation statistique, il est décisif de savoir quelles guerres ont été enregistrées dans la collection de données et quel poids on donne aux différents éléments.

Laurent-Désiré Kabila et Joseph Kabila (Photo: www.un.int/drcongo/history)

Une grande faiblesse de ces modèles économiques est qu'il ne sont pas en État de saisir des développements économiques complexes. Le déclenchement de la guerre en RDC en 1996 comme en 1998 le prouve: comment réduire à une formule mathématique la peur des dirigeants rwandais en poste depuis 1994 devant un nouveau génocide? Tout comme la corruption et la brutalité de Mobutu ou plus tard celle de Laurent-Désiré Kabila?

De plus, on ne peut pas séparer clairement la cause et l'effet: les armées étrangères et les mouvements de rebelles se lancèrent-ils dans une guerre pour s'enrichir? Ou bien occupèrent-ils des territoires riches en ressources naturelles dans l'intention de se créer une base à partir des revenus qu'ils pouvaient en attendre pour leur lutte à visée politique? Ces questions seront traitées dans les chapitres suivants.

3.3.2 Le financement des guerres grâce aux matières premières

En plus de la discussion sur l'importance des matières premières pour le déclenchement des guerres, la question se pose de savoir si elles permettent la poursuite des combats. Il était frappant qu'après 1989 de nombreuses guerres semblèrent se poursuivre quasiment sans pause même après la cessation du financement par des gouvernements du Nord. Dans une étude révolutionnaire présentée en 1996, des économistes français examinèrent «l'Économie des guerres civiles» (Jean/Rufin 1996).

Il s'ensuivit beaucoup d'autres publications de divers auteurs. Ils mirent à jour de semblables modèles dans de nombreuses guerres: grâce à l'exportation de matières premières et de drogues, grâce au vol, aux taxes sur les livraisons d'aide et aux transferts de la diaspora à l'étranger, des guerres peuvent aussi être financées sans l'aide d'États étrangers *(medico 2002 / Azzellini/Kanzleiter 2003)*.

Ici aussi de nombreuses questions restent ouvertes. À nouveau se montre la faiblesse des modèles économiques abstraits lors de la saisie des processus concrets *(Humphreys 2003 et 2003a / Ross 2003)*.

Beaucoup d'enquêtes prouvent d'un même accord que les matières premières ont une influence sur le financement de guerres civiles. Les gisements exigeant de grands investissements – les diamants et l'or, qui doivent être extraits de galeries très profondes, le pétrole, la houille, etc... – servent plutôt au financement de guerre des gouvernements. Pour les rebelles, les gisements de matières premières qui peuvent être extraits avec des moyens relativement simples sont avantageux. Ainsi par exemple l'or, les diamants et le coltan[3], pour autant qu'ils se trouvent à la surface de la terre et qu'ils puissent être lavés grâce aux moyens les plus simples, sans grand investissement. De plus, elles ont une telle valeur même en petites quantités, que la contrebande en est relativement facile.

Les organisations rebelles et les armées d'occupation peuvent donc dégager des fonds importants pour la poursuite de la guerre et l'achat d'armes en dominant des territoires relativement peu étendus contenant des gisements de matières premières *(Le Billon 2002, p43 / Ross 2002, p8)*.

Ces matières premières n'acquièrent de valeur que dès qu'elles peuvent être vendues sur le marché mondial. À côté de la question de savoir si des gisements de matières premières furent conquis en RDC, on examine donc aussi comment la vente se passe sur le marché mondial et qui en profite.

[3] Coltan: abréviation pour «columbite-tantale». Minerai gagné à partir du tantale et de la colombite (= niobium). Le tantale est un bon conducteur de courant et résiste à la chaleur et à l'acidité, d'où irremplaçable actuellement pour la construction de platines conductrices de téléphones portables, de consoles de jeux, d'ordinateurs portables et de lecteurs de CD, dans la construction d'appareils de chimie ainsi que dans l'industrie spatiale et de l'armement. Le tantale coûtait lors du boom de l'industrie électronique par moments plus de 900 euro le kilo.

3.3.3 Gouvernement, rebelles et occupants créent des réseaux de pillage

La guerre en République démocratique du Congo coûte beaucoup d'argent à tous les participants: les armes et les munitions doivent être achetés sur le marché mondial. Comme beaucoup de transactions ainsi que le transport qui s'ensuit sont illégaux, il faut le cacher. Ni les différentes organisations rebelles ni les puissances immédiatement impliquées ne peuvent, après le système de Mobutu, financer leur pouvoir ouvertement par des crédits. Par conséquent, l'acquisition de leurs propres moyens financiers est la condition de la poursuite de la guerre. Il existe entre-temps un grand nombre d'enquêtes sur les intérêts économiques des États qui ont stationné des troupes en République démocratique du Congo. Des organisations non gouvernementales (ONG) ont présenté des études de cas pour lesquelles elles ont fait des recherches – souvent dangereuses – sur le terrain. À côté des ONG, les Nations Unies aussi (ONU) présentèrent des rapports faits par une Commission d'enquête créée spécialement dans ce but. Cette commission a rassemblé, dans quatre rapports complets, depuis le printemps 2001, une abondance de faits sur ceux qui font des affaires, avec qui et pour quels motifs, de quelle manière les différentes armées et leurs dirigeants politiques participent aux revenus, et qui, dans les pays industrialisés, revend finalement ces marchandises aux consommateurs.

> «C'est un conflit politique autour du nouvel ordre étatique de l'Afrique centrale, et en même temps une lutte pour la distribution économique à l'âge de la mondialisation. Car sur la voie de l'approvisionnement agissent des messieurs en costume rayé, des marchands d'armes, des spéculateurs boursiers, des jongleurs financiers, des magnats des matières premières. Vraisemblablement Madeleine Albright, l'ex-ministre américaine des affaires étrangères, a-t-elle pensé aux implications transnationales quand elle nomma première guerre mondiale africaine l'incendie gigantesque entre les sources du Nil et l'embouchure du Congo. On s'était alors moqué d'elle». *(Grill 2001)*

D'après les études de l'ONU et celles des organisations non gouvernementales, on peut aussi comprendre comment les intérêts économiques des États impliqués évoluent. Au lieu de se battre pour le pouvoir dans l'État, on le fit de plus en plus pour l'accès aux sources pécuniaires. La commission d'experts des Nations Unies écrivait au début de l'année 2001 que le conflit tournait principalement autour des cinq matières premières les plus lucratives: le coltan, les diamants, le cuivre, le cobalt et l'or: «Le pillage des ressources naturelles de la République démocratique du Congo par des armées étrangères est systématique et est devenu systémique.»[4] Toutes les parties ont gagné dans ce conflit imbriqué dans d'illégaux réseaux commerciaux mondiaux; des groupes ennemis commerçaient ensemble et se fournissaient en armes aux mêmes sources, grâce aux mêmes intermédiaires. «La volonté de réussir en affaires l'emporte maintenant sur le souci de la sécurité. Seul le peuple congolais est perdant au regard de cette gigantesque entreprise.» *(ONU 2001, p45)*.

À la priorité donnée aux intérêts des affaires, on voit jusqu'où les coordonnées s'étaient déplacées. Le commerce de matières premières et d'armes ne servait plus seulement de garantie de capacité de combat mais devint une fin en soi. L'approvisionnement en matières premières et leur commercialisation furent pratiquées selon un modèle semblable à celui qui existait sous Mobutu. Les réseaux existants purent être repris ou copiés *(Ratsch 2003, p57–58)*.

Le désir de matières premières fut même probablement la cause de la rupture de la coalition de plusieurs années entre l'Ouganda et le Rwanda, à côté de leurs différentes idées sur l'avenir politique. À la fin de l'année 1999 et au début de l'an 2000, des troupes des deux États, ainsi que les milices qui leur étaient alliées, se livrèrent des combats acharnés pour la domination de la ville de Kinsangani. Les deux côtés voulaient contrôler le commerce des diamants extraits à la périphérie. Plusieurs milliers d'hommes moururent lors des combats. L'Ouganda et le Rwanda sont depuis ennemis *(AI 2003a / Raeymaekers 2002, p15)*.

Le dernier rapport en date de l'ONU, publié en octobre 2002 suggère que le pillage de la République démocratique du Congo n'a pas cessé avec la fin de l'occupation directe par d'autres États. Le gouvernement de la RDC, tout comme les cercles intéressés au Rwanda, en Ouganda et au Zimbabwe ont établi des «réseaux d'élite» qui continuent à remplir les porte-monnaie des gouvernements et des puissants. Le rapport constatait que ces réseaux d'élite ressem-

[4] Toutes les traductions tirées de textes en anglais ont été effectuées par l'auteur (etraduites ensuite, n. de la trad.).

blaient à des organisations criminelles et avaient entre autres les caractéristiques suivantes:

- Les réseaux sont constitués d'un nombre relativement petit de personnes qui appartiennent à l'élite politique, militaire et économique de leur patrie, ou bien aux organisations rebelles de leur région.
- Les membres des réseaux tentent de s'enrichir personnellement ou – dans le cas du Rwanda – de réaliser des recettes pour le pays.
- Cet enrichissement est rendu possible par les militaires et les services de sécurité qui imposent leurs intérêts individuels par des menaces de violence ou par l'usage de la violence.
- Les réseaux monopolisent, dans les régions qu'ils contrôlent, la production, le commerce et la taxation.
- À part le vol, font partie de leurs méthodes les détournements, la non déclaration de biens, la contrebande, la fraude fiscale, la corruption.
- Pour voiler leurs activités, ils créent leurs propres entreprises et établissent des joint-ventures avec d'autres entreprises.
- Les réseaux ont des liens étroits avec la criminalité organisée, par le biais d'entreprises de transport et par le commerce d'armes et de matières premières *(ONU 2002a, p5–7)*.

Ces réseaux jouèrent et jouent un rôle central dans la poursuite de la guerre. Ils s'occupaient de l'écoulement du butin et acquéraient ainsi les fonds pour l'achat d'armes. Ils étaient à disposition pour l'approvisionnement en armes et pour leur transport, aussi bien que pour l'exécution de transactions financières internationales. Ils étaient donc le lien entre les parties en conflit et le marché mondial, qui reprenait les matières premières et livrait les armes. Les intérêts économiques étaient et sont l'un des motifs de la façon de conduire cette guerre en RDC, horrible et sans égards: une grande partie des soldats ne cherchait pas à traiter la population de manière à ce qu'elle accepte leur domination, ou même à se faire beaucoup d'adeptes pour pouvoir un jour gagner des élections. Leur but était l'acquisition la plus rapide d'argent, et non pas la construction politique, sociale et économique de structures durables.

Le réseau existe toujours

La Commission d'enquête des Nations Unies constatait dans son rapport final fin 2003 que les groupes en conflit dans l'Est de la RDC continuent à financer leur guerre par le pillage de matières premières. Une partie des combats est menée pour assurer le contrôle des matières premières. Selon ce rapport, après le retrait officiel des troupes étrangères il y eut bien une diminution du pillage illégal des mines, mais la situation est au fond restée la même. Le commerce d'armes se poursuit également. La condition à une amélioration de cette situation serait l'établissement de structures de pouvoir stables. «Faute d'un gouvernement fort, central et démocratiquement élu qui ait le contrôle de son territoire, l'exploitation illégale se poursuivra et continuera d'engendrer et d'attiser les conflits dans la région, au détriment du peuple congolais, qui endure des souffrances excessives depuis trop longtemps.» *(ONU 2003d, p16)*

Il est caractéristique pour la fragilité de la situation qu'une partie du rapport de la Commission d'enquête des Nations Unies n'ait pas été publiée. Les Nations Unies craignaient que sinon le processus de paix puisse être mis en danger.

Dans cette partie du rapport non publiée, les experts des NU en viennent au résultat que les réseaux des élites sont contre le processus de paix. Spécialement les profiteurs de la guerre du Rwanda, d'Ouganda ainsi que de l'ancien gouvernement Kabila à Kinshasa n'auraient pas intérêt à une paix durable. Ils feraient à nouveau des préparatifs de guerre, importeraient des armes et formeraient des soldats. La paix est dangereusement menacée. Cela serait financé par la poursuite du pillage des matières premières, que ce soit dans les territoires contrôlés par des groupes rebelles alliés, ou que ce soit dans des régions sous le contrôle du gouvernement.

Ces accusations ne peuvent cependant pas être étayées par des documents vérifiables. Beaucoup sont semble-t-il basées sur le on-dit. En plus, le rapport ne parle pas du tout des motifs de sécurité politique des parties impliquées dans le conflit.

Dans cette situation peu claire, il n'est pas étonnant que les Nations Unies aient décidé, dans une résolution datant de la mi-mars 2004, de recueillir plus d'informations. Les troupes de l'ONU (MONUC) doivent tenter plus fortement d'enrayer l'introduction illégale d'armes et de rassembler des informations de manière précise. Dans cette résolution, il est aussi demandé à tous les groupes impliqués dans

cette guerre de répondre enfin de manière concrète aux exigences d'anciennes résolutions. Cela vaut surtout pour l'exigence d'une cessation des livraisons d'armes dans les régions en crise. Les décisions antérieures des Nations Unies sur ce sujet ont été apparemment ignorées des parties en conflit *(ONU 2004)*.

Une conférence des Grands Lacs comme tentative de solution?

Une pacification de la RDC ne peut être durable que si tous les participants sont d'accord avec la solution. C'est pourquoi les Nations Unies sont en train d'organiser en ce moment une conférence à laquelle sont invités tous les États impliqués dans la guerre au Congo. Le but de cette conférence est la mise en place de bonnes relations de voisinage entre les pays. De plus, le but est une convention régionale qui pacifierait toute la région: «La conférence a pour objectif d'offrir une enceinte régionale qui facilitera l'adoption et l'application d'un pacte de stabilité, sécurité et développement articulé autour de quatre grands domaines: 1) paix et sécurité ; 2) démocratie et bonne gouvernance ; 3) développement économique et intégration régionale; et 4) questions humanitaires et sociales.» (ONU 2003f, p3)

Dans ce but, il faut essayer de faire participer à la discussion si possible tous ceux qui sont concernés. «Le processus préparatoire sera le plus ouvert possible et l'on travaille actuellement à y inclure, outre les pays constitutifs de la région, un certain nombre de parties prenantes telles que les représentants de la société civile de ces pays, les pays voisins, les amis de la région et les partenaires internationaux de développement.» (ONU 2003f, p3)

En ce moment, il n'est pourtant encore pas clair, quand exactement cette grande conférence doit avoir lieu. Il y a des entretiens préalables, cependant la date prévue à l'origine pour le milieu de l'année 2004 ne peut plus être maintenue.

3.4 Les acteurs armés

Malgré des intérêts économiques semblables au cours de la guerre, il y eut parmi les groupes rebelles des différences considérables concernant la raison pour laquelle ils commencèrent la guerre. De même, la réalisation des pillages était et est très différente.

3.4.1 Le gouvernement rwandais canalise les recettes

Le Rwanda et l'Ouganda s'allièrent au RCD (Rassemblement congolais pour la démocratie). Ce dernier fut fondé le 12 août 1998 dans la capitale rwandaise Kigali. En même temps commençait la guerre.

Le premier objectif de cette guerre était le démantèlement des rebelles rwandais opérant depuis la République démocratique du Congo. Les plus importants étaient:

- l'ex-FAR (ex-forces armées rwandaises): successeurs de l'armée au pouvoir jusqu'à 1994, qui, dit-on participa au génocide, ainsi que
- l'Interhamwe: milices du Rwanda, qui commirent le génocide avec l'armée du Rwanda.

Ces deux groupes se réunirent en 1997 sous l'appellation:

- AliR (Armée de libération rwandaise), qui à partir de la RDC attaquait toujours les régions frontière du Rwanda et y tua beaucoup de gens, tout comme elle détruisit de manière ciblée l'infrastructure.

Même après de nombreuses pertes dues aux attaques de troupes rwandaises, on suppose que les unités AliR disposaient d'encore 25 000 soldats début 2001. Parmi eux se trouvaient environ 3000 meneurs du génocide au Rwanda. Laurent-Désiré Kabila s'allia à l'AliR, et admit beaucoup de ses soldats dans son armée régulière *(PNUD 2002a, p8–19)*.

C'est ainsi que des extrémistes rwandais combattaient aux côtés de l'homme qui avait dirigé leur démantèlement et qui avait empêché l'enquête sur les massacres des réfugiés hutu.

Le Rwanda engagea à peu près 25 000 de ses 45 000 soldats en RDC *(ONU 2001, p28)*. Avec les organisation rebelles alliées RCD, avec des troupes ougandaises et aussi, dans les régions frontalières, des troupes burundaises, les unités rwandaises pénétrèrent rapidement en RDC. Après l'échec de la marche sur Kinshasa, ils détenaient des territoires plus grands qu'il ne fallait pour la protection des frontières: les soldats rwandais se trouvaient à plus de 1000 kilomètres à l'intérieur du territoire congolais.

Le partenaire allié principal était entre-temps le RCD-Goma (Rassemblement congolais pour la démocratie-Goma), dont une aile, RCD-Kinsangani/ML orientée vers l'Ouganda, s'était détachée. Avec ce mouvement de rebelles, le Rwanda dominait de grandes parties de l'Est de la RDC. Les troupes du RCD-Goma étaient commandées, armées, formées et quelquefois aussi payées, par des militaires rwandais.

Immédiatement après l'occupation en septembre 1998 commença le pillage des stocks disponibles dans les camps des commerçants intermédiaires. Plusieurs milliers de tonnes de coltan, de minerais de zinc et d'étain, ainsi que d'autres matières premières minérales furent transportés hors du pays, tout comme des grains de café, des troncs d'arbres, et même des machines enlevées aux fabriques. Ces activités étaient coordonnées par «Bureau Congo», un département du ministère de la défense à Kigali. Le but en était de financer les troupes avec l'argent sorti du Congo *(ONU 2001, p8 et p42)*.

La Commission d'enquête des Nations Unies part du fait que les revenus de «Bureau Congo» tirés des commerces de la RDC, seulement pour l'année 1999, se montaient à 320 millions de dollars US. Nulle trace de ces fonds n'apparaissait dans le budget officiel du Rwanda *(ONU 2002a, p16)*. À la fin de 1999 et en 2000, en raison du prix élevé du minerai sur le marché mondial, le commerce du coltan était fort lucratif. Les experts des Nations Unies estiment que l'armée rwandaise écoula du coltan pour une valeur de près de 250 millions de dollars US *(ONU 2001, p30)*.

D'autres estimations supposent que l'ONU avait évalué beaucoup trop haut les revenus tirés du coltan. Que le commerce se fit à grande échelle est sûr. En 2000 seulement le Rwanda exporta seul, selon des sources officielles, du coltan pour 64 millions de dollars US, et l'années suivante, les bénéfices se montaient à 44 millions de dollars US *(Cuvelier/Raeymaekers 2002a, p9)*. Le pays ne dispose cependant lui-même que de très faibles revenus propres.

Enfants-soldats de la RCD-Goma (Photo: Heinz Werner Weßler)

La comparaison avec le budget consacré à la défense montre l'importance de ces rentrées d'argent, qui, selon le budget du pays pour l'année 2000, ne se montaient qu'à 63 millions de dollars US *(ONU 2001, p28)*. Ces rentrées obtenues de pillages dépassaient semble-t-il clairement les dépenses du stationnement des troupes en RDC *(Raeymaekers 2002, p9–10)*. Sans ces rentrées, la guerre n'aurait jamais pu être financée. Le gouvernement rwandais a des conditions strictes du Fonds monétaire international en ce qui concerne ses dépenses militaires, et couvre de surcroît une grande partie du budget par des paiements pour l'aide au développement et des crédits venant des pays industrialisés. Le pillage du pays occupé était ainsi la condition préalable de l'occupation.

Après que les réserves eurent été pillées, commença la construction de structures particulières pour l'exploitation des matières premières. Pour assurer le ravitaillement et la commercialisation par la capitale rwandaise Kigali, des militaires créèrent leurs propres entreprises. Ce faisant, les intérêts concernant purement la sécurité se retrouvèrent bientôt

à l'arrière-plan. Les militaires rwandais n'avaient pas de réticences morales quant au choix de leurs partenaires commerciaux. Aziza Kulsum Gulamali en faisait partie, par exemple, personne de contact dans toute la région centrale de l'Afrique dans le domaine de la contrebande de matières premières et le commerce des armes ; elle entretient des relations d'affaires avec de nombreux belligérants. Malgré tout elle fut par moments un personnage central lors du commerce des matières premières dans les territoires occupés par le Rwanda *(ONU 2001, p20)*. Certains témoignages indiquent que les troupes rwandaises n'ont pas marché sur les unités rebelles rwandaises, bien qu'ils aient ait su où elles se cachaient. De plus, les plus gros contingents de troupes furent de préférence stationnés dans les régions riches en matières premières, et non pas près des lieux de séjour supposés des groupements de rebelles *(APPG 2002, p10)*.

De nombreuses indications prouvent en plus l'existence d'affaires avec les groupes de rebelles congolais et rwandais ennemis *(Raeymaekers 2002, p8 / ONUa 2002, p15 / AI 2002 / APPG 2002, p10)*. Par ce biais, des organismes gouvernementaux du Rwanda financèrent indirectement le combat de leurs ennemis.

Il est reproché aux militaires rwandais et au RCD-Goma, leur allié, d'avoir commis de graves violations des droits de l'homme. Ceci concerne autant le comportement des soldats envers la population civile congolaise que les circonstances entourant l'exploitation des matières premières. Meurtres, vols, viols, arrestations et tortures étaient à l'ordre du jour. Les hommes travaillant dans les mines furent exploités avec brutalité. Suivant les rapports, en plus du travail forcé des enfants, fait quasi quotidien, d'autres enfants furent forcés de travailler dans les mines de coltan. Des adultes aussi, vivant autour des mines, furent amenés de force au travail sous les armes des soldats rwandais. De plus, il semble que des troupes rwandaises aient amenés dans une très large mesure des prisonniers des prisons locales – la plupart attendent encore leur procès à cause du génocide de 1994 – dans les mines et les y ont forcés au travail *(Raeymaekers 2002, p8 / ONU 2002a, p17 / AI 2001a)*.

À cause de la chute des prix du coltan en 2001, les Rwandais et le RCD endurèrent de massives pertes de bénéfices. Ils essayèrent de les compenser par de nouvelles ponctions fiscales, comme par exemple un impôt sur les importations de biens humanitaires (Dietrich 2002, p41). Sur tous les autres secteurs possibles aussi des impôts furent levés, et les entreprises forcées à payer des taxes. La plus grande partie des fonds passa à l'armée rwandaise.

Il ne restait alors plus assez d'argent au RCD-Goma pour payer la solde de ses propres soldats. Des rapports internes du RCD-Goma reprochent même au «Bureau Congo» d'avoir trompé les organisations de rebelles lors du commerce de diamants: les diamants extraits en RDC étaient envoyés à Kigali sans participation du RCD-Goma aux bénéfices, et y étaient vendus sur le marché international. La pénurie d'argent des troupes de rebelles – à côté de l'avidité personnelle des dirigeants – a sûrement été une des raisons pour lesquelles les soldats n'obtenaient souvent pas leur solde. Ils en sont donc réduits au pillage pour se nourrir *(ONU 2002a, p18–20)*.

De nombreuses tournées de pillage semblent avoir été bien organisées. D'après certaines déclarations, les troupes rwandaises et les combattants du ECD, sous le commandement d'officiers, barraient les chemins d'accès à certains endroits qu'ils pillaient ensuite *(AI 2003a)*.

Le retrait des troupes rwandaises en automne 2002 n'entraîna pas de changements notables: les réseaux d'élite de pillage existent toujours. En grande partie, ce sont des hommes d'affaires rwandais qui réalisèrent des achats de diamants, d'or et de coltan. Comme les unités de combat restées secrètement en RDC, ils possédaient apparemment des passeports congolais. Le butin, selon les reproches, devait aller comme auparavant à Kigali, même après la dissolution du «Bureau Congo» début 2003, et de là, sur les marchés internationaux *(ONU 2002a, p5 et p15–16)*. Qui a le contrôle sur cette dernière étape a aussi le contrôle sur la plus grande partie des bénéfices produits.

> Un observateur a déclaré à Amnesty International: «Il ne s'agissait pas de pillage à la manière anarchique habituelle, où les soldats ne prennent que ce qu'ils peuvent emporter. Ils savaient quelle quantité de nourriture chaque foyer avait reçu et s'assuraient qu'on leur en remettait la totalité. Ils se sont également emparés des vêtements des villageois et de tout le bétail ; ils ont même abattu les plantations de bananiers. Les cultures ont été piétinées. Ils ont tout emporté dans un convoi de camions. Le pillage était tout à fait systématique et organisé. Et il ne faisait aucun doute que la distribution du PAM et la population fraîchement rentrée étaient délibérément visées.»
>
> *(Source: AI 2003a)*

3.4.2 Les élites d'Ouganda hors contrôle?

Le gouvernement ougandais a toujours souligné qu'il était entré dans l'Est du Congo avec 10 000 de ses 50 000 soldats pour la protection de sa propre population. L'objectif de l'opération aurait été de détruire les camps de la LRA (Lord's Resistance Army) existant du côté congolais de la frontière. Cette troupe de rebelles du fanatique religieux (chrétien) Joseph Kony relance toujours depuis les années quatre-vingts des expéditions de pillage en Ouganda , venant de la RDC et du Soudan. Elle a enlevé plusieurs milliers d'enfants pour en faire des enfants-soldats ou des esclaves sexuelles *(PNUD 2001a, p24–26)*.

D'autres motifs des Ougandais étaient les menaces des Banyamulenge (Tutsi congolais) en RDC, ainsi que l'amitié autrefois encore étroite avec le Rwanda.

Ces intérêts portant sur la sécurité et la politique n'expliquent cependant pas pourquoi l'armée ougandaise s'avança jusqu'à 1000 kilomètres à l'intérieur du territoire de la RDC. Au plus tard dès le renversement de la rébellion de Kabila en 1996 et des relations d'affaires qui s'ensuivirent, les politiciens et les militaires ougandais savaient très exactement quelle quantité de matières premières se trouvaient dans l'Est du Congo. Des témoins prétendant que l'armée ougandaise avait utilisé ce savoir et, de manière ciblée, avait poussé à l'occupation de régions riches en mines d'or et de diamants. Le transport dans des entrepôts des matières premières qu'elle trouva commença tout de suite *(ONU 2001, p8)*, ainsi que l'installation d'entreprises par des généraux et des politiciens de haut rang, dont des parents proches du président ougandais Museweni. Ils se chargèrent du commerce intermédiaire des matières premières et en monopolisèrent le transport à l'étranger par leurs propres compagnies d'aviation. En outre, les entreprises ougandaises assuraient en partie l'importation de biens de consommation quotidienne et d'essence. Ce faisant, ils profitaient du fait qu'ils ne payaient pour leurs affaires ni impôts ni droits de douane, contrairement aux hommes d'affaires locaux. En plus des revenus leur venant de ses propres affaires, l'armée ougandaise obtenait aussi une partie des droits de douane et des impôts qu'elle levait auprès des hommes d'affaires locaux avec l'aide des groupes de rebelles congolais alliés *(ONU 2002a, p21–27)*.

Les entrepreneurs ougandais n'avaient aucun scrupule à faire aussi des affaires avec les groupes de rebelles qui combattaient les troupes ougandaises *(Raeymaekers 2002, p8–9)*.

Avec la revente des biens importés de la RDC, les biens d'exportation ainsi que les rentrées d'impôts de l'Ouganda avaient vraiment augmenté, ce que loua le Fonds monétaire international dans ses rapports sur le pays *(ONU 2001, p32 / Reno 2002)*: les exportations d'or venaient pour plus de 90% de la RDC. Les exportations de diamants officiellement enregistrées commencèrent même seulement avec l'occupation de l'Est du Congo (ONU 2001, p21 / **tableau 9**).

Les troupes d'occupation essayèrent d'enrayer tout commerce ne passant pas par les canaux souhaités. Par des barrages routiers, ils contrôlaient, avec des soldats rebelles, les hommes qui voulaient quitter les régions minières. Celui qui était pris sur le fait de vouloir vendre des diamants pour son propre compte à l'insu des compagnies autorisées était menacé d'être fusillé sur-le-champ *(Raeymaekers 2002, p14)*.

Beaucoup de soldats essayèrent d'obtenir des revenus par chantage ou par le vol. Leurs officiers, eux-mêmes impliqués dans de plus grosses affaires – ignoraient délibérément ces crimes *(ONU 2001, p32)*. Le manque de punition est l'une des causes des nombreuses et massives violations des droits de l'homme reprochées aux soldats ougandais *(AI 2003a)*.

> Témoignage d'un chercheur de coltan:
>
> «Le matin, quand tu te levais, les Ougandais te donnaient un paquet de cigarettes et deux bouteilles de bière (...) Le soir, quand tu avais fini d'extraire, tu devais payer en coltan. C'était très cher. Une bouteille de bière me coûtait deux cuillères de coltan (environ huit $US) et les cigarettes une cuillère. Quand tu refusais ou n'avais pas de coltan, ils te battaient et menaçaient de te fusiller.»
>
> *(Harden 2002, p31)*

Mottes de coltan et chercheurs
(Photos: www.un.int/drcongo/coltan)

Tableau 9:
Ouganda: Exportation et extraction de matières premières, 1994–2000

Année	Or	Etain	Coltan	Cobalt
A. Exportation de matières premières (en tonnes)				
1994	0,22	-	-	-
1995	3,09	-	-	-
1996	5,07	3,55	-	-
1997	6,82	4,43	2,57	-
1998	5,03	-	18,57	-
1999	11,45	-	69,5	67,48
2000	10,83	-	-	275,98
B. Extraction de matières premières (en tonnes)				
1994	0,0016	3,704	0,435	-
1995	0,0015	4,289	1,824	-
1996	0,003	0,38	-	-
1997	0,0064	1,81	-	-
1998	0,0082	1,102	-	-
1999	0,0047	-	-	76,74
2000	0,0044	-	-	287,51

©2003 SÜDWIND *(Source: ONU 2001, p21)*

L'expédition au Congo – selon le budget de l'État, en l'an 2000 110 millions de dollars – n'aurait sûrement pas pu être financée à partir du budget de la défense officiel *(ONU 2001, p28–29)*. Cependant, contrairement au Rwanda, les services de l'État n'en profitaient directement que dans une moindre mesure: les gains restaient dans les caisses privées des petits groupes influents qui contrôlaient les affaires *(ONU 2002a, p22 / Raeymaekers 2002, p10)*.

Un certain nombre de personnes concernées avaient avant déjà été impliquées dans des scandales de corruption, mais le chef de l'État Museweni leur restait fidèle. Il est peu clair dans ce contexte si le président ne voulait pas mettre un terme aux affaires de ses subordonnés ou s'il avait simplement perdu tout contrôle *(Reno 2002)*. Cette question est d'autant plus urgente que la réputation internationale de l'Ouganda – qui passait auprès des gouvernements et des États industrialisés comme modèle de réformes économiques et politiques réussies – a énormément souffert. De plus, l'engagement en RDC fixait beaucoup de soldats qui auraient été utiles de manière plus urgente dans la lutte contre les attaques rebelles venant du Soudan.

La question est de savoir le rôle que joueront à l'avenir les champs de pétrole supposés, après les premières explorations, de part et d'autre de la frontière entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo. Le gouvernement de Kinshasa accorda l'autorisation de forages d'essai dans une région qu'elle ne domine même pas elle-même. Le fait que justement une entreprise dont on dit qu'elle entretient des contacts intensifs avec une entreprise de mercenaires ait obtenu les droits de prospection du pétrole ne laisse entendre rien de bon *(ICIJ 2002b / Pole 2003)*.

Alliances instables avec les rebelles

Les troupes ougandaises travaillaient aussi bien pour les combats que pour les affaires avec différents groupes de rebelles. Les plus importants sont:

- le MLC (Mouvement pour la libération du Congo), fondé en octobre 1998. Le MLC reçut de l'argent, des armes et des formateurs du gouvernement ougandais, et domine d'autres parties du Nord-Ouest de la RDC.
- le RCD/Kisangani-ML (Rassemblement congolais pour la démocratie/Kisangani-Mouvement de libération). Ce groupe est une scission du RCD d'origine, et domine des parties du Nord-Est de la RDC.
- Momentanément le MLC et le RCD-ML ont fusionné pour donner le FLC (Front de libération du Congo). Mais cette alliance éclata début 2002, lorsque le RCD-ML et son chef Mbusa Nyamwisi se présentèrent tout d'un coup comme alliés de Kabila.

Ceci montre le problème des militaires ougandais: à côté du MLC, d'autres groupes furent créés, puis laissés tomber, et en partie aussi battus militairement. Lors du conflit Hema-Lendu à Bunia et dans la région Ituri, l'Ouganda soutint par exemple d'abord les Hema, puis de plus en plus leurs ennemis les Lendu par le moyen d'armes et de logistique. Le soutien de ces groupes semble être sans concept. On se pose la question de savoir s'il y eut des plans stratégiques ou si ce soutien fut plutôt dominé par l'espoir du gain.

Ceux qui profitaient de ces changements d'alliances étaient des faiseurs d'affaires. Ils vendaient des armes à un grand nombre de groupes *(AI 2003a / ONU 2002a, p25–26)*. Par l'armement de ces plus petites milices, ils réveillaient les luttes dans l'Est du Congo. Les combats qui s'ensuivaient les assuraient d'autres ventes d'armes ainsi que l'accès aux matières premières. Il ne s'agissait donc en aucun cas seulement de «conflit tribal» comme les médias voulaient souvent le faire croire (voir **étude de cas 3**).

À côté de la vente d'équipement, les officiers ougandais seraient , contre paiement, directement intervenus dans les combats: «Dans quelques cas, les différentes unités des forces armées ougandaises apportèrent leur soutien à des groupes rivaux entre eux.» *(AI 2003a)*

3.4.3 Le Burundi impliqué seulement accessoirement

L'armée burundaise combattait aux côtés du RCD, ainsi qu'aux côtés de l'Ouganda et du Rwanda contre Laurent-Désiré Kabila. L'intervention fut justifiée politiquement par les attaques des FDD (Forces pour la défense de la démocratie) et du FLN (Front de la libération nationale). Ces groupes composés essentiellement de Hutu veulent soutenir le gouvernement burundais et opèrent depuis de nombreuses années à partir de la RDC et de la Tansanie. Le FDD fut soutenu depuis 1998 par Laurent-Désiré Kabila et dispose en RDC d'environ 5000 soldats, le FLN est un peu plus petit *(PNUD 2001a, p19–23)*.

En outre, les rebelles burundais auraient reçu des armes et des formateurs aussi des troupes du Zimbabwe, pour pouvoir en contre-partie servir comme une sorte de troupe mercenaire contre des groupes congolais *(ONU 2001a, p27)*.

Le Burundi, lui-même secoué par une guerre civile, n'a été, en comparaison avec le Rwanda et l'Ouganda, impliqué que dans une moindre mesure dans les opérations militaires en RDC. Pour l'essentiel, ils se limitaient à des patrouilles le long de leurs propres frontières.

(PHOTO: WWW.UN.INT/DRCONGO/COLTAN)

Malgré tout, les exportations de matières premières, qui n'étaient pas extraites dans le pays, augmentèrent sensiblement après le début des combats dans l'Est du Congo. On suppose que l'armée participait à des pillages d'entrepôts de matières premières qu'ils découvraient *(ONU 2001, p11 et 26–27)*.

La Commission d'enquête des Nations Unies n'a pas trouvé d'indices montrant que les dirigeants de l'armée ou les hommes d'affaires aient systématiquement monté leurs propres entreprises. En effet, le pays instable servait déjà avant la guerre de pays de passage pour les biens de contrebande venant de la RDC *(ONU 2001a, p22)*.

3.4.4 Le Zimbabwe et le gouvernement de la RDC: pillage en commun par les élites

Le Zimbabwe, secoué de crises, stationnait par moments 11.000 soldats, c'est-à-dire un tiers de la totalité de son armée en RDC, même s'ils n'avaient pas de frontière commune. *(Global Witness 2002, p10)*. Le chef d'État zimbabwéen, Mugabe, avait déjà soutenu le AFDL, alors que l'AFDL n'était encore qu'une organisation de rebelles. Après que Laurent-Désiré Kabila s'était retrouvé en grande difficulté, il demanda l'aide de la SADC, une organisation économique de 14 États du Sud de l'Afrique, dont fait aussi partie la RDC. Mugabe exigea que les États de la SADC aident militairement, tel qu'il est dit dans les contrats, le chef d'État en difficulté. Ainsi il défiait l'Afrique du Sud, qui soutenait les adversaires de Kabila. Mugabe voulait montrer dans son attitude que son État représentait toujours une puissance dominante, et n'était pas prêt à se soumettre aux volontés de l'Afrique du Sud *(Paes 1998, p11 / Nest 2001, p470)*.

Un autre motif pour Mugabe fut probablement la crainte que l'Ouganda et le Rwanda puissent occu-

Etude de cas 3: Les médias au «cœur des ténèbres»

Dans le monde entier, beaucoup de journalistes parlèrent dans leurs reportages de la guerre en République démocratique du Congo de retour au «cœur des ténèbres». Ils faisaient ainsi allusion à un roman de Joseph Conrad, publié en 1904, qui a pour objet les horreurs commises par les seigneurs coloniaux dans l'ancienne colonie du Congo. Conrad met en scène dans son roman un commerçant blanc sans scrupules, qui met des têtes décapitées en pique sur la grille de son jardin et part faire des razzias avec les troupes qu'il a sous ses ordres.

Le roman contient certainement des aspects criticables. Cependant il ne mérite pas que des auteurs d'articles de presse (et de loin pas la totalité) utilisent son titre dans une relation complètement fausse. Soit ils n'ont pas lu le livre, soit ils ne l'ont pas compris. On ne peut expliquer autrement pourquoi ils intitulent toujours à nouveau «Au cœur des ténèbres» des articles qui précisément relatent les combats en RDC comme étant des «conflits ethniques». Ce cliché signale que c'est un conflit «causé par la nature de certaines cultures qui n'étaient pas capables ou désireuses de se moderniser» (Ellis 2003, p39).

Le conflit dans la province Ituri dans le Nord-Est du Congo fut décrit ainsi ces derniers mois. Et pourtant un grand nombre d'études décrivent la toile de fonds économique du conflit ininterrompu, en cours depuis 1999, et témoignent de l'aggravation des combats à cause de troupes ougandaises et rwandaises (PNUD 2001a, p39–41 / Oxfam 2001, p6–12 / AI 2003 / Pole 2003 / HRW 2003).

Les pires violations des droits de l'homme non plus ne se basent pas sur des «conflits ethniques». Ainsi par exemple un rapport d'enquête des Nations Unies prouve que lors du pillage de la ville de Mambasa les pires violations des droits de l'homme y eurent lieu – dont du cannibalisme et du cannibalisme forcé –, causées par des unités terroristes de diverses origines qui parlaient quatre langues différentes. Ces crimes furent commis sur ordre des chefs militaires (ONU 2003a). Il ne s'agissait en grande partie pas de rites archaïques d'une «tribu», mais de terreur froidement calculée pour imposer leurs propres buts – ce que des soldats allemands commirent aussi lors de la deuxième guerre mondiale ou des expéditions dans les colonies.

La guerre ne vaut même pas une information de plus

Voyant le désintérêt de la population allemande pour les événements en RDC, peu d'auteurs prennent le temps de pénétrer plus à fond dans le contexte: ils ne pourront de toute façon pas vendre beaucoup d'articles sur ce sujet. La guerre quotidienne ne fournit plus de «nouvelles» informations et dans les journaux allemands ne paraît chaque jour qu'une poignée d'articles sur la guerre. Il y en eut plus à l'occasion des négociations de paix et lors de massacres, lorsque le nombre des morts était assez élevé: 'Combien de morts faut-il en Afrique avant que le monde y porte attention?' Le diplomate allemand au Burundi répondit lui-même à la question: '500 et plus... C'est mon expérience.' (Grill 2003)

Pour des «nouvelles» vite écrites par contre, il y a toujours de la place. Le 10 mai 2003, il y avait, et c'est digne d'un record, 189 articles dans la presse germanophone sous le mot-clé «Congo» selon le dépouillement sur l'Internet. Quelques-uns traitaient du déclenchement d'une épidémie d'ébola, deux d'entre eux parlaient de 120.000 réfugiés en partie affamés et malades qui étaient entrés dans le pays voisin, l'Ouganda. Le reste communiquait quelque chose de nouveau et d'extraordinaire: le hayon d'un bac s'était ouvert, et au moins 130 personnes avaient été précipités dans une chute de 2000 mètres.

Le même jour, nettement plus de personnes moururent des suites de la guerre et les chefs de différentes armées s'enrichirent de la vente de matières premières aux pays industrialisés. Mais c'est compliqué. Et donc la plupart du temps cela n'entre pas en ligne de compte.

La lecture du roman de Joseph Conrad, qui décrivait la toile de fonds économique (l'ancienne et l'actuelle) des meurtres et des homicides pourrait, au-delà d'un titre racoleur, aiguiser le regard sur les développements actuels.

per durablement de plus grandes parties de la RDC et ainsi augmenter leur pouvoir *(Möller 1998, p32)*. Ceci aurait encore affaibli la position du Zimbabwe dans la région.

Il est reproché au gouvernement zimbabwéen, , d'avoir eu des intérêts économiques immédiatement après sa marche sur le Congo. Les raisons d'insister pour avoir une compensation économique de l'engagement dans la guerre sont variés.

On trouve un motif dans l'expérience de l'histoire: le Zimbabwe avait aidé l'État voisin, le Mozambique, pendant plusieurs années, en envoyant ses propres soldats dans le combat contre des rebelles de droite, qui étaient soutenus par l'Afrique du Sud. Il n'y eut jamais de compensation pour cela. Lorsqu'au début de années quatre-vingt-dix le gouvernement d'Afrique du Sud changea et entama un processus de paix au Mozambique, ce n'étaient pas les entreprises du Zimbabwe qui profitèrent de la paix, mais celles d'Afrique du Sud, ce qui déçut beaucoup le gouvernement Mugabe *(Dietrich 2002, p41 / Möller 1998, p33 / Nest 2001, p474–475)*. La même chose menaçait d'arriver en RDC. Mugabe avait soutenu Kabila lors de sa lutte pour le pouvoir, et en 1996 lui avait déjà donné cinq millions de dollars US. Ensuite, des entreprises zimbabwéennes, qui appartenaient à l'armée, et donc à l'Etat, livrèrent des marchandises, dont des produits alimentaires, des uniformes et des armes, pour en gros 53 millions de dollars US à l'AFDL. Lors d'une chute de Kabila, ces fonds auraient été perdus *(Nest 2001, p484)*.

Après que les troupes étaient entrées en RDC, les généraux veillèrent à récupérer en RDC les coûts qui survenaient. Ceci fut facilité par le fait que l'armée zimbabwéenne, tout comme le parti du gouvernement ZANU de toute façon soutenait un réseau d'entreprises assez peu transparent, qui étaient actives dans tous les domaines, du transport jusqu'au commerce des matières premières, en passant par la production et la vente d'armes.

Ce n'est donc semble-t-il pas un hasard que l'armée zimbabwéenne reconquière spécialement les régions riches en matières premières dans le Sud de la RDC pour le gouvernement congolais et les occupe. De ces régions au Sud du Congo, une ligne de chemin de fer va directement au Zimbabwe et de là dans les ports d'Afrique du Sud et du Mozambique. L'occupation continue jusqu'à l'automne 2002 sert de base à ces affaires. De plus, le contrôle des exportations permettait au gouvernement Kabila de réaliser en tout cas une partie des revenus possibles avec le commerce des matières premières grâce à la vente de droits de prospection, d'impôts et de droits de douane. Les rapports de l'ONU et d'autres études prouvent que des officiers de l'armée, de riches commerçants et des parents du président Mugabe réalisèrent de nombreuses affaires en République démocratique du Congo. Il en découla un réseau d'entreprises qui étaient dirigées en partie avec des associés du Congo et d'autres États («joint ventures»). Ces entreprises faisaient le commerce de matières premières mais aussi de biens de première nécessité.

La Commission d'enquête des Nations Unies reprocha au gouvernement de la RDC d'avoir vendu à ce réseau commun d'entreprises des droits d'exploitation des matières premières loin au-dessous de leur valeur, en contrepartie d'un soutien militaire.

Il s'agit ici de sommes importantes: le réseau aurait obtenu des biens pour une valeur de près de 5 milliards de dollars US venant des acquis des mines de l'État presque sans contrepartie visible. Lors de ces affaires, il y aurait eu une étroite collaboration entre généraux dirigeants, ministres et autres employés du gouvernement de Laurent-Désiré Kabila – figurant sous leur nom – et des entreprises appartenant à des citoyens du Zimbabwe. Les affaires concernant les licences de prospection, les matières premières et les droits sur le bois étaient traitées en partie par un entrelacs d'entreprises dont la situation de propriété se perdait dans le no man's land des sociétés fictives de divers États. Le montant des sommes qui étaient réalisées avec ces affaires et l'endroit où elles se trouvaient étaient tout aussi opaque *(ONU 2002a, p7–10)*.

À côté de ces richesses minières, une entreprise de l'armée zimbabwéenne s'assura les droits d'exploitation de 33 millions d'hectares de forêts – une surface qui fait 15% du territoire de la RDC *(Global Witness 2002, p3–8)*.

Des pillages avaient lieu dans tous les domaines. La Commission d'enquête des Nations Unies reprochèrent aux officiers de l'armée du Zimbabwe et de la RDC un «vol organisé», et donna comme exemple l'entreprise étatique congolaise MIBA. De nombreuses régions d'exploitation, surtout pour le diamant, appartenaient à la MIBA. Des parties des concessions furent remises en 1999 dans des circonstances douteuses à une entreprise («Sengamines»), qui est pour une bonne part propriété zimbabwéenne *(AI 2002)*.

Cependant, également les soldats et les cadres sur place voulait leur part du butin. Les troupes zimbabwéennes laissèrent des prospecteurs illégaux dans les immenses régions minières qu'elles contrôlaient. Elles leur prirent en contrepartie de l'argent et une partie des pierres trouvées. Le véritable personnel de surveillance des mines se servait aussi directement auprès des chercheurs de diamants illégaux – et échangèrent souvent des tirs avec les soldats zimbabwéens, vu qu'ils recherchaient la même proie.

Le troisième niveau de vol était composé des cadres de la MIBA, qui, comme au temps de Mobutu, se servaient de manière éhontée et revendaient des diamants pour leur propre compte *(ONU 2002a, p12–13)*.

Ce n'est pas seulement avec des entreprises du Zimbabwe que Laurent-Désiré Kabila fit des affaires louches. Au milieu de l'année 2002, il vendit un monopole de commerce de diamants à la société israëlienne IDI. Chiffre d'affaires possible estimé du commerce de la matière première potentiellement rapportant le plus: 600 millions de dollars US par année. De plus, une autre partie des «paiements» devait être acquitté par la livraison d'armes et la mise à disposition de formateurs pour les soldats de la RDC. La richesse du pays conduisit ainsi, sous la forme d'un échange, directement à la continuation de la guerre. Le contrat fut résilié en avril 2001 par Joseph Kabila après des querelles.

(ONU 2001A, P16).

Les conditions de vie des prospecteurs était et est toujours affreuses. Les employés officiels de la MIBA, plus de 7000 personnes, craignaient pour leur emploi au vu de la mauvaise gestion régnante. Les nombreux chercheurs de diamants étaient constamment forcés de soudoyer tant les gardiens que les soldats zimbabwéens pour pouvoir travailler. Ils vivaient toutefois toujours avec le risque de se faire voler, de se faire arrêter arbitrairement, ou de se faire fusiller. Amnesty International a livré des témoignages sur de nombreuses violations des droits de l'homme dans un rapport sur la situation dans les régions de prospection. Cependant, ni les soldats occupants, ni les surveillants, ni les autorités de la police locale n'eurent à craindre une punition de leurs crimes *(AI 2002)*. La collaboration étroite entre les occupants, les forces locales et le gouvernement de Kinshasa leur garantissait l'impunité.

Mais ce manque de droits, justement, a fait que de nombreux commerçants du Zimbabwe durent essuyer des pertes importantes dans la République démocratique du Congo. Ils livraient des marchandises et mettaient des moyens de transport à disposition, et cependant ne furent pas payés dans de nombreux cas par leurs partenaires commerciaux congolais. Ou devaient-ils poursuivre le recouvrement de leur argent? *(Nest 2001, p487–488)*

Les concessions pour l'exploitation des minerais et l'abattage du bois n'ont semble-t-il pas non plus amené de gains importants. Pour une jouissance complète des droits, il aurait fallu investir de grosses sommes, argent que les entreprises du Zimbabwe en perdition n'ont pas. De plus, on manquait de managers compétents *(Global Witness 2002, p4–10)*. Ceci n'exclut pas le fait que des militaires isolés, et les entreprises auxquelles ils étaient reliés, des commerçants ou des politiciens ne firent pas d'importants bénéfices lors d'affaires conclues avec la RDC, sans faire d'investissement.

Les pilleurs gardent-ils leur butin?

La question de savoir comment procéder avec ces richesses volées reste ouverte. Après la retraite des soldats du Zimbabwe, les pillages directs par des soldats étrangers sont certes terminés. Mais que va-t-il se passer avec les contrats conclus? La plupart des entreprises favorisées n'auront pas les moyens financiers de moderniser ces grandes mines et de les rendre capables de fonctionner. Peuvent-elles garder les licences ou les revendre? Ou bien tous les contrats conclus depuis 1997 ne devraient-ils pas – comment beaucoup d'ONG le réclament – être révisés et suivant le cas annulés?

Ce qui s'y oppose, c'est que les pillages des régions occupées par le Zimbabwe ont été menés en étroite collaboration avec des politiciens de haut rang du gouvernement Kabila. Ces derniers ont massivement profités de ces affaires, et dans de nombreux cas espèrent, par leur participation aux entreprises bénéficiaires pouvoir continuer à gagner de l'argent. Comme après la fin de la guerre ils auront part à un nouveau gouvernement, il existe le danger que rien ne changera à la répartition des biens.

3.4.5 Le pétrole d'Angola et les diamants de Namibie

Le gouvernement d'Angola suivit l'appel de Mugabe à sauver Laurent-Désiré Kabila, dans le cadre des accords SADC. Ce faisant, le gouvernement angolais poursuivait tout à fait ses propres buts. Il fut attaqué par des troupes de l'organisation rebelle UNITA ainsi que par d'autres groupes qui exigeaient l'indépendance de l'enclave pétrolifère de Cabinda. Ceux-ci continuaient à avoir une partie de leurs base militaire et de leurs territoires de retraite en RDC. D'après les bruits qui couraient, l'UNITA s'était même alliée avec les adversaires de Kabila, dont faisaient partie aussi beaucoup de partisans de Mobutu, avec lesquels les rebelles angolais entretinrent pendant des années des relations économiques et militaires étroites. De plus, l'UNITA introduisait en contrebande les diamants extraits dans les régions qu'ils contrôlaient en RDC et les y vendait. Avec les bénéfices de la vente, les armes qu'il lui fallait pour la poursuite de la guerre étaient achetées, aussi via la RDC.

Au lieu de laisser tomber l'allié Laurent-Désiré Kabila – comme le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda –, le gouvernement angolais décida l'envoi de troupes d'élite pour le sauver. En un moindre temps, ses quelque 3000 soldats reconquirent les territoires frontaliers déjà occupés par les adversaires de Kabila, à l'aide de l'armée de l'air, d'hélicoptères et de tanks, et arrêtèrent la marche de ces drerniers sur Kinshasa *(Paes 1998, p10 / Oyatambwe/Smis 2002, p30)*.

À la différence des autres États impliqués, le gouvernement d'Angola poursuivit, plus tard aussi à quelques détails près, ses propres intérêts stratégiques et militaires. Il n'insistait pas sur une compensation financière pour l'envoi de troupes *(ONU 2001a, p20)*. Les entreprises angolaises ne furent actives en RDC que dans une moindre mesure. Ne sont connus que des contrats de joint ventures dans le domaine du pétrole. En outre, les gouvernements projetaient une prospection commune de diamants dans les régions frontalières *(ONU 2001, p38 / Dietrich 2002, p43–44)*.

Il est peu clair quelle signification ces contrats ont encore après le retrait des troupes angolaises en automne 2002. Cela ne sera manifeste qu'après un traité de paix et la reconstruction qui suivra.

La Namibie aussi a suivi l'appel de Mugabe et envoya près de 200 soldats en RDC. Le gouvernement de Namibie était chez lui comme au niveau international sous pression depuis le début de son engagement en RDC. Des contrats de joint ventures pour l'exploitation d'une mine de diamants entre une entreprise namibienne aux mains du ministère de la défense et le gouvernement congolais étaient connus *(ONU 2001, p38 / Dietrich 2002, p42–43)*.

On ignore si la mine a vraiment été exploitée et si des bénéfices ont été faits avec les diamants extraits, ou bien si, comme le prétend la société d'exploitation, on ne recherchait que des lieux pour les entreposer. Dans le budget namibien ne figure aucune recette provenant de cette mine. On soupçonna que des membres du gouvernement et des militaires avaient tiré des bénéfices de l'expédition au Congo. Si cela était le cas, ces bénéfices ne peuvent cependant se monter qu'à une petite partie des sommes supposées pour le Zimbabwe, l'Ouganda et le Rwanda *(ONU 2001a, p20)*. Au début de l'année 2001, la Namibie retira ses troupes.

3.4.6 Intérêts économiques des plus petits groupes armés

À côté des groupes de rebelles déjà mentionnés, qui contrôlaient de grand territoires, il y a aussi une grande quantité d'autres acteurs. Beaucoup de ces groupes naissent en peu de temps, changent d'allié, et se dissolvent peut-être. Leur clientèle se nourrit de différents motifs. Souvent l'insécurité régnant dans le pays est la cause de leur création: des villages, des régions ou des groupes ethniques s'associent en bandes armées, se sentant menacés. Ils offrent ainsi à des jeunes et des groupes marginaux «l'accès à des moyens de pression, de la reconnaissance et une richesse qui leur seraient refusés dans la vie civile 'normale'» *(Herberg-Rothe 2003, p73)*. Le passage de la protection individuelle à l'attaque sur d'autres gens est aisé. Par le moyen de pression «arme» à la main, l'appartenance à un groupe armé peut vite devenir la possibilité de gagner son pain.

Ceci se voit entre autres dans le développement des milices maï-maï (aussi appelées mayi-mayi). Les racines de ces milices remontent jusque dans les années soixante. Le plus souvent, les différentes associations se composent de membres d'un groupe ethnique. Ils n'accordent souvent pas leurs actions entre eux. Longtemps ils montrèrent la volonté de chasser tous les soldats étrangers. Cela ne les empêcha pas de conclure toujours à nouveau des allian-

ces, surtout avec les milices hutu du Rwanda. Après le début de la guerre en 1998, de nombreuses milices maï-maï furent équipées par Laurent-Désiré Kabila et quelques-unes officiellement intégrées dans l'armée de la RDC. D'autres parties continuent à être composées plutôt de bandes de pillards et de déserteurs d'autres armées que de rebelles ou de soldats *(PNUD 2002a, p26–27)*.

Les milices maï-maï contrôlent de grandes régions de la campagne. Il y a encore beaucoup de groupes semblables: à l'Est de la RDC combattent des douzaines d'unités armées pour le pouvoir sur de petites régions. Il n'est pas facile de convaincre ces groupes de participer à un processus de paix. Beaucoup d'indices montrent que la fin des combats entraîne avec elle la perte du pouvoir et de revenus:

- Seules les plus grandes organisations constituées d'un grand nombre de soldats et jouissant d'un pouvoir militaire sur des régions entières ont participé à la table des négociations de paix et obtiendront des postes de ministre dans le gouvernement de transition, ce qui leur assurera influence et revenus.
- Seule cette influence les empêchera d'être accusés de leurs crimes et les protégera de la vengeance des victimes.
- Sans une perspective économique, les soldats tout comme les meneurs de petits groupes ont peu d'intérêt à voir se terminer les combats.
- D'autres groupes ne déposeront les armes, qu'ils pensent être utiles à leur protection, qu'après le rétablissement du monopole de pouvoir de l'État et l'entrée de forces de sécurité.

Sans le désarmement de nombreux groupes , il n'y aura pas de paix durable. À quel point les problèmes sont graves, on le vit entre autres fin juillet 2003: alors que les dirigeants du RCD-Goma entraient dans le gouvernement congolais, quelques-unes de ses associations lancèrent dans l'Est du Congo une nouvelle attaque sur des positions d'autres organisations. S'agissait-il ici – comme le RCD-Goma le prétend – d'actions privées de pillages d'officiers régionaux ou de la mise en danger ciblée du processus de paix? Il y aura sûrement encore beaucoup de telles actions, dont le contexte n'est pas clair et qui remettent en cause tout nouveau processus de paix.

3.5 Des millions de morts et de très graves violations des droits de l'homme

Il existe un grand nombre d'études sur les conditions de vie et la lutte pour la vie des gens de la République démocratique du Congo. Des organisations non gouvernementales ont elles-mêmes interrogé la population sur les événements qu'elle a vécu. En outre, des secouristes actifs sur place ont retenu leurs observations et leurs expériences dans des rapports. C'est pourquoi il est possible de dessiner une image relativement exacte de la situation de ces personnes. Cependant il est bien plus difficile – et souvent aussi presque insupportable – de comprendre vraiment les répercussions des chiffres et des données indiqués.

3.5.1 Environ 3,3 millions de morts en 5 ans

Vraisemblablement, aucun conflit depuis la deuxième guerre mondiale n'a tué autant d'hommes que les combats en République démocratique du Congo. Le chiffre de près de 3,3 millions de morts, toujours à nouveau cité, fut calculé par le Comité de secours international. Ses collaboratrices et collaborateurs ont depuis août 1998 interrogé les gens dans de nombreuses région de la RDC sur le nombre de personnes mortes dans leur famille, et sur les causes de leur mort.

À partir de ces données, ils ont calculé combien d'hommes sont morts par 1000 habitants dans différentes régions. Ils l'ont comparé au taux des morts «normales» dans cette région avant la guerre, donc à une époque à laquelle il n'y avait presque aucun système de santé. Bien que les pires régions en guerre ne purent être visitées, les résultats des enquêtes parlent pour eux. La RDC avait déjà en 2002 comme aussi dans les années précédentes le taux de décès le plus important de tous les pays recensés par les Nations Unies:

- Sans guerre, le taux aurait été de 18 personnes sur 1000.
- En 2002, dans l'Ouest du Congo moururent 24 hommes sur 1000.
- Dans la même année 2002 moururent dans l'Est du Congo de la RDC en une année 42 hommes sur 1000.
- Ceci était déjà une amélioration sensible de la situation en comparaison avec 1999–2001, lorsque le taux était de 65 morts sur 1000 par année. Dans les pires régions de guerre dans l'Est de la RDC, le taux atteint en l'année 1998 même jusqu'à 140 morts pour 1000 habitants.
- En 2002 encore, il y avait des régions dans lesquelles plus de la moitié des enfants mouraient avant d'avoir atteint l'âge de deux ans. Ce taux avait atteint dans les années précédentes et dans certaines régions jusqu'à 75%.
- À cause des conséquences de la guerre, le nombre de fausses-couches atteignit 21% dans l'Est de la RDC.
- Le nombre des morts par violence directe passa dans l'Est du Congo de 11,1% de toutes les morts (2000) à 1,6 % en l'année 2002. Dans l'Ouest du pays, plus personne ne mourut directement de la guerre. En tout près de 90% des 3,3 millions de morts ont péri par violence indirecte.
- La brutalité de la conduite de la guerre se voit au fait que près de 40% de toutes les personnes tuées violemment étaient des femmes et des enfants. Mais ils n'avaient pas péri sous des bombes ou des grenades anonymes: environ 2/3 de toutes les victimes de mort violente ont été fusillées, le reste poignardé, brûlé ou découpé *(IRC 2002 et IRC 2003)*.

Les causes de mortalité les plus fréquentes étaient – autant chez les enfants que chez les adultes – des maladies facilement guérissables comme la diarrhée, les maladies des voies respiratoires, la malaria et la rougeole. Le manque de résistance à ces maladies fut encore augmenté par une sous-alimentation très répandue.

Les maladies les plus simples ne pouvaient pas être soignées dans cette situation de guerre. Ceci était dû d'une part au fait que le système de santé n'existait plus, et d'autre part aussi au fait que beaucoup d'hommes avaient fui dans les forêts devant les troupes de pillards. Là, ils étaient à la merci des dangers de la forêt vierge, n'avaient pas d'eau propre et pas assez à manger. Une conséquence directe des nuits en plein air fut l'augmentation sensible des cas de malaria *(IRC 2002 et IRC 2003)*. Egalement la fuite dans les bidonvilles toujours plus grands des grandes villes n'apporta pas vraiment d'amélioration de la situation. L'approvisionnement ne s'améliora que quand les organisation d'aide internationale eurent accès aux gens. Il n'y avait aucune aide à attendre des chefs des régions en guerre. Au contraire: dans les territoires contrôlés par les rebelles comme dans ceux contrôlés par les troupes alliées d'Ouganda et du Rwanda, il y avait certes plusieurs millions de dollars US en circulation, grâce au commerce de matières premières et à la levée d'impôts, et cependant les recettes ne coulaient pas dans la mise sur pied de services, mais dans la poche de militaires et de politiciens de premier plan ainsi que dans l'achat d'armes.

Dans les régions aux mains du gouvernement et dans les régions occupées par leurs alliés, il n'y eut pendant longtemps par de reconstruction d'infrastructure ou du système de santé: les rentrées d'impôts et les droits de douane furent aussi utilisées pour la guerre et l'enrichissement d'élites corrompues.

3.5.2 Survivre dans un pays en ruine

Tous les groupes de rebelles souffrent d'un manque d'argent. Même les dirigeants des grands groupes ne paient la solde à leurs soldats qu'irrégulièrement, et encore, s'ils le font. Leur moyen habituel d'obtenir des fonds est donc forcément l'usage et l'abus des armes: le pillage de maisons, de marchés, d'hôpitaux, d'églises et d'écoles par des groupes de rebelles est à l'ordre du jour dans de nombreuses parties de l'Est du Congo. Lors de ces pillages, des milliers de personnes ont été tuées *(AI 2003a)*.

Les conséquences des pillages par les soldats sont effrayantes. À la campagne, le vol de bétail ou de récolte signifiait l'anéantissement de l'existence pour des paysans vivant dans une économie de subsistance. En outre, la situation alimentaire se détériorait, vu que de nombreuses personnes quittaient leurs fermes à cause de la menace constante, ce qui ceci conduisait à une perte massive des récoltes. Sans semences, un recommencement n'est possible qu'avec l'aide de l'extérieur.

Dans les villes aussi, les pillages et les attaques arbitraires entraînèrent de grands mouvements de fuite. Des villes entières furent abandonnées par peur des armées qui approchaient, et le nombre d'habitants dans d'autres villes quadrupla en quelques jours. Le nombre de personnes expulsées au cours de ces années ne peut qu'être estimé. Dans les territoires occupés par le Rwanda et le RCD-Goma, plus de 75% des gens vivant à la campagne auraient été au moins une fois expulsés de chez eux. Le taux est tout aussi haut dans les régions contrôlées par l'Ouganda et ses alliés *(ONU 2002a, p21 et 27)*.

Au début de l'année 2003, le nombre des réfugiés vivant dans le pays fut estimé à près de 2,7 millions. En plus, il faut y rajouter au moins 330 000 personnes qui avaient fui à l'étranger *(Global IDP 2003, p47)*.

La guerre, l'expulsion, la destruction des voies de transport comme le découpage de la RDC en plusieurs zones de contrôle, paralysèrent l'économie officielle, déjà fort mal en point. Les mines sont en grande partie fermées, le peu de fabriques tombe en ruines, l'État ne paie plus ses employés. Selon les estimations de la Banque mondiale, en 2000 seulement 2% de la population travaillait encore dans l'économie officielle, ayant ainsi des revenus réguliers et soumis aux impôts. Cela représentait 4% de la population active. Dans le secteur public, des salaires de l'ordre de 15 dollars US furent payés ; sur les entreprises privées, il n'y a aucun chiffre. Le gros des personnes doit donc se débrouiller dans un secteur d'économie parallèle, sans assurance sociale ou protection contre l'exploitation *(Banque mondiale 2002b)*.

La grande attraction exercée par le travail dans les mines illégales à ciel ouvert ou sous terre n'étonne personne dans ce contexte. La plupart du temps, des hommes et des enfants travaillent dans ces mines. Ils risquent d'être ensevelis lors de glissements de terrain ou d'être tués par des soldats. Cependant pour beaucoup, l'alternative à ce travail était de ne point avoir de revenu du tout *(Pole-Institut 2002 / Pole-Institut 2003)*. D'un autre côté, avec leur travail ils assuraient les rentrées d'argent des différentes armées et ainsi la poursuite de la guerre.

Une autre possibilité d'assurer sa propre survie était de s'affilier à une des diverses bandes armées. Les jeunes et les enfants (orphelins) ne trouvaient personne d'autre qui leur offrait des revenus. L'arme à la main et sous la protection du groupe, ils pouvaient piller, survivre et peut-être devenir riche.

3.5.3 Enfants et enfants-soldats

Plus de la moitié de la population de la RDC a moins de 18 ans. Ils forment donc inévitablement la plus grande partie des réfugiés – avec les mères près de 80% – et des victimes de guerre. Beaucoup sont traumatisés par leurs expériences vécues. Ils sont le maillon le plus faible de la société de guerre, vu qu'ils sont dépendants pour leur protection et pour leur nourriture. Le fort taux de décès des enfants dans toute la RDC était entre autres attribué au fait que dans les territoires en guerre, seulement 15% des enfants avaient subi les vaccinations les plus importantes. Des campagnes à grande échelle des organismes humanitaires essayèrent de rattraper ce qu'on avait manqué pendant des années.

Beaucoup d'enfants sont devenus orphelins, des suites de la guerre, ou ont été séparés de leurs parents. À Kinshasa seulement, en 2001, on estimait à 50 000 le nombre d'enfants des rues, et 10 000 environ vivaient à Bukavu *(Watchlist 2003)*.

Enfant-soldat de douze ans (Photo: dpa / Maurizio Gambarini)

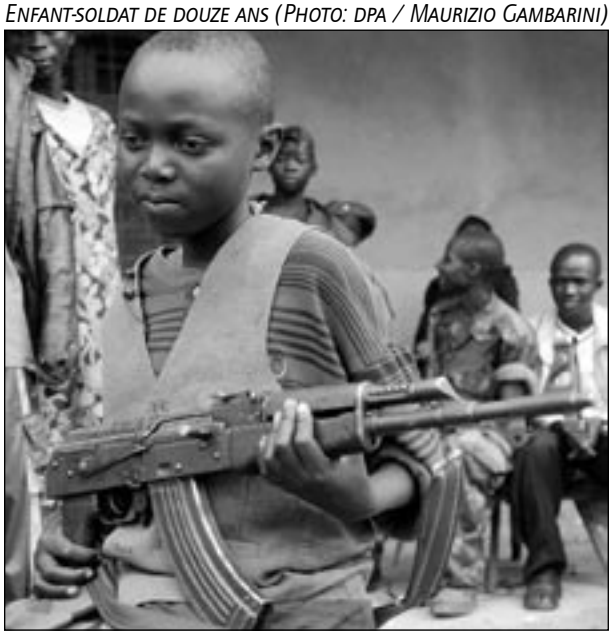

Cuisine d'un orphelinat à Bukavu (Photo: Heinz Werner Weßler)

Les fillettes vivaient et vivent dans de nombreuses régions sous la menace constante de viol. De plus, la pauvreté fit que de nombreuses jeunes filles devinrent des prostituées pour survivre, pour nourrir leur famille ou payer les taxes scolaires. Une autre menace était les enlèvements par des soldats, auxquels, dans des conditions misérables, elles servaient d'esclaves sexuelles ou devaient tenir le ménage *(HRW 2002a, p15 et 40)*.

En plus de ces menaces, les filles étaient aussi désavantagées dans les régions qui étaient à nouveau à moitié en paix. Le système scolaire en grande partie effondré était déjà insuffisant pour les garçons. Pour les filles, c'était encore pire. Seulement la moitié d'entre elles fréquentaient l'école primaire (les garçons: 66%) et même seulement 19 % l'école secondaire (garçons: 32%). Elles devaient céder le pas, quand il fallait décider pour qui les taxes scolaires seraient payées en République démocratique du Congo. La menace par brutalités sexuelles conduisit beaucoup de familles à ne pas envoyer leurs filles à l'école, souvent trop éloignée *(UNICEF 2003 /* **tableau 10***)*.

Des dirigeants militaires sans scrupule eurent et ont encore recours aux enfants comme soldats. La situation sociale misérable en RDC et le manque de perspective firent que des enfants à la recherche de protection et de nourriture s'annoncèrent volontairement à l'armée. La plus grande partie d'entre eux étaient des garçons, et cependant certains groupes de rebelles engagèrent aussi des filles *(Watchlist 2003, p23)*.

Beaucoup d'enfants ne vinrent toutefois pas volontairement à l'armée, mais furent recrutés de force par enlèvement. Leur volonté était brisée avec les méthodes les plus brutales, en les forçant à tuer, souvent même des parents ou des amis. Une fois leur résistance brisée, ils passaient pour obéissants, sans crainte et sans pitié. «La mutation de victime en tueur est déjà visible à l'apparence. Les yeux sans expression disparaissent derrière les verres réfléchissants des lunettes de soleil à verres miroitants, à leurs pieds des chaussures de marque dérobées, sur la tête des casquettes de base-ball, le béret rouge ou un vieux casque de fer» *(Sofsky 2002, p156)*.

Leur engagement dans la guerre était aussi attribuable à leur disponibilité rapide: «Tandis que les adultes doivent d'abord suivre une longue formation militaire pour résister aux dangers et aussi continuer à combattre malgré les grands risques au lieu de fuir, les enfants, grâce à leur instinct du jeu, n'ont souvent besoin d'aucun exercice qui les fasse se battre» *(Herberg-Rothe 2003, p76)*.

Les enfants étaient et sont des soldats bon marché, vu qu'ils ne réclament pas de solde ou une solde minime. Ils se battent avec des armes qui s'achètent pour peu d'argent sur le marché de l'armement, rendues légères grâce à un perfectionnement technique et faciles à utiliser. Pourtant ces armes disposent d'une haute fréquence de tirs *(Münkler 2002, p135)*.

D'après les connaissances des Nations Unies, les belligérants de tous les côtés du conflit – aussi le gouvernement congolais – ont eu recours aux en-

Tableau 10:
Fréquentation scolaire en République démocratique du Congo, état 2002

Âge des élèves:
Ecole primaire: 6-11 ans
Ecole secondaire:12-18 ans
Scolarité obligatoire: 6-15 ans

Taxes scolaires:
50-175 dollars US par élève et par année

Taux de scolarisation à l'école primaire:
Filles: 51%
Garçons: 66%

Taux de scolarisation à l'école secondaire:
Filles: 19%
Garçons: 32%

Enfants non-scolarisés:
Filles: environ 2 millions
Garçons: environ 1,5 millions

©2003 SÜDWIND *(Source: UNICEF 2003)*

fants-soldats (ONU 2002b, p16). Déjà dans les troupes vite constituées pour provoquer la chute de Mobutu au moins 10 000 enfants combattirent du côté de l'AFDL (Watchlist 2003, p23). La part des enfants-soldats était de près de 50% dans la milice et dans les troupes Hema d'environ 60% *(ONU 2002a, p21 et 26)*.

Bien qu'un grand nombre de décrets du gouvernement et aussi la constitution de transition stipulée au début de l'année 2003 aient interdit l'engagement de mineurs dans les combats, l'armée officielle de la République démocratique du Congo continuait à recruter des enfants, tandis qu'en même temps d'autres enfants-soldats étaient démobilisés à grands coups de médias *(Watchlist 2003, p23–24)*.

Au cours de l'année 2003, un grand nombre de milices renforça encore sensiblement le recrutement d'enfants. En même temps, on n'a pas encore réussi à proposer des perspectives aux enfants-soldats qui doivent être démobilisées. Si on ne leur offre pas de toit, pas de formation et pas de revenus, beaucoup resteront soldats ou deviendront des criminels *(AI 2003b)*.

Il est à voir si le gouvernement de transition ou la communauté internationale agiront contre les responsables de cette situation: le recrutement d'enfants de moins de 15 ans est considéré comme un crime de guerre et doit être poursuivi au niveau international.

D'après les estimations, plusieurs dizaines de milliers d'enfants se battirent en RDC. L'existence de ces enfants-soldats est une complication de plus sur la voie de la paix. Les enfants et les jeunes sont conscients de leurs crimes et ils ont été traumatisés. Ils savent aussi qu'avec ce qu'ils ont vécu ils ne peuvent rentrer sans autre dans leurs familles et leurs villages. De plus, ils n'ont rien appris qui pourrait leur être utile dans la vie en temps de paix. Leur gagne-pain est la guerre leur soutien social la troupe.

3.5.4 Situation des femmes

Avant la guerre déjà les femmes et les filles étaient des citoyennes de seconde classe en République démocratique du Congo. La loi et les normes sociales définirent leur rôle comme soumises aux hommes *(HRW 2002, p20)*. Par la guerre, elles furent victimes, au-delà des souffrances valant pour les hommes en temps de guerre, d'événements qu'elles n'avaient pas provoqués.

Ecole de couture à Bukavu
(Photo: Heinz Werner Wessler)

En règle générale ce sont les femmes qui devaient gérer et nourrir la famille, tandis que les hommes combattaient au front ou cherchaient du travail au loin. La guerre et la misère brisèrent des familles. Souvent les femmes ne profitaient même pas du fait que leurs maris gagnaient vraiment de l'argent dans les mines d'or, de coltan et de diamants. Il n'y avait pas de possibilité de rester en contact à distance, ou d'envoyer l'argent à la maison. Beaucoup de prospecteurs entretenaient d'ailleurs des «femmes temporaires» dans les territoires d'exploitation. Celles-ci étaient le plus souvent des femmes de la région qui s'assuraient ainsi leur survie *(Harden 2001, p30)*.

Pour les femmes sans travail qui à cause de la guerre ne pouvaient plus cultiver les champs, et n'avaient plus personne qui leur apporterait quoi que ce soit, la prostitution était souvent le seul moyen d'obtenir un revenu. Sans cela, elles seraient mortes de faim avec leurs enfants. Le sexe devint le seul moyen de survivre *(HRW 2002, p21 /Brittain 2003, p18)*.

En plus du bouleversement social et des contraintes de la misère venait la violence directement exercée par les soldats des diverses armées. Human Rights Watch a fait une étude sur la situation des femmes, judicieusement titrée «La guerre dans la guerre – violence sexuelle contre les femmes et les filles de l'Est du Congo». Dans cette étude on décrit avec des détails et des témoignages que beaucoup de femmes et de filles furent violées à plusieurs reprises dans le cortège des brutalités et des razzias des soldats. Il y eut aussi de nombreux exemples d'enlèvements de femmes qui durent ensuite servir d'esclaves sexuelles et d'esclaves dans les camps militaires.

Ces crimes ne se produisaient souvent pas sans système. Les femmes devenaient victimes de manière ciblée, pour imposer des buts politiques et militaires. Par des viols collectifs, la volonté des gens de se

> Tout comme en RDC, la violence sexuelle envers les femmes n'était et n'est pas observable dans d'autres guerres, car les viols sont souvent fonctionnels à une très grande échelle: ils affaiblissent la volonté des femmes de rester malgré des circonstances défavorables et un quotidien périlleux dans leur village d'origine et à y attendre de meilleures conditions. En conséquence la violence sexuelle envers les femmes n'est pas empêchée ni sanctionnée par les dirigeants politiques et militaires, elle est plutôt ordonnée et organisée.« (...) Un autre aspect est que» le viol de femmes sert de récompense au vainqueur et au conquérant». *(Münkler 2002, p148 et 151)*

défendre devait être brisée. La violence sexuelle devint une arme pour montrer sans équivoque qui avait le pouvoir. La blessure ciblée infligée aux femmes et aux filles servait à terroriser le village d'origine D'après les témoignages des femmes concernées, les soldats de toutes les armées belligérantes participaient à ces actions *(HRW 2002, p23–63)*.

Ce comportement resta impuni. Dans les zones rebelles, les meneurs des crimes étaient en règle générale la seule instance auprès de qui on pouvait déposer plainte. Ces plaintes ont été presque sans exception sans suite pour les coupables. Cette impunité signalait aux coupables comme aux violeurs potentiels que la violence envers les femmes n'était pas un crime *(HRW 2002, p79–83)*. Un premier pas important pour l'arrêt des crimes envers les femmes est la fin de l'impunité.

Dans un Congo de l'après-guerre, il faudrait changer les lois de façon à ce que les femmes obtiennent enfin les mêmes droits. Le gouvernement est contraint à un tel changement, vu que les lois actuelles contredisent les conventions internationales que le gouvernement a signées *(HRW 2002, p85)*.

De plus, il faut aider les victimes, qui dans de nombreux cas sont repoussées par leurs maris et par la communauté. Ceci est d'autant plus le cas lorsqu'elles ont été enceintes à la suite de viols. La prostitution et le viol de femmes amenèrent en outre à une augmentation des maladies sexuellement transmissibles, dont le HIV/sida. Elles ont été contaminées par des hommes, qui en grande partie sont infectés – que ce soit des ouvriers des mines ou des soldats *(HRW 2002, p64–74)*.

3.6 Economie de guerre à l'époque de la mondialisation

La guerre dans la République démocratique du Congo n'est possible dans la mesure actuelle que parce que des entreprises de chez nous achètent des marchandises dans les territoires en guerre. Le bénéfice transféré par le système bancaire international est à son tour la condition permettant l'acquisition du moyen de production le plus important: des armes. Un réseau commercial international s'était créé. (**tableau 11**)

3.6.1 Achat d'armes sur les marchés mondialisés

Les petites armes de toute sorte sont l'instrument de mort principal dans le monde entier: elles sont bon marché, rapides à transporter, faciles à entretenir, simples à utiliser, et conviennent à des mains d'enfants (**tableau 12**).

L'approvisionnement en armes de ce type n'est pas un plus grand problème. Dans le monde, il y a 550 millions de petites armes, dont 125 millions des fusils d'assaut. Plus de la moitié de ces armes sont propriété de particuliers (la plus grande partie aux mains de citoyens US). L'arrêt de la guerre froide ainsi que la fin d'un grand nombre de guerres au début des années quatre-vingt-dix a eu pour effet qu'une grande quantité d'armes sont venues sur le marché. L'Allemagne vendit par exemple les stocks restant de l'armée de la RDA, la Russie des équipements en surnombre, d'anciens soldats de guerres terminées – comme au Mozambique – vendirent leurs armes à des intermédiaires qui les transportaient sur le terrain d'une autre guerre *(Paes 2002, p8–9)*.

En plus, dans la seule année 2000, près de 4,3 millions de petites armes neuves, qu'au moins 95 États avaient fabriquées, sont apparues sur le marché. Il n'y avait pas que la kalaschnikow développée en Union soviétique (AK 47), qui est produite dans 19 États. Pour la seule production du fusil d'assaut G3 de la société allemande Heckler und Koch, 18 États possédaient (et possèdent encore, en partie) une licence, dont la Turquie, Burma,

Tableau 11
Le chemin des matières premières minérales (or, coltan, diamants ...)

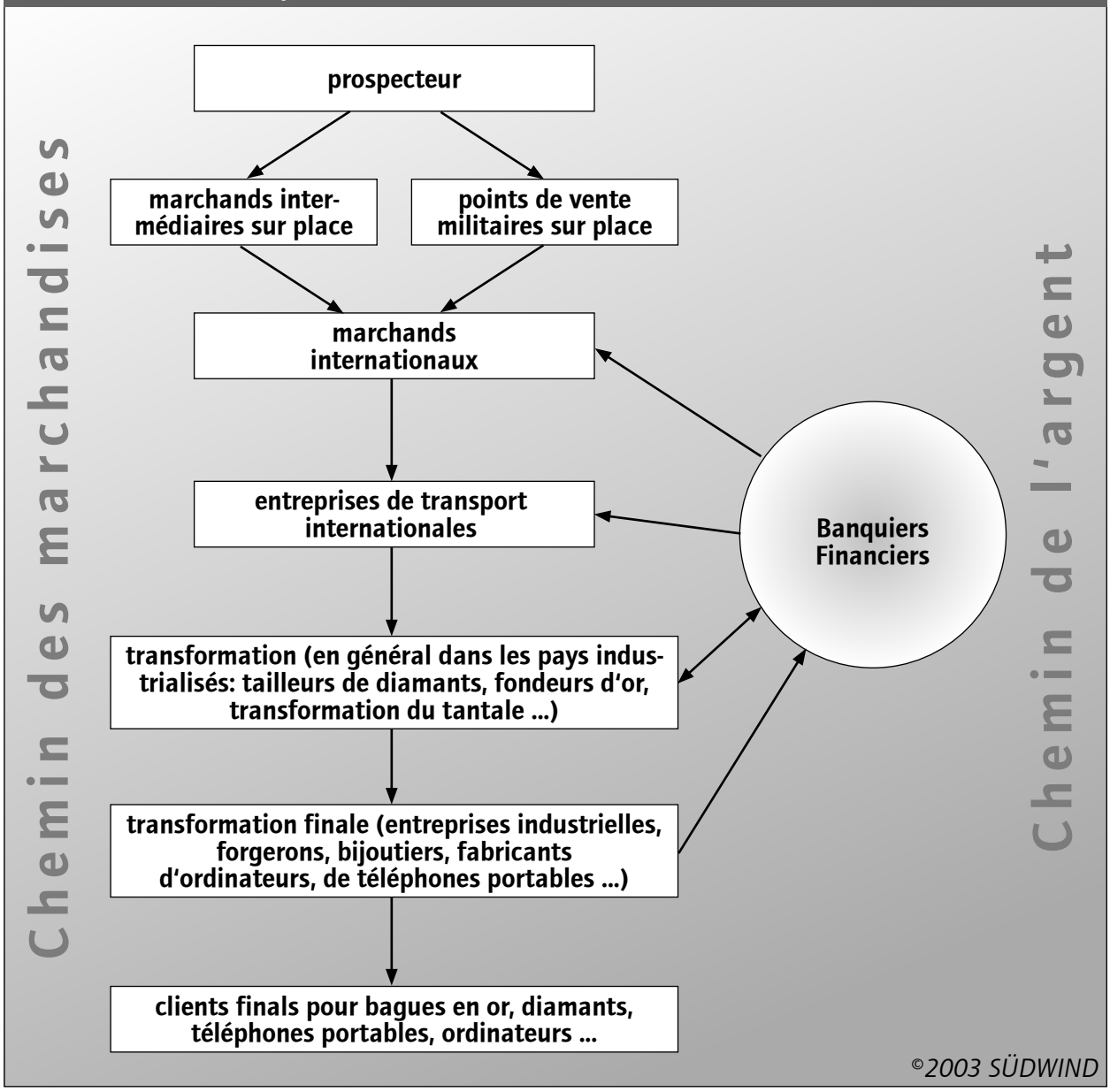

l'Arabie saoudite et le Pakistan. De nombreux États du bloc de l'Est surtout étaient d'importants fournisseurs des régions en guerre, États qui, à cause de leur propre crise économique et du système de contrôle inexistant, vendaient presque à tout le monde. Cependant il y avait aussi des citoyens et des entreprises des États du G8 qui vendaient des armes aux régions d'Afrique en guerre *(Paes 2002, p8–19 / AI 2003)*.

Les parties en guerre dans la République démocratique de Congo parcoururent le monde pour acheter des armes. Le gouvernement ougandais acquit en 1997–99 de grandes quantités d'armes, entre autres de la Corée du Nord, de la Biélorussie, d'Israël, des USA et d'Afrique du Sud. Lorsqu'un marchand d'armes belge, qui voulait vendre à Laurent-Désiré Kabila 8000 fusils M16 fabriqués aux USA, provenant encore de la guerre au Vietnam, fut arrêté en Afrique du Sud, on vit à quel point ce commerce est embrouillé sur lui-même *(Oxfam 2001, p12)*.

Les gouvernements des belligérants n'avaient pas besoin de conclure leurs achats d'armes, en tout cas pour une grande part, par des moyens illégaux. Les seuls embargos d'armes décrétés par les Nations Unies concernaient l'organisation rebelle angolaise UNITA et les milices du génocide du Rwanda («Interahamwe»). L'Union européenne instaura en outre une interdiction de livraison au Zaïre (1993) et au Zimbabwe (2000) *(Raeymaekers 2002, p26)*.

Les consignes existantes visant à empêcher l'exportation d'armes dans les territoires en guerre sont contournées par les marchands d'armes internatio-

Tableau 12:
Civils morts et blessés en référence au type d'arme
(Estimation pour 41 régions en crise dans les années quatre-vingt-dix)

Type d'armes	Pourcentage
Fusils	63
Armes à feu (pistolet, revolvers)	10
Artillerie, mortier	10
Mines antipersonnelles	10
Grandes armes (tanks,avions, etc...)	5
Grenades à main	2

©2003 SÜDWIND (Source: Croix Rouge Internationale, citée par Paes 2002, p9)

naux, présentant de faux «certificats de consommation finale» d'États qui ne participent pas à la guerre ou alors les présentant à des fonctionnaires corrompus. Dans ces documents, un gouvernement confirme qu'il est l'acquéreur des armes, et cependant, celles-ci vont dans une région en guerre. À l'intérieur des régions en guerre de la RDC, le commerce se déroulait de manière totalement incontrôlée. Personne ne sait exactement combien d'armes les diverses armées d'occupation et le gouvernement ont vendues et à qui. Aux affaires conclues par les dirigeants militaires s'ajoutaient encore celles des simples soldats qui voulaient seulement gagner de l'argent par l'achat d'armes capturées ou confisquées. Les clients étaient des groupements dont il était souvent probable qu'ils utiliseraient leurs armes contre les fournisseurs.

3.6.2 La dérégulation des transports aériens, point charnière pour le marché mondial

L'importation d'armes et l'exportation de matières premières furent facilitées par la levée de nombreuses restrictions dans le commerce aérien international dans les années quatre-vingt-dix. De nouvelles compagnies d'aviation se créèrent, et certaines d'entre elles louaient des flottes d'avions-cargos entières contre un bon paiement. Parmi ces appareils, on trouve beaucoup de gros avions russes Antonov, capables de transporter jusqu'à 20 tonnes de cargaison.

Les entreprises de transport faisaient le lien entre les parties en guerre et le marché mondial. En RDC, beaucoup de matières premières volées ou extraites ne pouvaient pas être transportées par route, vu l'insécurité. Autour des mines, des douzaines de pistes sont apparues, suffisantes pour de petits avions cargos et des hélicoptères. De là, les matières premières étaient transférées dans de plus gros appareils.

Des compagnies renommées comme la compagnie belge Sabena et la compagnie Swisscargo transportèrent des matières premières de la RDC depuis la capitale rwandaise Kigali vers l'Europe. Ils ne se retirèrent de ce commerce qu'après les critiques de la Commission d'enquête des Nations Unies en septembre 2001 *(ONU 2001, p16 / Pole 2002)*.

Par contre, on ne put et on ne peut pas mettre la main sur d'autres compagnies, dont les propriétaires sont sans scrupules. Les appareils de certains transporteurs emmenaient des armes à l'aller, ou d'autres marchandises en RDC, et reprenaient les matières premières au retour *(Renner 2002, p20)*. Les entreprises de transport étaient entrées elles-mêmes dans les affaires avec les parties en guerre, en plus de la simple mise à disposition des avions, fournissant armes et matières premières. À cette occasion, elles faisaient des affaires avec plusieurs parties en conflit en même temps *(Raeymaekers 2002, p34)*.

3.6.3 Commerce intermédiaire international

Il a toujours à nouveau été témoigné du déroulement de la guerre et de la violation des droits humains sous les aspects les plus divers. Les marchands

intermédiaires de matières premières pouvaient apprendre exactement dans les documents dont ils disposaient quelles étaient les conditions d'extraction de leurs marchandise et qui profitait de leurs paiements. En outre, leurs acheteurs se trouvaient sur place ou du moins dans les États voisins. Selon des rapports, il arrivait toujours par exemple dans les mines de coltan que des officiers militaires rwandais se déplaçaient avec des blancs parlant anglais, portant avec eux des appareils de mesure très sensibles. À l'aide de ceux-ci, ils pouvaient déterminer la teneur en tantale du minerai extrait, et ainsi donc savoir ce qu'il valait vraiment *(Moyroud / Katunga, p176)*.

Il n'y a pas de rapports détaillés sur qui tire des profits et dans quelle mesure du passage des matières premières jusqu'au produit fini dans nos magasins. Les marges bénéficiaires ne sont pas publiées, le commerce se fait secrètement et en partie illégalement.

Ce n'est que rarement que des chiffres apparaissent en public. L'institut belge IPIS témoigne d'un cas où une société belge acheta du coltan pour près de 3 millions de dollars US à des entreprises de la région du RCD-Goma. Les rebelles obtinrent des taxes d'un montant de 600 000 dollars US. Le prix mondial du coltan et donc les recettes lors de la revente étaient toutefois environ le double que le prix payé par la société belge *(Cuvelier / Raeymaekers 2002, p11–12)*.

Le commerce de diamants était et est tout aussi opaque et profitable. Une partie seulement des diamants parvenait vraiment aux marchands en République démocratique du Congo. Beaucoup de pierres précieuses furent sorties du pays et ensuite revendues sur les marchés internationaux. Christian Dietrich, qui se penche depuis de nombreuses années sur le commerce de diamants, donna comme sous-titre à une étude «L'économie criminalisée du diamant de la République démocratique du Congo et de ses voisins». Il démontre à quel point le commerce de diamants dans cette région se trouve étroitement embrouillé.

Bureau d'achat du Coltan (Foto: Heinz Werner Wessler)

Les autorités des pays industrialisés n'agissaient pas la plupart du temps. «La contrebande est contre la loi, aussi en Belgique, en Israël, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et dans d'autres pays, principaux importateurs de diamants. Il en va de même pour le vol. Et cependant, des diamants volés, passés en contrebande, des diamants qui sont l'objet de conflits, circulent à travers toutes les frontières, comme si les diamants étaient des marchandises différentes de celles qui sont interceptées et confisquées.» *(Dietrich 2002, p48)*

À la mi-août 2003, un ministre congolais estimait que chaque année, des diamants pour une valeur de près de 450 millions de dollars US sortaient du pays sans qu'impôts et taxes de douane ne soient payées. Les clients principaux sont les tailleurs de diamants dans la ville belge d'Anvers, qui taillent une grande partie des diamants extraits dans le monde. Beaucoup d'entre eux n'avaient pas de scrupules à acheter des pierres précieuses dans des pays qui n'ont pas leur propre exploitation. Personne n'a-t-il remarqué que les Emirats arabes unis ont en l'espace de deux ans décuplé leurs exportations de diamants vers la Belgique, bien qu'ils n'aient pas leur propre exploitation, pour un montant d'environ 150 millions de dollars US? (**tableau 13**) Ne pourrait-il pas y avoir un lien avec le fait que les Emirats hébergent la compagnie de transport aérien de Victor Bout, qui se chargea de nombreux contrats de transport pour les parties impliquées dans le conflit? *(ONU 2002a, p29)*

Le processus de discussion déclenché ces dernières années par les organisations non gouvernementales sur la certification des diamants a pourtant amené un premier accord: jusqu'à juillet 2003, 54 États impliqués s'engagent à ne faire le commerce de diamants qu'accompagnés d'un certificat d'origine. Celui qui ne se tient pas aux accords est menacé d'exclusion du commerce sur les marchés principaux. Cependant cet engagement présente beaucoup d'issues et ne prévoit pas de contrôles indépendants (cf **étude de cas 4**).

Certes un grand nombre de publications sur le commerce du coltan et des diamants a paru, mais le commerce d'autres sources financières des belligérants – café, bois, or, zinc... – n'est pas au centre de l'intérêt, et a encore moins suscité une recherche de solutions.

Tableau 13:
Choix de pays non-extracteurs:
Importation de diamants bruts dédouanés vers la Belgique (en millions de dollars US):

Pays d'origine	1997	1998	1999	2000	2001
Ouganda	0	1,3	1,8	1,3	2,5
Rwanda	0,7	0,2	0,5	1,9	1,2
Zambie	Weniger als $100.000 (alle Jahre addiert)				13,6
Congo-Brazzaville	454,6	41,5	14,4	116,6	223,8
Gambie	131,4	103,4	58	19,1	6,2
E.A.U.*	2,5	5,5	14,9	108,1	149,5
Hong Kong	90	46,4	71	170,6	170,4

* Emirates Arabes Unis

©2003 SÜDWIND *(Source: Dietrich 2002, p49)*

Pour ces matières premières, il n'y a ni données concrètes ni conventions. Une brève lumière sur ces habitudes fut jetée par l'arrestation en novembre 2002 d'un Canadien sur l'aéroport de Bruxelles. Le négociant avait 50 kg d'or dans ses bagages. D'après ses dires, pendant quatre ans, tous les quinze jours, il avait effectué d'autres transports de ce type *(taz, 22/11/2002)*. Ce qui est reproché au Canadien ce n'est pas le financement d'une guerre – ce qui n'est pas répréhensible – mais le blanchiment d'argent.

3.6.4 Criminalité organisée

Beaucoup d'affaires autour de la guerre dans la République démocratique du Congo sont conclues dans une zone d'ombre. Les bénéfices des États impliqués dans la guerre ne figurent la plupart du temps pas dans le budget de l'État, les organisations rebelles ne présentent pas plus leur bilan que la majorité des intermédiaires. Comme dans les autres territoires en guerre, il se créa un système louche. «Une longue chaîne d'acteurs, de receleurs, de blanchisseurs d'argent et d'autres profiteurs se meut dans ce sous-système, pour introduire des marchandises ou des services dans les sphères réglementaires des marchés mondialisés. (...) Considéré sous un point de vue purement économique, à une quantité de transactions illégales dues à l'économie de guerre dans une région en guerre doit correspondre une même quantité de transactions illégales en-dehors de la région en guerre.» *(Lock 2002, p71–72)*

En RDC, les relations sont encore obscures. On reproche à certaines personnes en rapport avec le commerce des matières premières des liens étroits avec la criminalité organisée. Ils n'ont semble-t-il pas fait seulement la contrebande d'armes et de matières premières, mais sont peut-être aussi en rapport avec des organisations mafieuses. Pour le commerce des armes il existe des pièces justificatives (ICIJ 2002). Egalement en ce qui concerne le commerce du coltan, la forte implication des Européens de l'Est, dont on dénonce le lien avec la criminalité organisée, est frappante *(Raeymaekers 2002, p21–23)*.

Le personnage de Victor Bout montre le désintérêt pendant de longues années des autorités des pays industrialisés pour ces affaires en zone d'ombre. L'ancien officier du KGB originaire du Kasakstan dispose d'au moins cinq passeports sous des noms différents et règne, avec près de 50 appareils, sur probablement la plus grande flotte de transport aérien privée du monde. Il aurait mis à disposition l'appareil qui aida Mobutu dans sa fuite à l'étranger *(ICIJ 2002f, p3)*. Plus tard, on lui reprocha d'avoir collaboré avec l'armée rwandaise, et même d'avoir pour elle transporté des troupes au front. En même temps, il transportait des matières premières, dont le coltan, hors des régions occupées par l'armée ougandaise et ses alliés *(ONU 2002a, p17, 23, 28/ Cuvelier/Raeymaekers 2002, p21–22)*. Au-delà de cela, Victor Bout est probablement «le plus grand marchand d'armes d'Afrique» *(Raeymaekers 2002, p34)*.

Etude de cas 4: Les diamants – Les côtés brillants d'une guerre

Autorégulation, tel est le mot magique. L'industrie du diamant se vante depuis le début du procès Kimberley en mai 2000 de développer et de mettre en application de son plein gré un instrument permettant de mettre un terme au commerce de diamants non-certifiés, ainsi nommés diamants de la guerre. Ces pierres représentent entre 4 et 20% du commerce mondial, étant entendu que déjà 4% correspondent à une valeur commerciale d'environ 270 millions d'euros.

Pour empêcher le commerce de diamants de la guerre, les représentants de 40 pays initièrent le procès Kimberley, ainsi nommé, qui s'était engagé à empêcher le commerce de pierres illégales. Une initiative digne de louange, mais qui contenait en même temps un grand risque: les systèmes d'autorégulation n'ont pas de caractère obligatoire et sont en outre difficile à contrôler par des institutions indépendantes. Aussi longtemps qu'aucune sanction sérieuse ne menace les marchands qui continuent à commercer avec des diamants de la guerre, cette autorégulation est comme un tigre qui n'aurait pas de dents. Car: «Le métier du marchand de diamants était depuis toujours d'acheter si possible des pierres à bon marché – des pierres souvent extraites dans des conditions ressemblant à l'esclavage. Ces gens devraient-ils tout à coup s'intéresser aux droits humains?», dit Christian Dietrich de l'Institut de recherche belge ipis.

Ce dont on a besoin, c'est surtout de règles pour contrôler l'embargo. Jusqu'à présent, il n'y a simplement pas de charges: aucun contrôleur économique n'a la possibilité de jeter un coup d'œil dans la comptabilité de l'industrie du diamant. Sans formulaire homogène, aucun douanier ne peut examiner les papiers de manière fiable – il n'existe que de simples «certificats d'authenticité», élaboré individuellement par les commerçants.

L'initiative de l'industrie du diamant menace de devenir une mesure de RP pour clients inquiets, si elle n'est pas prête à mettre ses paroles en actes. Il faut assurer la traçabilité des pierres de la mine à la bijouterie, pour pouvoir empêcher cette contrebande de grand style. Car les diamants sont plus faciles à passer en fraude que n'importe quel autre produit commercial. Dans une poche déjà on peut mettre des pierres d'une valeur de plusieurs millions d'euros, et aucun chien policier ne peut les découvrir à la douane. De plus, les diamants à l'État brut ont l'air de cailloux et ne peuvent être identifiés aux frontières que par un personnel formé. Les marchands de diamants qui ne se tiennent pas à l'embargo doivent être mis sur une liste noire et être exclus de toutes les bourses aux diamants.

Il ne s'agit pas seulement du présent et de l'avenir, mais aussi de la responsabilité du passé récent. Les guerres pour les matières premières ont coûté la vie à plus de 20 millions de personnes dans les années 90, selon l'institut américain worldwatch. Des grands groupes comme De Beers ont acheté pendant des années des diamants dans un Angola en guerre et ailleurs, et ont ainsi contribué à financer des achats d'armes. Ne serait-ce pas juste qu'ils contribuent maintenant à la reconstruction du pays totalement détruit?

Il existe le danger que le sujet disparaisse des grands titres à la fin du procès Kimberley, et qu'une sécurité trompeuse soit ainsi transmise. L'embargo des Nations Unies contre le commerce des diamants de la guerre, et la pression officielle exercée sur l'industrie du diamant, qui sont nés après que des organisations humanitaires en Europe et en Amérique du Nord ont fait savoir que des guerres civiles en Afrique étaient financées avec les diamants, ont eu énormément de succès. De plus, ce domaine peut s'étendre à beaucoup d'autres produits comme le pétrole, l'or ou le bois tropical, et appliqué à des pays comme le Soudan ou le Libéria. C'est un devoir important que de ramener toujours à nouveau ce sujet sous les feux de l'actualité.

Anne Jung

(L'auteur est collaboratrice auprès de medico international et porte-parole de la Campagne sur les diamants Fatal Transactions en Allemagne.)

De nombreux rapports des Nations Unies sur les guerres en Afrique l'accusent de commerce d'armes et de transport de marchandises acquises illégalement. Certes on enquête sur Bout depuis des années dans différents États, au sujet de la contrebande d'armes, de la violation des règles de l'aviation, etc. Mais sa firme put opérer tranquillement pendant des années depuis son siège en Belgique. Lorsqu'il quitta le pays en raison de menaces d'enquête, il fut toléré d'abord en Afrique du Sud, puis au Swasiland, avant de transférer ses avions dans les Emirats arabes unis. Grâce à ses relations d'affaires dans le monde entier, les chemins de Bout croisèrent ceux d'individus connus aussi dans le commerce international souterrain *(ICIJ 2002f / ICIJ 2002b)*.

Est-ce un hasard ou l'expression d'une indifférence existant depuis longtemps envers les hommes des États africains, qui font que Bout put accomplir ses affaires dans les guerres civiles africaines et avec celles-ci, longtemps sans être dérangé – et qu'après les attaques du 11 septembre 2001 aux État-Unis il apparut sur les listes de recherches internationales parce qu'il avait livré des marchandises aux Talibans? *(ICIJ 2002a, p5)*.

3.6.5 Les banques, un maillon de la chaîne

Les banques sont un maillon important entre les entreprises d'ici et les belligérants. Pour le financement de la chute de Mobutu, une banque particulière dans la capitale rwandaise Kigali servit de plate-forme tournante pour la récolte et pour transmettre les recettes. Elle travaillait pour cela entre autres avec la Citibank. Un an plus tard, les fournisseurs du RCD auraient été payés par la Citibank *(ONU 2001, p7 et 31)*. Il est aussi reproché à des banques britanniques et belges d'avoir pris part à des affaires en RDC *(ONU 2002a, annexe III, p7–10)*.

La contrebande de l'or décrite ci-dessus aurait dû mener à un compte auprès d'une banque belge pour le versement des recettes de ventes. À partir de ces comptes, les chemins de l'argent menaient en Suisse, aux USA et en Grande-Bretagne *(taz, 22/11/2002)*. Le rôle exact des banques est en grande partie encore inexpliqué. Comme au cours de la guerre plusieurs centaines de millions d'euros auraient passé entre les fournisseurs d'armes, les marchands de matières premières et les entreprises de transport d'un côté, et les diverses armées et acteurs privés d'un autre côté, on conçoit aisément que l'on soupçonne des banques connues au niveau international d'être imbriquées dans ces affaires. De plus, il est à supposer que de nombreux belligérants disposent de biens importants dans les banques de chez nous, pour le cas où ils seraient du côté des perdants après un accord de paix.

3.6.6 Transformation finale et client final

Une partie des ceux qui traitent les matières premières congolaises de nos pays se cachent derrière les intermédiaires et disent ne pas connaître l'origine des matières premières, et rejettent donc toute responsabilité. En cela, ce n'est pas seulement leur rôle lors du financement indirect de la guerre qui est au centre de l'intérêt. Il s'y ajoute le manque de clarté de la situation de propriété de beaucoup de mines décrites, la corruption, la fraude fiscale et la contrebande faite par les exploitants, le travail des enfants et le travail forcé, le pillage et les assassinats de prospecteurs et de paysans.

De nombreuses personnes travaillant dans la transformation profitèrent de ces pratiques. Les matières premières débarquant en plus sur les marchés, les prix d'achat baissèrent. Ceci se produisit non seulement à cause de la quantité des produits qui augmentait, mais aussi parce que les vendeurs n'étaient pas en situation de négocier âprement: il leur fallait de l'argent, si possible très vite et de manière discrète.

Dans le cas du coltan, on put voir l'importance des livraisons de la RDC. Les capacités d'extraction se montaient en l'an 2000 à près de 1750 tonnes dans le monde entier, et la demande augmenta jusqu'à 2500 tonnes, vu le boom de l'industrie électronique. C'est pourquoi le prix mondial du tantale passa à partir de février 2000, en l'espace d'une année, de 180 à 950 euros le kilo *(Werner 2001, p50)*. Différentes estimations et témoignages de personnes associées à ce commerce laissent supposer que jusqu'à 20% des besoins mondiaux en l'an 2000 furent couverts par le coltan de la RDC *(Werner 2001, p70)*. En plus vient aussi le coltan commercialisé à travers l'Ouganda et le Rwanda. Cela contribua de manière importante à ne pas faire encore augmenter le prix des matières premières.

Etude de cas 5: «Qu'est-ce que mon portable a à voir avec la guerre au Congo?» –État de la discussion

Le coltan est l'abréviation pour «columbo-tantale», un minerai à partir de la transformation duquel on tire du tantale et du columbium (= nobium). Le tantale est un bon conducteur de courant et extrêmement résistant à la chaleur et à l'acidité. C'est pourquoi il est employé dans la construction de platines conductrices de téléphones portables, de stations de jeux, d'ordinateurs portables et de lecteurs de CD, dans la construction d'appareils de chimie ainsi que dans l'industrie de l'espace et de l'armement.

Le marché mondial du tantale est fourni principalement par les mines australiennes. Il n'est pas sûr quelle proportion du tantale utilisé dans le monde provient des mines de l'Est du Congo. Selon les estimations, ce serait entre 15 et 40%. Parmi les entreprises actives au niveau mondial, qui livrent du tantale à l'industrie de transformation, H.C Starck, une filiale de Bayer SA, est leader mondial.

La commission «Solidarité avec l'Afrique centrale», de Pax Christi (section allemande), n'a pas cessé ces dernières années de s'intéresser au sujet du coltan de la province du Kivu en RDC. Un grand nombre de rapports prouvent que des réseaux mafieux à la périphérie des mouvements rebelles en RDC et des acteurs autour des troupes d'occupation ont gagné beaucoup d'argent ces dernières années grâce au commerce du coltan, et ont ainsi collaboré à financer la guerre. Le coltan n'est qu'un des rouages dans le circuit de l'économie de guerre centrafricaine, et pourtant ici des sociétés allemandes sont impliquées en tant que leader. Par conséquent la responsabilité nationale est aussi mise en question.

La controverse sur les rapports avec la problématique du coltan en RDC montre de quoi il s'agit: pour l'instant il règne un certain accord en ce qui concerne l'analyse du «phénomène de l'économie de guerre»: les matières premières financent la poursuite de la guerre. Mais que demandent les organisations non gouvernementales (ONG) aux pays du Nord? Que disent les partenaires au Sud? L'Institut Pole de Goma, mandaté par l'EED (Eglise évangélique d'Allemagne), s'engagea par exemple contre un embargo international du tantale, vu qu'à cause du grand nombre de postes en danger c'était moralement «irresponsable». D'autres ONG disent que sans une restriction de l'exportation du coltan, la guerre va continuer. Les groupes de travail des Nations Unies enquêtant sur le pillage illégal des matières premières hors de la RDC a initialement exigé un embargo. Dans son dernier rapport d'octobre 2002, elle exige des sanctions ciblées contre des sociétés nommément évoquées et des acteurs particuliers, dont cinq entreprises allemandes (entre autres H.C. Starck).

Le sujet est complexe. Certes la Commission d'enquête des Nations Unies reproche à de nombreuses sociétés impliquées dans le commerce du coltan la violation des «Directives de l'OCDE pour les entreprises multinationales». Cependant jusqu'aujourd'hui, on n'a pas réussi à déposer officiellement plainte contre l'une de ces sociétés auprès du bureau européen responsable de l'OCDE. Les conditions commerciales en Afrique centrale sont très complexes. Le fait de savoir si les directives de l'OCDE impliquent aussi la responsabilité des sous-traitants est controversé et refusé par les entreprises.

Une reconnaissance de culpabilité des entreprises transnationales impliquées n'a pas été exprimée. Au contraire, elles se prennent presque pour des victimes et supposent – comme Peter Kählert, porte-parole de Starck en novembre 2002 –, que «les ONG et une partie des médias ne supposent que de mauvaises intentions cachées sous l'engagement social des entreprises et le disent.» Du point de vue des entreprises, la discussion autour du sujet économie de la «nouvelle guerre» devrait nuire à la volonté d'investissement des entreprises transnationales.

Dans le cas de l'Irak ou de la Yougoslavie, les Nations Unies pensaient être en mesure de rendre transparent le commerce entre États et de le contrôler effectivement, ou plutôt d'imposer des mesures d'embargo. Par conséquent, le contrôle du commerce est aussi possible, même à notre époque dite de la mondialisation, avec son idéal visant à la libéralisation du commerce mondial. En Afrique toutefois, il faut le craindre, la communauté internationale n'a pas la volonté politique nécessaire pour affronter la problématique de la «nouvelle guerre» avec des mesures innovantes.

Les domaines problématiques et les instruments susceptibles de les résoudre ont un fossé entre eux. Car on n'en viendra pas à une paix durable ni à la reconstruction du pays aussi longtemps que la guerre restera profitable à certains. À l'avenir, cela dépendra du fait si l'on réussira à installer un système de vérification fonctionnant bien.

Heinz Werner Müller

La commission d'enquête publia à la fin de l'année 2002 une liste de 85 entreprises qui, selon eux, ne s'étaient pas tenues aux standards demandés aux entreprises opérant au niveau international, les «Directives de l'OCDE pour entreprises multinationales». D'après la commission, en faisaient aussi partie la société H.C.Starck et sa maison mère, Bayer SA. On leur reproche l'achat de coltan, qui de son côté était aussi acheté directement au Congo et en partie extrait par une autre firme allemande accusée, la Masingiro SRL *(ONU 2002a, annexe III, p7–10 / cf* **étude de cas 5***)*. Le coltan était traité par l'entreprise H.C. Starck et se retrouvait pour finir dans les téléphones mobiles de grands fabricants, dans les ordinateurs portables, les ordinateurs personnels et les consoles de jeux. Ces produits atterrissaient ensuite par l'intermédiaire de magasins dans les mains des clients.

Le chemin suivi par d'autres matières premières était semblable: les diamants et l'or de la RDC se retrouvaient chez nos bijoutiers, dans le café des supermarchés, dans le bois des magasins de bricolage et de matériaux...

La réaction de la société H.C. Starck face aux reproches des organisations non gouvernementales et aux publications des Nations Unies est symptomatique. Lorsque les premières preuves furent là, elle admit avoir acheté ces matières, seulement jusqu'à août 2001. Quand la commission des Nations Unies prétendit autre chose, une lutte se fit autour des preuves d'achats ultérieurs, ainsi qu'autour du fait de savoir si acheter auprès des intermédiaires entraîne une violation des directives de l'OCDE.

Pour les hommes fusillés avec des armes financées par les recettes de la vente de coltan, ainsi que pour les enfants qui travaillent et les enfants esclaves dans les mines, ceci est un combat absurde. Une discussion ouverte serait bien plus importante pour savoir comment s'y prendre à l'avenir avec les matières premières des régions en guerre, et comment trouver les directives, obligatoires mais en même temps adaptées à la situation de guerre.

Même si les affirmations selon lesquelles on ne savait rien de l'origine des matières premières étaient vraies, on peut se demander si les entreprises ne devraient pas mieux contrôler l'origine de leurs matières premières.

3.7

3.7 Tentatives de solutions

Fin juillet 2003, les Nations Unies décidèrent une nouvelle résolution concernant la situation en République démocratique du Congo. Les exigences principales sont les suivantes:

- l'interruption de toutes les hostilités,
- l'arrêt du soutien militaire et de la livraison de marchandises militaires aux groupes en lutte par les États voisins et le gouvernement de la RDC,
- la fin de l'impunité des crimes,
- la sanction de tous ceux qui furent coupables de violences envers des civils comme de violation des droits de l'homme,
- la fin du pillage illégal des richesses naturelle,
- la mise sur pied d'une conférence sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement, avec la participation de tous les États de la région des Grands Lacs centrafricains *(ONU 2003b)*.

La mise en pratique de ces exigences ne sera possible que grâce à des efforts au niveau international. Comme la présente brochure a pour thème la toile de fond économique du conflit, les tentatives de solutions se limiteront à ce domaine.

Faire rendre des comptes aux profiteurs de la guerre

Les recettes de la vente de matières premières continuent à être une condition pour l'achat d'armes, pour la solde des soldats – si elle fut distribuée – et donc aussi de la poursuite de la guerre. De plus, la perspective de devenir riche grâce aux gisements de matières premières accaparées offre un bon motif pour la poursuite des combats.

Un pas important vers la paix en RDC sera alors le règlement de la question de l'accès aux ressources, et ainsi de l'accès aux sources des revenus des groupes belligérants. Les principaux responsables d'un tel règlement sont les acheteurs de matières premières dans les pays industrialisés. Les expériences en RDC comme dans d'autres régions en guerre montrent que «la régulation, la gestion, ou même l'assèchement des économies de guerre» doit se produire «par le contrôle des acheteurs internationaux» *(Schlichte 2002, p21)*.

Tous les autres essais menacent d'échoner, au vu

de la situation en RDC et de l'implication des États voisins. S'il y avait une volonté internationale, on pourrait alors rapidement convenir de mesures fermes qui couperaient les groupes en guerre du marché international. La volonté de la Cour de justice internationale de citer devant le tribunal les auteurs de violations des droits humains ainsi que les profiteurs qui financèrent la guerre en est un signal important *(ICC 2003)*:

- La possibilité de vendre légalement des armes et des munitions dans les territoires en guerre doit être limitée de manière draconienne par un accord international.
- Le commerce illégal d'armes, de munitions, et de matières premières, doit être poursuivi au niveau international et arrêté.
- Pour les matières premières qui servent toujours au financement de guerres civiles, des certificats d'origine doivent être introduits au niveau mondial, et contrôlés par une partie indépendante.
- Pour les entreprises qui achètent des matières premières sans certificat et qui les travaillent, des sanctions fermes doivent être prises au niveau international.
- Les profiteurs de la guerre doivent figurer sur une liste noire, pour éviter des voyages à l'étranger et les affaires dans un cadre international.
- Ces listes doivent être publiques, de façon à démasquer les personnes concernées.
- Les banques doivent s'engager à dénoncer les transactions des profiteurs de la guerre proscrits.
- La propriété acquise illégalement, y compris les avoirs déposés sur des comptes bancaires doivent être confisqués. Ceci est valable autant pour les revenus illégaux des rebelles et des ministres en RDC que pour les marchands d'armes et les contrebandiers internationaux.
- Des accords valables dans le monde entier doivent fixer la sanction des entreprises de transport qui aident à contourner les accords internationaux et les paralyser.

Ecoliers d'un petit village dans la Savanne (Photo: Thomas Gerhards)

Les soldats des milices maï-maï quittèrent la forêt et vinrent à Bukavu et Kindu. Ils voulaient terminer les combats. D'autres groupes maï-maï purent alors observer que les organisations locales des Nations Unies ne pouvaient pas mettre d'argent à disposition des soldats pour une période transitoire et une réintégration. Les Eglises et les organisations non gouvernementales n'avaient pas non plus de moyens financiers suffisants. Une grande partie des soldats s'en retournèrent à nouveau au combat, ce qui leur assurait un revenu *(OCHA 2003, p8)*.

Il manque de l'argent pour la reconstruction

Déjà pour instaurer la paix il faut de l'argent. Mais la communauté internationale n'a semble-t-il pas d'argent pour la RDC. L'organisation des Nations Unies (OCHA) chargée des tâches humanitaires établit en mai 2003 que seulement 15,7 % des fonds nécessaires pour 2003 ont été versés par les États membres. Il n'y a même pas assez d'argent pour la démobilisation de combattants désireux de paix, et pourtant, sans perspective pour les soldats, la guerre continuera.

La fin de la guerre ne sera que le début d'un long et coûteux processus. Les institutions politiques, le secteur de la sécurité, l'économie et la société doivent être reconstruits de fond en comble. Pour cela, à côté du conseil et du soutien personnel, c'est de l'argent qu'il faut.

C'est à voir si les 3,9 milliards de dollars US, promis fin 2003, pour la période 2004–2006, lors d'une conférence des bailleurs de fonds les plus importants, arriveront vraiment en RDC – et s'ils y seront réellement employés pour le bien du peuple.

4. Exigences envers la politique, les entreprises, les organisations non gouvernementales et les Eglises

Les relations entre l'Allemagne et la République démocratique du Congo ainsi qu'avec les États voisins sont variées. Elles comprennent les amitiés personnelles, les partenariats entre Eglises et communes, et les relations d'affaires des entrepreneurs d'ici. Cependant des projets d'aide au développement aussi, comme l'utilisation des voix du gouvernement allemand lors des décisions des Nations Unies ou du Fonds monétaires international représentent aussi un aspect de ces relations. Le soutien du dictateur Mobutu par l'Allemagne pendant de longues années donne à cette dernière une certaine responsabilité dans les événements en RDC.

4.1 Exigences envers le gouvernement allemand

La guerre en République démocratique du Congo ne joua pas un grand rôle dans la discussion politique, jusqu'au moment de la discussion sur la demande faite au gouvernement fédéral, au printemps 2003, de mettre à disposition des soldats pour une troupe d'intervention en RDC. Des transports par avion furent autorisés dans le pays voisin l'Ouganda. Ceci est symptomatique pour l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la guerre en RDC, malgré tous les doutes quant au sens des engagements militaires: en ex-Yougoslavie, en Afghanistan, ou dans le «combat contre le terrorisme» dans la mer devant l'Afrique de l'Est, on envoie des troupes et beaucoup d'argent, mais la guerre au Congo est considérée comme une scène de théâtre délaissée.

La discussion commencée ne fut utilisée que de façon marginale pour le développement de tentatives de solutions politiques. La motion sur ce sujet décidée au parlement est, en tout cas pour ce qui concerne la manière de traiter le contexte économique du conflit, loin derrière le parlement européen, qui a dans une résolution de janvier 2003 adopté un catalogue d'exigences détaillé (cf **étude de cas 6**).

Développement d'une tentative de politique circonstanciée pour la région

Le lien étroit entre la guerre en RDC et les intérêts des États voisins, ainsi que l'interpénétration économique mondiale exigent une approche circonstanciée de la part du gouvernement fédéral:

- Le gouvernement fédéral doit développer une stratégie détaillée et à long terme pour une pacification de la RDC et des États avoisinants.
- Le parlement et ici spécialement la commission pour la coopération économique doivent présenter au gouvernement fédéral des objectifs concrets pour la réalisation de cette stratégie à long terme.
- L'encouragement de la société civile congolaise doit être un élément central de cette stratégie, car sa collaboration est indispensable lors la pacification du pays ainsi que pour la reconstruction politique et économique.
- L'ingérence du Zimbabwe, du Rwanda et de l'Ouganda doit être considéré comme un objectif à court terme, pour que cette immixtion ainsi que les livraisons d'armes cessent.
- Les crimes, fautes et manquements du gouvernement sous Joseph Kabila doivent être abordés ouvertement.
- Le gouvernement fédéral doit développer une stratégie concernant les rapports avec le nouveau gouvernement de la RDC. Cela concerne aussi la question de savoir comment s'adresser aux membres de ce nouveau gouvernement ; en effet, ils ont commis les pires crimes de guerre, ou se sont enrichis grâce à la guerre.
- Le développement de stratégies et leur réalisation doivent être décidées en accord étroit avec les Nations Unies, l'Union européenne et les USA.

Etude de cas 6: Décision du Parlement européen concernant le pillage illégal des richesses minières dans la République démocratique du Congo (Document P5_TA-PROV(2003)0034) du 30/01/2003

Le Parlement européen, (...)

1. condamne l'exploitation illégale des ressources naturelles de la RDC par les pays voisins ainsi que par les entreprises privées internationales et demande par conséquent que des mesures concrètes soient prises pour mettre un terme à cette situation;

2. exprime sa vive préoccupation face aux conclusions du groupe d'experts des Nations unies sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo et condamne à nouveau cette exploitation;

3. demande aux États membres de l'Union européenne, et en particulier aux gouvernements belge, allemand, français et britannique, de lancer des procédures à l'égard des personnes incriminées nommément identifiées par le rapport des Nations unies pour leur implication dans le pillage de la RDC;

4. invite la Cour pénale internationale, en vertu des pouvoirs qui sont à présent les siens, à enquêter sur les actes de génocide et les crimes contre l'humanité perpétrés en Afrique et ailleurs y compris les actes qui ont été commis pour s'approprier illégalement des ressources naturelles telles que des diamants ou du bois de guerre;

5. appelle les gouvernements des États membres de l'Union européenne à respecter et à soutenir les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, et en particulier les principes d'intégrité et de transparence ainsi que le refus de normes distinctes dans ce domaine;

6. demande au Conseil de sécurité des Nations unies, conformément aux recommandations de ses rapporteurs, d'infliger des sanctions (limitation de déplacement, gel des avoirs et interdiction bancaire) à l'encontre des personnes et des entreprises dont la participation au pillage de la RDC est avérée;

7. demande à la Commission de proposer au Conseil un cadre juridique contraignant en matière de responsabilité des entreprises privées européennes opérant dans les pays tiers en vue de lutter contre l'exploitation illégale des ressources de ces pays;

8. demande que dans un esprit de respect de la bonne gouvernance, les personnes incriminées dans le pillage des ressources de la RDC soient démises et exclues de leurs responsabilités pendant la période de transition vers la démocratie;

9. demande au Conseil de faire pression, dans le cadre de l'accord de Cotonou, sur les pays africains de transit en vue de décourager le pillage des ressources naturelles;

10. se félicite de l'adhésion de l'Union européenne au système de certification du processus de Kimberley pour le commerce international de diamants bruts et invite l'ensemble des États concernés par ce commerce à adhérer à ce système; demande le contrôle indépendant du respect des lignes directrices relatives au commerce du diamant, entrées en vigueur au début de 2003;

11. demande l'adoption d'une initiative européenne destinée à améliorer la coordination et l'échange d'informations entre forces nationales de police à propos des Européens qui seraient responsables de l'exploitation illégale des ressources naturelles de la RDC;

12. recommande aux États membres de soutenir activement les efforts déployés par les organisations intergouvernementales et non gouvernementales à l'échelon international et régional pour mettre fin à l'exploitation illégale du bois et convenir d'une définition internationale du 'bois de guerre';

13. demande la création, au sein de la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUC), d'un mécanisme de contrôle et de suivi des activités d'exploitation illégale des ressources naturelles de la RDC, y compris dans les territoires contrôlés par la rébellion;

14. demande un embargo sur l'exportation d'armes et de munitions à destination des pays impliqués dans le conflit congolais;

(...)

Aide à la démobilisation et fin de l'impunité

Beaucoup de soldats n'arrêteront de combattre que si une alternative pour l'acquisition de leur gagne-pain leur est proposée:

- Les fonds nécessaires au désarmement des combattants des différents groupes doivent être d'urgence mis à disposition.
- Une nouvelle armée doit être instruite et engagée dans la volonté d'imposer le respect de la démocratie et des droits humains. Il faut vérifier si, en plus des moyens financiers, il faut mettre des formateurs à disposition.
- Ceci vaut également pour de nouvelles forces de police, dont la formation et l'instruction sont une condition nécessaire pour assurer la relève des militaires comme force de l'ordre.
- Le gouvernement fédéral doit intervenir pour que la nouvelle armée et la nouvelle police ne soient pas basées sur des critères ethniques.
- La mise en place d'une autorité judiciaire est d'une importance capitale et doit être encouragée.

Orientation de la future coopération étatique au développement

La destruction étendue de la République démocratique du Congo ne peut être réparée en grande partie que grâce à l'aide de l'extérieur:

- Le gouvernement fédéral doit mettre en application l'élargissement du budget promis pour l'aide au développement, et ainsi mettre plus de fonds à disposition pour la RDC.
- Le choix des futurs projets de développement doit s'effectuer en accord étroit avec les populations concernées.
- Les priorités des projets doivent être la réconciliation des anciens ennemis ainsi que la reconstruction de l'approvisionnement de base de la population (et non pas de grands projets lucratifs pour des entreprises allemandes).
- Le gouvernement allemand doit aussi soutenir cette stratégie dans les commissions du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de l'Union européenne.

Réajustement du cadre juridique pour l'économie allemande

Les rapports de la Commission des Nations Unies et des organisations non gouvernementales sur l'implication d'entreprises allemandes dans le financement de la guerre sont restés sans succès jusqu'à maintenant:

- Comme en Belgique, il faut instaurer une commission d'enquête pour la clarification publique des reproches.
- Le gouvernement allemand doit s'engager pour que les «Directives de l'OCDE pour les entreprises multinationales», trop évasives dans le domaine de la responsabilité des sous-traitants, soient renforcées de manière significative.
- Le gouvernement allemand doit exiger une amélioration au niveau international de la stratégie de contrôle insuffisante du commerce des diamants («Accords Kimberley»), ainsi que la création de nouvelles certifications d'origine plus effectives, d'un organisme indépendant, pour d'autres matières premières (coltan, or, bois, etc...).
- Une réparation adéquate, par le financement de projets de développement, doit également se négocier avec les entreprises qui ont profité du commerce des matières premières sans se rendre passibles de sanctions.

Poursuite conséquente des marchands d'armes, des transporteurs et des courtiers

Le commerce mondial illégal avec les parties en guerre dans la République démocratique du Congo doit être mis face à une initiative internationale conséquente:

- Le gouvernement allemand doit renforcer la législation allemande sur l'exportation d'armes et l'attribution de licences de production d'armes allemandes. Ceci vaut également pour les munitions.
- Le gouvernement allemand doit exercer une pression sur les États qui vendent des armes dans les territoires en crise.
- Le gouvernement allemand doit appliquer de

manière offensive les mesures exigées par les Nations Unies contre des personnes ou des entreprises participant à des affaires illicites (gel des comptes, interdiction de voyage pour les responsables).

- Le gouvernement allemand doit s'engager au niveau international à pénaliser le soutien des banques pour le commerce illicite et forcer les banques allemandes participantes à rendre leurs transactions publiques.

Soutien des Nations Unies

Les Nations Unies jouent un grand rôle en tant que médiateur dans la République démocratique du Congo. De nombreux projets souffrent d'un manque de soutien des États membres dont, parmi les plus riches, l'Allemagne fait partie:

- Le gouvernement fédéral doit s'engager pour un équipement suffisant des activités des Nations Unies pour ce qui concerne les finances et le personnel, et donc augmenter sa propre contribution.
- Le gouvernement fédéral doit soutenir la poursuite du travail de la Commission des Nations Unies sur le pillage des matières premières, car aussi après un accord de paix, la question des propriétaires légaux des mines, des plantations et des forêts se posera.

Encadrement politique de la reconstruction économique

La reconstruction économique de la République démocratique du Congo sera difficile, non seulement comme conséquence de la guerre:

- L'Allemagne, en tant qu'un des États les plus puissants, doit s'engager dans les comités de direction du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, ainsi que dans les commissions des créanciers de la RDC pour une remise des dettes et pour que des moyens libérés soient utilisés pour la diminution de la pauvreté, en accord avec la société civile.
- Le gouvernement fédéral doit empêcher que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale imposent au pays une politique économique néo-libérale qui n'ait pas d'égards pour la situation sociale et le danger persistant de la guerre civile.
- Le gouvernement fédéral doit exiger que les nouveaux fonds des donateurs internationaux soient attribués comme subventions et non comme crédits, afin d'éviter un nouveau piège à dettes.
- De plus, il faut absolument lancer une discussion sur la nécessité de garder des prix stables pour les matières premières au niveau international («régime des matières premières»).

Soutien du travail des organisations non gouvernementales

Les organisations non gouvernementales (ONG) disposent souvent, grâce à des contacts directs, de très bons aperçus sur les conditions régnant dans différentes régions de la République démocratique du Congo:

- Le gouvernement fédéral doit élargir sa collaboration avec les ONG allemandes.
- À cela doit s'ajouter en Allemagne le soutien des efforts en vue d'éclaircir les raisons du conflit en RDC.
- Le dialogue du gouvernement fédéral avec les ONG sur la politique actuelle pour l'Afrique et le Congo doit être intensifié.
- La coopération avec les ONG locales doit être étroite dans le cadre du travail en RDC.

Soutien de la Cour pénale internationale

À la mi-juillet 2003, on apprit que les crimes dans la République démocratique du Congo allaient être un thème central de la Cour pénale internationale. Les accusateurs sur place veulent expressément, à côté des crimes de guerre, traiter aussi des côtés économiques de la guerre et donc de son financement:

- Le gouvernement fédéral doit contribuer à pourvoir la Cour pénale internationale de tous les moyens nécessaires financiers et personnels
- Le gouvernement fédéral doit soutenir politiquement la Cour pénale internationale pour faire aboutir son travail. Ceci vaut surtout quand des criminels et des profiteurs de guerre de haut rang devraient être amenés à affronter la Cour pénale.

Accueil de réfugiés en Allemagne

C'est un scandale que des Congolaises et des Congolais n'aient pas la possibilité de se réfugier légalement en Allemagne, et qu'ils soient renvoyés dans leur patrie en pleine guerre:

- Le droit d'asile allemand doit être modifié de telle manière que les réfugiés de la RDC et d'autres États aient à nouveau la possibilité de venir en Allemagne et d'y demander asile sans être dévalisés par les bandes de passeurs.
- Toutes les expulsions doivent être stoppées au moins jusqu'à ce que la situation économique et la situation des droits humains se soit améliorée.
- En outre, au sein de la société allemande, on doit impérativement parler de la pratique d'expulsion de personnes vivant quelquefois depuis des années déjà en Allemagne

4.2 Exigences envers les entreprises et leurs partenaires

Les rapports de la Commission d'enquête des Nations Unies et des organisations non gouvernementales sur l'imbrication d'entreprises allemandes dans le financement de la guerre sont peut-être controversés en ce qui concerne les détails, mais mettent le doigt sur d'importants problèmes:

- Les entreprises et leurs groupements agissant de manière responsable doivent exiger le renforcement des «Directives de l'OCDE pour les entreprises multinationales» concernant les conditions imposées aux sous-traitants.
- Les entreprises et leurs groupements doivent s'engager au niveau international en faveur de la création de certifications d'origine des matières premières (diamants, coltan, or, bois) plus efficaces, contrôlées par des organismes indépendants. Il est alors plus facile pour les entreprises de contrôler d'où viennent les matières premières qu'elles transforment.
- Les entreprises qui ont profité du commerce avec les matières premières en période de guerre, et ne se sont cependant pas rendues passibles de sanction selon nos lois, doivent fournir réparation par l'intermédiaire de financements et de projets de développement.

4.3 Exigences envers les organisations non gouvernementales

Dans de nombreuses régions de la République démocratique du Congo, ce sont les ONG internationales qui maintiennent ce qui reste des services de santé et d'éducation. Les groupes civils comme religieux font face ici à un contexte très difficile:

- Le choix de projets doit être pensé de manière très exacte pour ne pas engendrer de raisons de nouveaux conflits.
- Pour ces projets, il faut envisager quels biens doivent être envoyés, quels effets les machines livrées ont sur les emplois et comment gérer les conflits sociaux lors de l'attribution de postes de travail.
- Un encouragement au dialogue entre régions ou groupes jusque-là ennemis doit former la base du travail des organisations non gouvernementales passant généralement pour neutres.
- Le suivi des victimes et des coupables traumatisés place les collaborateurs des organisations participantes devant de grands défis, et exige une bonne préparation de la part des volontaires.

4.4 Exigences envers les Eglises

Comités de direction des Eglises

Les organes dirigeants des Eglises s'expriment de plus en plus au sujet des guerres en cours, et ont rédigé une série de prises de position quant à la problématique de l'emprise de l'économie sur les guerres, ont formulé des exigences concrètes et ont remis en question leur propre collaboration au développement (cf **étude de cas 7**):

- Les Eglises devraient utiliser leurs contacts internationaux pour rendre les gens de toute la région concernée par la guerre attentifs aux événe-

Etude de cas 7: Directives et thèses de l'EKD (Eglise évangélique allemande)

La «Chambre du développement et de l'environnement» a élaboré pour le Conseil de l'Eglise évangélique allemande (EKD) une étude traitant des causes de la guerre et aussi des tentatives de résolution possibles. Le texte en résultant est une contribution de l'EKD à la décennie œcuménique vaincre la violence.

L'accent le plus important de cette étude porte sur la situation dans les États africains. Les directives et thèses suivantes en sont le résultat:

1. L'identité religieuse peut jouer un rôle important lors de la formation de groupes des parties en conflit et pour la légitimation d'actes de violence. Mais les religions et les communautés religieuses peuvent aussi développer un potentiel important pour sauvegarde et le rétablissement de la paix.

2. Un facteur essentiel du déroulement violent de conflits sociaux se trouve dans l'affaiblissement des États et de l'autorité de l'État. Les États ne tombent pas en ruine, ils sont détruits.

3. Dans de nombreux cas, la guerre elle-même, et non la victoire espérée, est liée pour les seigneurs de guerre à de considérables avantages économiques qu'on ne peut réaliser qu'en zone de non-droit.

4. Même un acte de violence aussi archaïque qu'il paraisse, dans l'endroit le plus éloigné du monde, est relié au marché mondial. L'accès au marché mondial rend profitable la domination par violence des richesses minières et de produits. L'économie et la politique doivent contribuer en commun à réduire le développement violent de conflits.

5. Les guerres d'aujourd'hui sont réalisées surtout avec des armes dites petites, qui sont l'objet d'un commerce entre les différentes régions en crise ou les pays industrialisées et les régions en guerre.

6. L'aide au développement et en cas de catastrophes, dont dépend souvent la survie de centaines de milliers ou même de millions de personnes, peut être accaparée par les parties en guerre dans leur calcul militaire.

7. La prise d'influence de l'État peut réduire l'espace de décision des organisations non gouvernementales.

8. Les organisations humanitaires et d'aide au développement doivent sans cesse vérifier dans quelle mesure leur action a un effet minimisant ou renforçant la violence.

9. Un contrôle efficace du commerce de produits venant de régions en guerre et servant au financement de guerres est nécessaire à la réduction de la violence dans les conflits sociaux.

10. Les organisations et les groupes au sein de la population, qui ne sont pas impliqués activement dans les événements conflictuels violents sont un point de départ important pour les interventions externes.

11. C'est aussi un devoir des Eglises que de poursuivre une politique de prévention de crise et de travail sur les conflits au lieu de se reposer sur l'effet civilisateur du développement et de la démocratie.

12. Les organisations non gouvernementales doivent se garder de donner la priorité à l'établissement de leurs propres réseaux d'aide avant l'établissement d'organisations publiques. Les ONG ne peuvent remplacer les structures démocratiques.

13. Les Eglises des pays industrialisés doivent aussi, dans le dialogue avec l'économie, aborder les questions qui se posent en rapport avec les économies de guerre locales et le commerce mondiale. Cet aspect doit aussi être considéré dans la controverse sur la mondialisation.

14. Le service civil pour la paix doit être conçu selon le principe de la moindre intervention, selon le principe de l'aide à l'autonomie et indépendamment de toute influence de l'État.

15. Les Eglises, les organisations humanitaires et d'aide au développement, les services civils pour la paix ont des possibilités d'action pour empêcher le développement violent de conflits ou pour les amener à leur fin. Mais personne ne peut faire la paix pour un autre. La paix doit venir de l'intérieur, de la société dans laquelle on vit.

Tiré de: Richte unsere Füsse auf den Weg des Friedens. Gewaltsame Konflikte und zivile Intervention an Beispielen aus Afrika – Herausforderungen auch für kirchliches Handeln, EKD-Texte 72, 2002 (Mets nos pieds sur le chemin de la paix. Conflits violents et intervention civile selon des exemples d'Afrique – défi aussi à l'action des Eglises, Textes EKD 72, 2002)

ments en RDC et à la part qu'y ont prise les élites.

- Pour les relations entre Eglises et organisations humanitaires et leurs organisations partenaires en RDC, il faudrait veiller à écouter les voix des personnes concernées.
- Dans le dialogue intérieur congolais entre groupes autrefois ennemis, les Eglises locales joueront un rôle important. Les Eglises partenaires d'ici devraient, même à une époque où l'on parle d'économiser, mettre à disposition les moyens financiers nécessaires à ce long processus.

Possibilités d'activités politiques des paroisses de chez nous

À côté de la réalisation de projets sur place, les paroisses d'ici peuvent activer les discussions en Allemagne même. Les exigences ci-dessus formulées à l'égard du gouvernement fédéral et des entreprises seront d'autant plus mises en application que la pression vient de la base:

- De nombreuses personnes savent trop peu ce qui se passe en RDC. C'est donc une tâche importante que de diffuser des informations et d'organiser des manifestations d'informations.
- Les questions auprès des députés responsables de leur arrondissement montrent aux politiciens un intérêt pour leur attitude quant à la situation en RDC. Ainsi on peut exercer une pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il examine de plus près la RDC et sa région.
- Des paroissiens peuvent s'adresser aux entreprises. Dans des groupes de catéchumènes ou de jeunes, on peut écrire des lettres aux fabriquants de téléphones mobiles et d'ordinateurs leur demandant l'origine du tantale dans leurs appareils, aux bijoutiers leur demandant l'origine de l'or et des diamants dans leurs vitrines, ou aux supermarchés de l'outillage et des matériaux pour leur demander où a poussé le bois tropical qu'ils ont acheté.
- Il faudrait créer des partenariats/jumelages avec des groupes ou des paroisses en RDC, ou alors les paroisses ayant déjà un partenariat (jumelage) devraient être soutenues. Ainsi peut-on réaliser les besoins des gens en RDC, et les introduire dans la discussion politique.
- Les paroisses peuvent présenter une requête auprès des organes dirigeants et des synodes dans lesquelles ils exigeraient que l'on fasse plus fréquemment de la situation en RDC un sujet de débats dans les publications des Eglises.

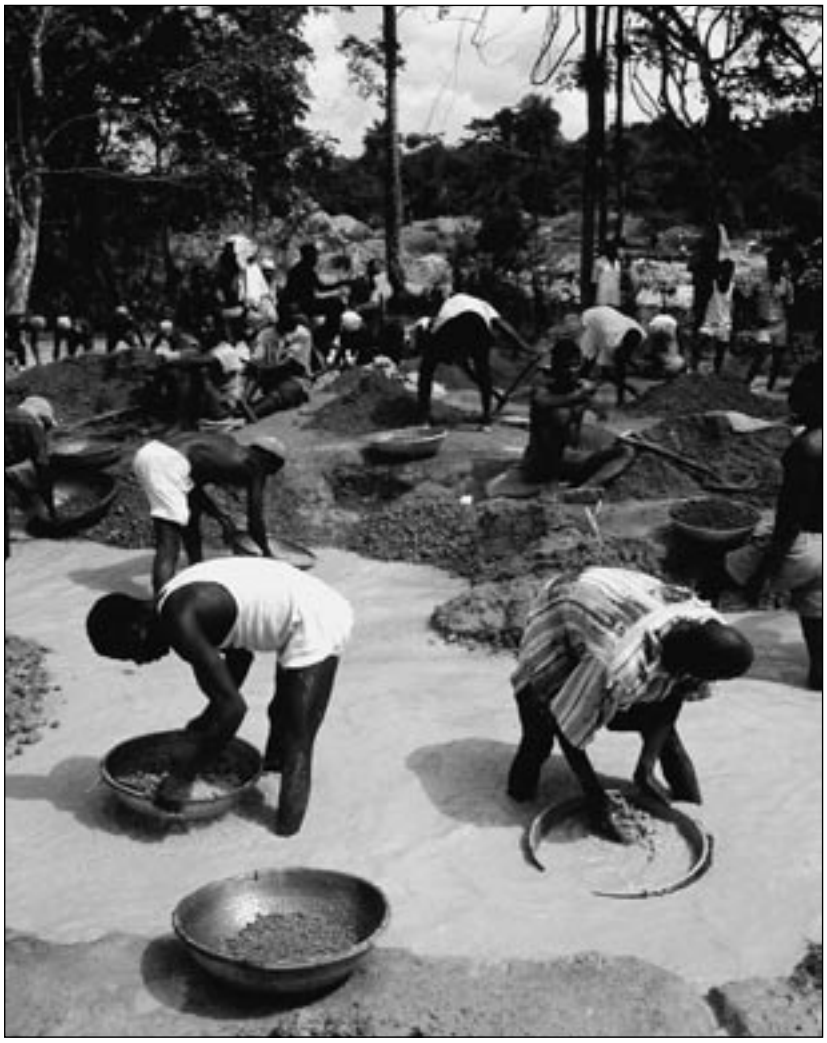

Chercheurs de diamants dans le lit d'un fleuve en Republique Democratique du Congo (Photo: AP Photo / HO)

5. Comment devenir actif?

5.1 Matériel pour le travail de formation

■ Matériel SÜDWIND et transparents

Les graphiques de la présente brochure peuvent être commandés au choix, directement, ou téléchargés sur notre page d'accueil http://www.suedwind-institut.de.

5.2 Information actuelle sur le net

■ kongo.kinshasa.de

La page d'accueil concernant la République démocratique du Congo se trouve sous

http://www.kongo-kinshasa.de/.

Sur la page d'accueil élaborée par Gertrud Kanu et Iseewanga Indongo-Imbanda se trouve une vaste collection d'informations sur la RDC. Presque chaque jour de nouvelles informations s'y ajoutent. Les documents les plus importants des organisations non gouvernementales, des Nations Unies, du gouvernement congolais etc... peuvent y être consultés par un lien.

■ Irinnews

La sous-organisation des Nations Unies chargée de l'aide humanitaire, UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA) a créé sa propre agence de presse, qui s'appelle Integrated Regional Information Networks (IRIN).

Sous www.irinnews.org

se trouvent des informations sans cesse actualisées de l'OCHA. Vous y trouvez sous

http://www.irinnews.org/frontpage.asp?SelectRegion=Great_Lakes&SelectCountry=Congo

un secteur particulier sur la situation dans la région des Grands Lacs d'Afrique centrale.

■ Reliefweb

Reliefweb est également étroitement lié à OCHAS, mais présente aussi à côté des nouvelles de IRIN des dépêches d'agence sous

http://www.reliefweb.int/w/rwb.nsf.

Vous y trouverez un secteur sur la région des Grands Lacs d'Afrique centrale sous «Great Lakes».

(D'autres informations se trouvent sur la page d'accueil des campagnes.)

5.3 Organisation non gouvernementales actives et campagnes

■ Campagnes en cours

Les campagnes présentées ici ne sont qu'un choix. Les descriptions sont en général des promotions de ces organisations.

■ Pain pour le monde/ Brot für die Welt

L'action «Pain pour le monde» est active depuis des années en République démocratique du Congo. L'objectif le plus élevé de cette organisation d'aide humanitaire protestante est de fournir une contribution à la lutte contre la pauvreté. «Pain pour le monde» finance le travail d'organisation partenaires congolaises qui aident les hommes à améliorer leurs conditions de vie. Au premier plan se trouve la capacité de s'organiser soi-même. Au Congo, certains domaines sont spécialement visés par l'action «Pain pour le monde»: les droits de l'homme, la résolution pacifique des conflits, le renforcement des processus de dialogue, ainsi que l'agriculture durable. En plus, quelques projets dans le domaine de la santé sont soutenus.

La guerre en RDC menace aussi le succès du travail sur les projets des organisations partenaires. C'est pourquoi il faut exercer une influence sur le

gouvernement allemand et les institutions européennes pour que ces derniers fassent une politique correspondant à la part de responsabilité allemande et européenne. C'est pourquoi «Pain pour le monde» est actif dans le réseau œcuménique d'Afrique centrale (ÖNZ) et dans le réseau des organisations d'aide humanitaire des Eglises européennes/Great Lakes Advocacy Network (CCAC/GLAN).

Adresse: Brot für die Welt / Pain pour le monde • BP 1011 42, 70010 Stuttgart • Tél.: 0711-2159–0 • E-Mail: projektinfo@brot-fuer-die-welt.org • site: www.brot-fuer-die-welt.org

Dialog International: Fördergemeinschaft für demokratische Friedens-Entwicklung e.V. (Association d'encouragement au développement démocratique de la paix)

Dialog International est une association de Congolais et d'Allemands. Les membres congolais viennent du mouvement démocratique du Congo, et beaucoup d'Allemands viennent des mouvements pacifistes. Pour eux, démocratie, paix et développement vont ensemble.

Dialog International informe sur le Congo en Allemagne – avec des journées sur le Congo, des séminaires, des brochures, des expositions et un résumé mensuel de la presse. Il existe un service spécial qui propose des intervenants congolais dans le cadre de l'enseignement du français dans les écoles allemandes.

Avec l'aide de dons et de subventions de l'État, l'association soutient des projets entraide que des groupes partenaires au Congo élaborent et réalisent. En font partie des crédits utilisés à tour de rôle pour des groupes de femmes – les premiers de ces crédits circulent depuis 1998 – un projet de reboisement, la formation de conseillers juridiques et un programme de démobilisation d'anciens enfants-soldats.

Adresse: Dialog International • Fördergemeinschaft für demokratische Friedens-Entwicklung e.V. • Karolingerstr. 16, BP 260124 • 40094 Düsseldorf • Tél. + Fax: 0211-31 26 08 • E-Mail: kontakt@dialog-international.org • site: www.dialog-international.org

EED: Evangelischer Entwicklungsdienst (Service protestant d'aide au développement)

L'éducation à la paix, le respect des droits de l'homme personnels, économiques, sociaux et culturels, les droits des femmes et des enfants, la préparation d'élections libres et l'apprentissage de comportements démocratiques sont les grands thèmes de l'EED avec ses organisations partenaires en RDC. Plus d'un million de filles et de garçons fréquentent au Congo les écoles protestantes des 62 Eglises membres de l'Eglise du Christ au Congo (ECC).

Un autre thème clé est la question de savoir si à l'avenir les hommes peuvent, en Afrique, en Europe et dans la communauté mondiale, utiliser les ressources naturelles pour éliminer la pauvreté et permettre le développement humain. Il faut donc développer, avec les organisations partenaires en Afrique centrale, des formes créatives de travail de lobby et de formation grâce aux ponts établis par la communication virtuelle. Des codes de comportement et des mécanismes de contrôle pour une utilisation des ressources compatibles avec la paix, le social et l'environnement peuvent être négociés.

Adresse: EED • Rudolf Heinrichs-Drinhaus • Referat Afrika • Ulrich-von-Hassell-Str. 76, 53123 Bonn • Tél. 0228-8101-2377, Fax 0228-8101-160 • E-Mail: Rudolf.Heinrichs-Drinhaus @eed.de • site: www.eed.de

Fatal Transactions (Transactions fatales): campagne contre les diamants de la guerre

La campagne Fatal Tansactions a été fondée par l'organisation non gouvernementale allemande medico en collaboration avec les organisations du Parlement européen. La campagne informe sur le contexte politique et économique des guerres en Afrique et les pillages illégaux de richesses naturelles rendus publics. Le but en est d'installer un système de contrôle efficace qui garantisse que les guerres ne sont plus financées par le commerce de matières premières et que les richesses des pays seront distribuées plus équitablement.

Les diamants symbolisent le bonheur, l'aisance et l'amour éternel. Sur les côtés obscurs du commerce, on ne sait presque rien. Dans des pays comme l'Angola, la Sierra Leone ou la République démocratique

du Congo, les diamants financent des guerres durant depuis des dizaines d'années. Les bénéficiaires de ces affaires avec les richesses naturelles portent sur des milliards: des entreprises internationales, des politiciens, des seigneurs de guerre, des marchands d'armes et des sociétés privées de mercenaires. Mais même après la fin de la guerre, les pierres précieuses sont devenues pour le peuple le symbole de la misère, de fuites massives et de mort. Medico international informe sur le pillage sans scrupule des richesses naturelles en Afrique, cela étant une partie de la campagne Fatal Transactions. Une documentation sur le commerce de diamants est disponible auprès de medico.

Adresse: Fatal transactions • Netherlands institute for Southern Africa • PO Box 10707 •
1001 ES Amsterdam • Tél: +30/(0)20-520-6210
• Email: ft@niza.nl

ÖNZ (Ökumenisches Netz Zentralafrika)

Ce réseau œcuménique en Afrique centrale, l'ÖNZ, est le point culminant de Zentralafrikarunde, association de 30 organisations (d'Eglise et civiles) qui travaillent dans les domaines des droits de l'homme, de la résolution pacifique de conflits, et d'une distribution plus juste. Les organisations faisant partie de cette association pour l'Afrique centrale ont la plupart du temps des projets en partenariat dans la région comprenant la RDC, le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda.

Ökumenisches Netz Zentralafrika

Partant de ces organisations, un groupe de coordination de 5 organisations s'est formé, représentant le groupe de coordination du bureau de Berlin.

À l'ÖNZ on analyse les relations politiques, économiques et militaires entre l'Allemagne et l'Afrique pour les mettre en application dans un travail de lobby cohérent. Le mot-clé: l'importation du coltan par des entreprises allemandes, le commerce de petites armes et les initiatives diplomatiques au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies.

L'ÖNZ est avant tout un bureau de lobbyisme et de guidance juridique, qui représente les intérêts de ces organisations devant le parlement fédéral et le gouvernement, l'Union européenne, représente le mécanisme des Nations Unies devant les grandes organisations multilatérales.

Notre travail est guidé par la question:

Que peut faire l'Allemagne, et comment exercer assez d'influence pour améliorer la situation dans la région des Grands Lacs?

À ÖNZ, on analyse les rapports politiques, économiques et militaires entre l'Allemagne et l'Afrique, et on les inscrit dans un travail de lobbyisme cohérent. Mots repère: importation de coltan par des entreprises allemandes, commerce de petites armes et initiatives diplomatiques au Conseil de sécurité des Nations Unies.

L'ÖNZ fait partie d'un travail de lobbyisme européen actif, et est en plus imbriqué au niveau mondial dans un réseau d'experts et d'organisations.

Organisations faisant partie du groupe de coordination: Brot für die Welt (Pain pour le monde), Diakonisches Werk – Menschenrechtsreferat, Misereor, Pax Christi, Vem (Mission Evangélique Unie).

Adresse: Personne de contact: Annette Weber •
Schönhauser Allee 182 • 10119 Berlin •
Tél.: 030-48 62 57 00 • Fax: 030–48 62 57 01 •
E-Mail: Oekum.Netz.Zentralafrika@t-online.de

Pax Christi

Un groupe de travail a été mis sur pied dans la section allemande de Pax Christi, à l'occasion du travail pour «l'appel international pour le Congo», lancé en février 2000 (cf: www.kongo.paxchristi.de) ; depuis fin 2000, il est établi au niveau national et auprès de la police sous l'appellation «Kommission Solidarität mit Zentralafrika» (Commission de solidarité avec l'Afrique centrale). Cette commission s'occupe intensivement de la situation dans les pays des Grands Lacs (RDC, Burundi, Rwanda, Ouganda), mettant l'accent sur le travail de lobbyisme et de guidance juridique.

Jusqu'à présent, six circulaires detaillées de cette commission ont paru; à l'aide de nombreux textes originaux et de commentaires, elle essaie de rendre attentif à la souffrance des gens dans la région concernée et à la part de responsabilité respective. La commission est membre fondateur du réseau œcuménique de l'Afrique centrale (ÖNZ) et collabore au groupe de coordination.

En même temps, il y a des contacts intenses avec Pax Christi Internationalis, dont le siège se trouve à Bruxelles; cette organisation œuvre depuis des années intensivement à l'échange avec des groupes travaillant sur la paix et la réconciliation sur place, en Afrique centrale. Un thème lui est tout spécialement important: le travail sur les causes des conflits

en Afrique centrale, surtout sur l'économie de guerre, où il s'agit de dénoncer la part de responsabilité des pays acheteurs.

Adresse: Pax Christi • Kommission »Solidarität mit Zentralafrika« • BP 1345 • D-61103 Bad Vilbel • E-Mail: sekretariat@paxchristi.de

Publish what you pay

Dans la plupart des pays en voie de développement, ce qui est fait des revenus de l'exploitation des matières premières n'est pas transparent. Cependant, l'exploitation de pétrole, de gaz et de mines est une source importante de revenus dans plus de 50 pays en voie de développement.

La campagne réclame donc un règlement ferme pour toute l'industrie d'extraction. Tous les grands groupes doivent divulguer ce qu'ils versent comme impôts, taxes, et autres paiements pour leur participation aux bénéfices pour l'acquisition de matières premières et leur extraction. Ce devoir de divulgation devrait se dérouler suivant deux mécanismes:

- il doit être un critère pour l'admission en bourse des entreprises pétrolières et minières.
- les règlement d'entreprises des pays ou bien de l'Union européenne doivent être intégrés.

Adresse: Publish what you pay • c/o Open Society Foundation – London 5th floor • Cambridge House 100 Cambridge Grove •
London W6 OLE United Kingdom •
Personne de contact: Henry Parham •
Tél: +44/(0)2070310204 •
E-mail : coordinator@publishwhatyoupay.org •
site : www.publishwhatyoupay.org

Transparency International

Le but de Tansparency International est la lutte contre la corruption. Cette organisation réunit la société civile, l'économie et l'État pour qu'ils coopèrent et, ensemble, puissent former une coalition influente.

Transparency International est constitué par un secrétariat international et plus de 80 sections nationales indépendantes.

Sur ule plan international, TI vise à renforcer la prise de conscience sur les conséquences désastreuses de la corruption. TI s'engage pour la réalisation des accords multilatéraux contre la corruption dans le droit national et contrôle que les gouvernements, entreprises et banques concernés s'y tiennent.

Au niveau des pays, les sections nationales soutiennent les mesures et les réformes qui encouragent la transparence et la prise de responsabilité. TI surveille le travail des institutions centrales et démontre leur besoin de réforme.

Adresse: Transparence-International France • Personne de contact: Daniel Lebegue, President • 12 rue de Penthièvre • 75008 Paris •
Tél: +33-1-5377 3787 • Fax: +33-1-5377 3507 •
E-mail: transparence@online.fr

MEU (Mission évangélique unie)

La Mission évangélique unie est soutenue par 34 Eglises en Allemagne, en Asie et en Afrique, dont trois Eglises en République démocratique du Congo. Ainsi la MEU s'engage donc depuis des années, sur la demande de ses membres au Congo, touchés par la guerre et la violence, pour les droits de l'homme et la paix dans cette région.

La MEU a exigé à maintes reprises du ministère des affaires étrangères et du gouvernement fédéral un plus grand engagement pour la paix. En collaboration avec d'autres organisations et réseaux, comme le FORUM MENSCHENRECHTE (Droits de l'homme) et le réseau œcuménique d'Afrique centrale, la MEU s'engage pour un contrôle international des importations de matières premières dans la région, comme par exemple le coltan, pour cesser le financement de l'économie de guerre. La MEU offre en plus une aide humanitaire par le biais de ses membres sur place, et soutient leur travail diaconal.

Adresse: Vereinte Evangelische Mission • Rudolfstr. 137 • 42285 Wuppertal • Tél. Département Afrique, Dr. Kakule Molo: 0202-890 04-165 • Département JPSC, Dr. Jochen Motte: 0202-890 04-168 • Fax: 0202–890 04-179 • E-mail: afrika @vemission.org • site: www.vemission.org

Annexe

Les groupes en guerre

■ Groupes congolais

AFDL (Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre): fondée en 1997. A pris le pouvoir de la RDC en 1997 sous Laurent-Désiré Kabila, soutenue par l'Ouganda et le Rwanda.

Banyamulengés: Tutsi zaïrois

FAC (Forces armées congolaises): armée de la RDC

Maï maï (appelées aussi mayi mayi): milices opérant dans l'Est de la RDC. les maï maï ont été en partie officiellement engagées dans l'armée de la RDC, d'autres parties sont composées de bandes de pillards.

MLC (Mouvement Pour la Libération du Congo): fondé en octobre 1998. Domine de nombreuses régions du Nord de la RDC, est étroitement lié au gouvernement ougandais.

RCD (Rassemblement Congolais pour la Démocratie): fondé le 12 août 1998 dans la capitale rwandaise Kigali.

Le RCD est divisé entre autres en:

RCD-Goma (Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Goma): étroitement lié au Rwanda, domine de nombreux territoires dans l'Est de la RDC.

RCD/ Kisangani-ML (Rassemblement Congolais pour la démocratie/ Kisangani-Mouvement de Libération): lié pendant un temps à l'Ouganda, finalement au gouvernement de la RDC. Domine des régions du Nord de la RDC.

RCD-N (Rassemblement Congolais pour la Démocratie-National): a souvent changé d'alliés.

■ Groupes de rebelles importants

D'Angola

UNITA: organisation de rebelles de droite d'Angola, soutenue pendant des dizaines d'années par les puissances occidentales (surtout les USA) et l'Afrique du Sud de l'apartheid.

Du Burundi

FDD (Forces pour la Défense de la Démocratie),

FLN (Front de la Libération Nationale): groupes formés essentiellement de Hutu qui veulent renverser le gouvernement burundais à partir de la RDC et de la Tanzanie. À partir de 1998 soutenu par Laurent Kabila ainsi que les troupes d'occupation du Simbabwe.

Du Rwanda

ex-FAR (Ex-Forces Armées Rwandaises): troupes de l'armée dominante jusqu'à 1994, ayant pris part de manière décisive au génocide, et en partie fui en RDC.

Interahamwe: milice du Rwanda, qui dirigea le génocide avec l'armée rwandaise en 1994, et dont une partie s'enfuit en RDC en 1996.

Les deux groupes s'unissent en 1997 pour devenir

AliR (Armée de Libération Rwandaise): qui attaquait des régions frontières du Rwanda à partir de la RDC.

APR (Armée patriotique du Rwanda): armée de l'État rwandais.

FPR: Front patriotique rwandais, armée de rebelles, qui conquit le Rwanda depuis l'Ouganda et arrêta le génocide, ayant participé elle aussi à des crimes.

D'Ouganda

LRA (Lord's Resistance Army): troupes rebelles du fanatique religieux (chrétien) de Joseph Kony, attaque l'Ouganda depuis le milieu des années quatre-vingts à partir du Soudan et de la RDC. À enlevé des milliers d'enfants qui ont été faits enfants-soldats ou esclaves sexuelles.

Lexique

PIB: (produit intérieur brut): Indique la quantité de marchandises et de services qu'une nation a produits pendant un certain temps, est donc une des références économiques les plus importantes.

Coltan: abréviation pour «columbite-tantale». Minerai gagné à partir du tantale et de la colombite (=niobium). Le tantale est un bon conducteur de courant et résiste à la chaleur et à l'acidité, d'où irremplaçable actuellement dans la construction de platines conductrices de téléphones portables, de consoles de jeux, d'ordinateurs portables et de lecteurs de CD, dans la construction d'appareils de chimie ainsi que dans l'industrie spatiale et de l'armement. Le tantale coûtait lors du boom de l'industrie électronique par moments plus de 900 € le kilo.

RDC: République démocratique du Congo, nommée Zaïre entre 1972 et 1997.

Fonds monétaire international (FMI): Le Fonds monétaire international fut fondé en 1944 pour aider à court terme les états lors de difficultés de paiement urgentes.

Congo-Brazzaville: État occidental voisin de la RDC, sur la rive Nord du fleuve Congo. Ancienne colonie française, souvent soumise à de nombreux troubles et émeutes.

MONUC (Mission de l'Organisation des Nations Unies dans la République démocratique du Congo): troupe de casques bleus des Nations Unies en RDC, qui ont depuis 2003 le mandat d'intervenir dans les combats.

ONG: Organisations non gouvernementales

OCDE: Organisation pour le commerce et le développement économique. Fondée en 1961 pour coordonner la politique économique des États membres (en ce moment 30 États industrialisés et nouveau pays industrialisés).

Club de Paris: regroupement des pays créanciers.

SADC (Southern African Development Community): Communauté économique des États: Angola, Botswana, RDC, Lesoutho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Séchelles, Zimbabwe, Swasiland et Tanzanie.

UDPS: Union pour la démocratie et le progrès social: union congolaise de groupes d'opposition sous l'autorité d'Etienne Tshisekedi.

ONU: Organisation des Nations Unies. Fondée en 1945 dans le but d'instaurer la paix dans le monde.

Banque mondiale: La «Banque mondiale pour la reconstruction et le développement», en bref Banque mondiale, fut fondée en même temps que le FMI en 1944 comme agence de crédit pour les projets de développement.

Zaïre: nom de l'actuelle République démocratique du Congo de 1972 à 1997

Bibliographie complémentaire

AI (Amnesty International) 2002: République démocratique du Congo: Le commerce du diamant dans les régions de la RDC tenues par le gouvernement. Index AI: AFR 62/017/02

AI (Amnesty International) 2003: Un catalogue d'échecs: les exportations d'armes du G8 et les violations des droits humains, Index AI: IOR 30/003/2003

AI (Amnesty International) 2003a: République démocratique du Congo «Nos frères qui les aident à nous tuer...» Exploitation économique et atteintes aux droits humains dans l'est du pays, Index AI: AFR 62/010/2003

AI (Amnesty International) 2003b: République démocratique du Congo: enfants en guerre, Index AI: AFR/62/063/2003

APPG (All Party Parliamentary Group on the Great Lakes and Genocide Prevention) 2002: Cursed by Riches: Who Benefits from Resource Exploitation in the Democratic Republic of the Congo?, London, November 2002

Aust, Björn 2003: «Feindliche Übernahmen». Ökonomische Interessen und «militärisches Unternehmertum» im Kongo, in: Azzellini, Dario und Kanzleiter, Boris 2003 (Edition): Das Unternehmen Krieg – Paramilitärs, Warlords und Privatarmeen als Akteure der Neuen Kriegsordnung, S. 143–159 Berlin 2003

Azzellini, Dario und Kanzleiter, Boris 2003 (Edition): Das Unternehmen Krieg – Paramilitärs, Warlords und Privatarmeen als Akteure der Neuen Kriegsordnung, Berlin 2003

Bachmann, Klaus 2003: König Leopolds Geist: Völkermord und Sklaverei – in Belgien wird die kolonialistische Vergangenheit neu aufgerollt, in: Frankfurter Rundschau vom 15.05.03

Bafunyembaka, Luc 2002: Im Osten nichts Neues, in afrika süd 6'02, S. 36–37

Banque Mondiale 2002: Congo, Democratic Republic of, (http://www.worldbank.org/afr/cd2.htm) September 2002

Banque Mondiale 2002a: Congo, Dem. Rep. At a glance, Stand vom 24.9.2002 (http://www.worldbank.org/data/countrydata/aag/zar_aag.pdf)

Banque Mondiale 2002b: Democratic Republic of the Congo – Interim Poverty Reduction Strategy Paper and Joint IDA-IMF Staff Assessment, Report No. 24216, 24. Mai 2002

Banque Mondiale 2003: Congo: Donors Welcome The Democratic Republic Of The Congo's Progress And Strengthen Their Support, News Release No. 2003/162/S (http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:2...:4607,00.htm), 2003

Banque Mondiale 2003a: GDF Global Development Finance 2003, CD-Rom

Banque Mondiale 2003b: Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative – Statistical Update, 11. April 2003

Bertaux, Prof. Pierre 1993: Fischer Weltgeschichte: Afrika – Von der Vorgeschichte bis zu den Staaten der Gegenwart, Frankfurt am Main 1993

Braumann, Randolph 2002: Ausbeuten. Im Herz der Finsternis, in: Greenpeace Magazin 4/02, S. 30–33

Braeckmann, Colette 2001: Rezept zum Scheitern, in: afrika süd 1'01, S. 11–14Brittain, Victoria 2003: Golgatha der Frauen, in: afrika süd 2'03, S. 16–18

Buchholz, Martin 2003: «Der Mörder meiner Mutter ist kalt, eiskalt», in : DIE ZEIT Nr. 13, Seite 15–18

Callaghy, Thomas M. 2001: Life and Death in the Congo: Understanding a Nation's Collapse, in: Foreign Affairs 80(5): 143–149

Coalition to Stop the Use of Child Soldiers 2004: Child soldier use 2003: a briefing for the 4th UN Security Council open debate on children and armed conflicts. London, janvier 2004

Collier, Paul / Anke Hoeffler, 2001: Greed and Grievance in Civil Wars. Working Paper. World Bank. WPS 2000–18 (http://www.worldbank.org/research/conflict/papers/greedgrievance_23oct.pdf)

Collier, Paul / Hoeffler, Anke / Söderbom, Måns 2001: On the Duration of Civil War. World Bank, Working Paper (http://econ.worldbank.org/files/12204_CHS_Duration.pdf)

Collins, Carole J. L. 1997: Kabila und das Volk – Neue Regierung Kongos trifft auf Erleichterung und Vorbehalte, in: afrika süd 4'97, S. 10–11

Congdon, Heather / Olsson, Ola 2003: Congo: The Prize of Predation, Department of Economics, Göteborg University, 7. März 2003 (http://www.handels.gu.se/epc/archive/00002808/01/gunwpe0097.pdf)

Conrad, Joseph 1993: Conrad, Joseph: Au cœur des ténèbres. 1996

Cuvelier, Jeroen / Raeymaekers, Tim 2002: Supporting the War Economy in the DRC: european companies and the coltan trade. IPIS-Report, Brüssel, Januar 2002 (http://129.194.252.80/catfiles/2343.pdf)

Cuvelier, Jeroen / Raeymaekers, Tim 2002a: European Companies and the Coltan Trade – an update, IPIS-Report, Brüssel, September 2002 (http://www.11.be/zuidwerking/afrika/beleid/Mijn%20afbeeld%20Coltan%20sep%202002.pd)

De Soysa, Indra 2001: Paradise is a Bazaar? Greed, Creed, Grievance and Governance, United Nations University/WIDER Discussion Paper No. 2001/42, Juni 2001

Des Forges, Alison 2002: Kein Zeuge darf überleben – Der Genozid in Ruanda, Hamburg 2002

Dietrich, Christian 2002: Hard Currency – The Criminalized Diamond Economy of the Democratic Republic of Congo and its Neighbours, Ottawa 2002

Debiel, Tobias 2003: Staatsversagen, Gewaltstrukturen und blockierte Entwicklung: Haben Krisenländer noch eine Chance?, in: Aus Politik und Zeitgeschichte, B 13–14, 2003, S. 15–23

EKD (Evangelische Kirche in Deutschland) 2002: Richte unsere Füße auf den Weg des Friedens. Gewaltsame Konflikte und zivile Intervention an Beispielen aus Afrika – Herausforderungen für kirchliches Handeln, EKD-Texte 72, 2002

Elbadawi, Ibrahim / Sambanis, Nicholas 2000: Why Are There So Many Civil Wars in Africa? Understanding amd Preventing Violent Conflict, Washington, in: Journal of African Economics, Dezember 2000

Ellis, Stephen 2003: The Old Roots of Africa's New Wars, in: Internationale Politik und Gesellschaft, No. 2, 29–43

Fearon, James 2002: Why do some civil wars last so much longer than others?, Working Paper, Stanford University. Presented at the Harvard Seminar on Positive Political Economy, Mai 2002

Fieldhouse, David K. 1985: Fischer Weltgeschichte: Die Kolonialreiche seit dem 18. Jahrhundert, Frankfurt am Main 1985

FMI (Fonds Monétaire International) 2002: Enhanced Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative – Preliminary Document, 24. Mai 2002

Global IDP 2003: Profile of internal displacement: Democratic republic of the Congo, Genf, 20. Mai 2003 (http://www.db.idpproject.org)

Global Witness 2002: Branching Out – Zimbabwe's Resource Colonialism in Democratic Republic of Congo, 2. Edition, London, Februar 2002 (http://www.globalwitness.org)

Guluma, Yuvé 2003: Household economy analysis of the rural population of South-Western-Bwito, Rutshurur, North Kivu, Democratic Republic of Congo, Report für: Save the Children, Januar 2003

Grill, Bartholomäus 2001: Der afrikanische Weltkrieg, in: DIE ZEIT 9/2001

Grill, Bartholomäus 2003: Afrikas erster Weltkrieg, in: DIE ZEIT 23/2003

Harden, Blaine 2001: Mama Doudou, schwarzer Schlamm und New Economy – Coltan-Abbau im Osten des Kongo, in: afrika süd 6'01, S. 30–33

Herberg-Rothe, Andreas 2003: Der Krieg – Geschichte und Gegenwart, Frankfurt am Main 2003

Hochschild, Adam 2002: Schatten über dem Kongo, Hamburg 2002 (également apparue en Français: Hochschild, Adam: Les fantômes du roi Léopold II. 1998)

HRW (Human Rights Watch) 2002 (Edition) Arms Trade, Human Rights, and European Union Enlargement, 8. Oktober 2002 (http://www.globalpolicy.org/security/smallarms/2002/1011arms.htm)

HRW (Human Rights Watch) 2002a: La guerre dans la guerre. Violence sexuelle contre les femmes et les filles dans l'est du Congo, Washington 2002 (http://www.hrw.org/french/reports/drc2002/Congo0602-fr.pdf)

HRW (Human Rights Watch) 2003 (Edition): Ituri: «Covered in Blood» – Ethnically Targeted Violence in Notheastern DR Congo, Washington, Juli 2003 (http://hrw.org/reports/2003/ituri0703/DRC0703.pdf)

Humphreys, Macartan 2003: Economics and Violent Conflict, Harvard University, Februar 2003

Humphreys, Macartan 2003a: Natural Resource, Conflict, and Conflict Resolution, Stand vom 25. Mai 2003

ICC (Internationale Criminal Court) 2003: Communications received by the Office of the Prosecuter of he ICC, Press Release, 16.7.2003

ICIJ 2002: Drugs, Diamonds and Deadly Cargoes (http://www.icij.org/dtaweb/icij_bow.asp?Section=Chapter&ChapNum=10)

ICIJ 2002a: Making a Killing: The Business of War (http://www.icij.org/dtaweb/icij_bow.asp?Section=Chapter&ChapNum=1)

ICIJ 2002b: Marketing the New 'Dogs of War' (http://www.icij.org/dtaweb/icij_bow.asp?Section=Chapter&ChapNum=3)

ICIJ 2002c: Privatising Combat, the New World Order (http://www.icij.org/dtaweb/icij_bow.asp?Section=Chapter&ChapNum=2)

ICIJ 2002d: The Adventure Capitalist (http://www.icij.org/dtaweb/icij_bow.asp?Section=Chapter&ChapNum=7)

ICIJ 2002e: The Field Marshall (http://www.icij.org/dtaweb/icij_bow.asp?Section=Chapter&ChapNum=9)

ICIJ 2002f: The Merchant of Death (http://www.icij.org/dtaweb/icij_bow.asp?Section=Chapter&ChapNum=11)

Indongo-Imbanda, Iseewanga 2002: Die Geschichte der Demokratischen Republik Kongo (http://www.kongo-kinshasa.de)

Inikori, Joseph E. 2001: Sklavenhandel, in: Das Afrika Lexikon, S. 556–559, Stuttgart 2001

IRC (International Rescue Committee) 2001: Mortality in eastern Democratic Republic of Congo – Results from Eleven Mortality Surveys, 2001(http://intranet.theirc.org/docs/mortII_report.pdf)

IRC (International Rescue Committee) 2003: Mortality in the Democratic Republic of Congo – Results from a Nationwide Survey (Conducted September – November 2002), April 2003 (http://www.reliefweb.int/library/documents/2003/irc-drc-8apr.pdf)

Jean, Francois / Rufin, Jean-Christophe 1999: Economie des guerres civiles, Paris 1996

Kabou, Axelle 1993::KABOU, Axelle: Et si l'Afrique refusait le développement? 1991

Kaldor, Mary 2000: Neue und alte Kriege – Organisierte Gewalt im Zeitalter der Globalisierung, Frankfurt 2000

Kamanzi, Emmanuel 2002: Ein Jahr nach Kabila: Frieden in Sicht?, in: afrika süd 1'02, S. 17–18

Ki-Zerbo, Joseph 1993: Die Geschichte Schwarz-Afrikas, Frankfurt am Main 1993

Körner, Peter 1993: Zaire, in: Dieter Nohlen / Franz Nuscheler (Edition) Handbuch der Dritten Welt, Band 4 – Westafrika und Zentralafrika, 3. überarbeitete Auflage 1993, S. 503–522

Körner, Peter 1997: Das rasche Ende eines Diktators – Externe Faktoren für den Machtverlust Mobututs, in: afrika süd 4'97, S. 8–10

Le Billon, Philippe 2002: Risiko Ressourcenreichtum, in: medico international (Edition): Ungeheuer ist nur das Normale: Zur Ökonomie der «neuen» Kriege, S. 28–49, Frankfurt am Main 2002

Lock, Peter 2002: Angola – Frieden ohne Perspektive, in: medico international (Edition): Ungeheuer ist nur das Normale: Zur Ökonomie der «neuen» Kriege, S. 62–75, Frankfurt am Main 2002

Lock, Peter 2003: Wer gibt dem Kindersoldaten sein mörderisches Handwerkszeug?, in: Frankfurter Rundschau, 08.05.2003

Mair, Stefan 2002: Die Globalisierung privater Gewalt: Kriegsherren, Rebellen, Terroristen und organisierte Kriminalität. SWP-Studie, Berlin 2002

Matthies, Volker 2003: Was ist das Neue an den neuen Kriegen? – Anmerkungen zur Debatte über neuartige Aspekte gegenwärtiger Gewalktkonflikte, in: Entwicklungspolitik 8/9/2003, S. 21–27

medico international (Edition) 2002: Ungeheuer ist nur das Normale: Zur Ökonomie der «neuen» Kriege, Frankfurt am Main 2002

Möller, Hein 1998: Ein Platz an der Sonne – Zur Sicherung der simbabwischen Investitionen im Kongo setzt Harare auf Kabila, in: afrika süd 6'98, S. 32–33

Möller, Hein 2001: Chronik eine angekündigten Todes, in: afrika süd 1'01, S. 8–9

Montague, Dena 2002: Stolen Goods: Coltan and Conflict in the Democratic Republic of Congo, in SAIS Review vol. XXII no. 1 (Winter-Spring 2002), S. 103–118 (http://www.worldpolicy.org/projects/arms/news/22.1montague.pdf)

Morgenrath, Birgit 2001: Lumumba: Ein internationales Komplott, in: afrika süd 1'01, S. 23–24

Moyroud, Celine / Katunga, John 2002: Coltan Exploration in Eastern Democratic Republic of the Congo (DRC). In: Lind, J. / Sturman, K. (Edition): Scarcity and Surfeit: the ecology of Africa's conflicts. Institute for Security Studies, S. 158–185, Pretoria 2002

Münkler, Herfried 2002: Die neuen Kriege, Hamburg 2002

Nest, Michael 2001: Ambitions, Profits and Loss: Zimbabwean Economic Development in the Democratic Republic of the Congo. African Affairs 100: S. 469–490, July 2001 (http://afraf.oupjournals.org/cgi/reprint/100/400/469.pdf)

Neubert, Dieter 2001: Ruanda, in: Das Afrika Lexikon, S. 527–529, Stuttgart 2001

Ngal, Georges 2001: Kongo (Demokratische Republik, Ex-Zaïre), in: Das Afrika Lexikon, S. 308–310, Stuttgart 2001

Nzongola-Ntalaja, Georges 1998: Objekt der Begehrlichkeiten – Die Krise an den Großen Seen, in: afrika süd 6'98, S. 34–36

OCHA (UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs) 2003: Consolidated Inter-Agency Appeal for the Democratic Republic of the Congo 2003: Mid-Year Review, 3.6.2003

OECD (Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung) 2000: Die OECD-Leitsätze für multinationale Unternehmen, Neufassung 2000

Omnia Verlag (Edition) 2003: Welt im Wandel (CD-ROM)

Oxfam 2001: Under Fire: the human cost of small arms in north-east Democatic Republic of the Congo, A Case Study, Januar 2001 (http://www.oxfam.org.uk/policy/papers/drc/congo.pdf)

Oxfam 2002: Poverty in the Midst of Wealth – The Democratic Republic of Congo, Oxfam Briefing Paper 12, 18.1.2002 (http://fletcher.tufts.edu/humansecurity/con2/ws2/oxfam.pdf

ONU (Organisation des Nations Unies) 2001: Rapport du Group d'experts sur l'exploitation illegale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, document S/2001/357, 12 avril 2001

ONU (Organisation des Nations Unies) 2001a: Additif au rapport du Groupe d'experts sur l'exploitation illegale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, document S/2001/1072, 10 novembre 2001

ONU (Organisation des Nations Unies) 2001b: Rapport sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo, document E/CN.4/2001/40, 1er février 2001

ONU (Organisation des Nations Unies) 2002: Rapport intérimaire du Groupe d'experts sur l'exploitation illegale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, document S/2002/565, 22 mai 2002

ONU (Organisation des Nations Unies) 2002a: Rapport final du Group d'experts sur l'exploitation illegale des ressources naturelles et autres formes de richesse de la République démocratique du Congo, document S/2002/1146, 16 octobre 2002

ONU (Organisation des Nations Unies) 2002b: Rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés, document S/2002/1299, 26 novembre 2002

ONU (Organisation des Nations Unies) 2003: Rapport de la mission du Conseil de sécurité en Afrique centrale, 7–16 juin 2003, document S/2003/653, 17 juin 2003

ONU (Organisation des Nations Unies) 2003a: Rapport de l'Équipe spéciale d'enquête sur les événements de Mambasa, document S/2003/674, 2 juillet 2003

ONU (Organisation des Nations Unies) 2003b: Deuxième rapport spécial du Sécretaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, document S/2003/566, 27 mai 2003

ONU (Organisation des Nations Unies) 2003c: Résolution 1493 du 28 juillet 2003, document S/res/1493, 28 juillet 2003

ONU (Organisation des Nations Unies) 2003d: Lettre datée du 23 octobre 2003, adressée au Président du conseil de sécurité par le Secrétaire général, document S/2003/1027, 23 octobre 2003

ONU (Organisation des Nations Unies) 2003e: Rapport intérimaire de la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo, document A/58/534, 24 octobre 2003

ONU (Organisation des Nations Unies) 2003f: Quatorzième rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, document S/2003/1098, 17 novembre 2003

ONU (Organisation des Nations Unies) 2003g: Rapport du Secrétaire général sur la préparation d'une conférence internationale sur la région des Grands lacs, document S/2003/1099, 17 novembre 2003

ONU (Organisation des Nations Unies) 2004: Résolution 1533 du 12 mars 2004, document S/res/1533, 12 mars 2004

Oyatambwe, Wamu / Smis Stefan 2003: African Ownership – Kongokrise und internationale Gemeinschaft, in: afrika süd 1'03, S. 30–33

Paes, Wolf-Christian 1998: Divided we stand – Die Entwicklungsgemeinschaft SADC und die Krise in der Demokratischen Republik Kongo, in: afrika süd 5'98, S. 10–12

Paes, Wolf-Christian 2002: Kleinwaffen: eine Bedrohung für die ‚dritte Welt'. Aachen 2002

Paes, Wolf-Christian 2002a: Neue Kriege und ihre Ökonomien, in: medico international (Edition): Ungeheuer ist nur das Normale: Zur Ökonomie der «neuen» Kriege, S. 146–163, Frankfurt am Main 2002

PNUD (Programme des Nations Unies pur le développement) 2001: Defining UNDP's Role in Disarmament, Demobilization and Durable Solutions (D3), 6. August – 13. September 2001

PNUD (Programme des Nations Unies pur le développement) 2001a: Supplement: Defining UNDP's Role in Disarmament, Demobilization and Durable Solutions (D3), 6. August – 13. September 2001

PNUD (Programme des Nations Unies pur le développement) 2003: Rapport mondial sur le Développement Humain 2003, Paris 2003 www.undp.org

POLE institute/ CEDAP (co-recherche) 2001: Tegara, Aloys e.a.: Dossier N°01: Le coltan et les populations du Nord-Kivu, février 2001

POLE institute 2001a: Tegara, Aloys, Kayser, Christiane, e.a.: Dossier N°02: Pour une réflexion sur la cohabitation, le renforcement de la culture de paix et le travail en zone de crise, juillet 2001

POLE-Institute 2003 (Edition): Democratic Republic of Congo: Peace tomorrow?, Goma März 2003 (http://www.pole-institute.org)

POLE institute 2003a (Edition): Johnson, Dominic: Les sables mouvants: l'exploration du petrole dans le Graben et le conflit conglais, 2003.

POLE-Institute 2003b (Edition): Kayser, Christiane: No Coltan no Cry?, Goma 2003, (http://www.pole-institute.org)

Raeymaekers, Tim 2002: Network War – An Introduction to Congo's Privatised War Economy, IPIS Report, Brüssel 2002 (http://www.11.be/zuidwerking/afrika/beleid/NovibRapport.07.10.pdf)

Ratsch, Ulrich 2003: Tantal, Gold und Diamanten – Der Krieg im Kongo finanziert sich selbst, in: epd-entwicklungspolitik 13/2003, S. 57–60

Renner, Michael 2002: The Anatomy of Resource Wars, in: Worldwatch Paper 162, Washington 2002

Reno, William 2002: Gier versus Groll?, in: medico international (Edition): Ungeheuer ist nur das Normale: Zur Ökonomie der «neuen» Kriege, S. 102–111, Frankfurt am Main 2002

Reno, William 2001: Sovereignty and Personal Rule in Zaire, in: African Studies Quaterly, The Online Journal for African Studies, (http://www.africa.ufl.edu/asq/v1/3/4.htm)

Reno, William 2002: Uganda's Politics of War and Debt Relief, Review of International Political Economy, 9:3 (Aug 2002), 415–35.

Riehl, Volker 2003: Der Ressourcenkrieg. Einige Vorraussetzungen für eine friedliche Entwicklung im Kongo, in: Blätter für deutsche und internationale Politik 7/2003, S. 862–870

Ross, Michael 2002: Oil, Drugs and Diamonds: How does natural resource wealth influence war? Working paper: UCLA.

Ross, Michael 2003: What Do We Know About Natural Resources and Civil War? Forthcoming in Journal of Peace Research, July 3, 2003 (http://www.polisci.ucla.edu/faculty/ross/whatdoweknow.pdf)

Schlichte, Klaus 2002: Gewinner und Verlierer, in: medico international (Edition): Ungeheuer ist nur das Normale: Zur Ökonomie der «neuen» Kriege, S. 8–27, Frankfurt am Main 2002

Schreiber, Wolfgang 2003: Kriege-Archiv: Kriege und bewaffnete Konflikte seit 1945, Stand vom 16.4.2003 (http://www.sozialwiss.uni-hamburg.de/publish/Ipw/Akuf/kriege_archiv.htm)

Sofsky, Wolfgang 2002: Zeiten des Schreckens – Amok, Terror, Krieg; 2. Auflage, Frankfurt am Main 2002

SÜDWIND 2003 (Edition): Wer bestimmt den Kurs der Globalisierung? Die Rolle der Weltorganisationen. Band 1 der Reihe: Strukturelle Gewalt in den Nord-Süd-Beziehungen, Siegburg 2003

Stroux, Daniel 2003: Rohstoffe, Ressentiments und staatsfreie Räume: Die Strukturen des Krieges in Afrikas Mitte, in: Internationale Politik und Gesellschaft, No. 2, 95–111

UNICEF 2003: Girls´s Education in the Democratic Republic of Kongo, (Stand vom 1.8.2003) http://www.unicef.org/DRCfinal.pdf

Watchlist 2003 (Watchlist on Children and Armed Conflict): The Impact of Armed Conlict on Children in the Democratic Republic of Conga (DRC), Juni 2003

Werner, Klaus 2001: Tantalusqualen für Handys, in: Werner, Klaus / Weiss, Hans 2001: Schwarzbuch Markenfirmen – Die Machenschaften der Markenfirmen, S. 4–77, Wien 2001

Wrong, Michela 2002: Auf den Spuren von Mr. Kurtz – Mobutus Aufstieg und Kongos Fall, Berlin 2002

SÜDWIND – pour une plus grande justice des relations économiques

Le travail de SÜDWIND se base sur la conviction qu'il existe un lien entre la richesse des pays industrialisés et la pauvreté de larges couches de la société dans les pays en voie de développement.

Dans de nombreux domaines de recherche, les études de SÜDWIND montrent qu'en Allemagne, nous portons une part de responsabilité pour les dysfonctionnements dans les pays en voie de développement.

Au-delà de l'analyse des problèmes, SÜDWIND cherche aussi des possibilités d'action: Comment changer la situation dans l'intérêt des pauvres en visant une justice de l'économie mondiale?

... et élabore des propositions d'action

Nos propositions de solutions sont variées. En font partie:

- les relations publiques, pour exercer une pression sur les entreprises et les décideurs politiques,
- les négociations directes avec les responsables,
- la coopération et collaboration avec les campagnes comme «erlassjahr.de» (effacement de la dette), «Bananen-Kampagne» (campagne bananes), ou «Kampagne für Saubere Kleidung» (campagne pour des vêtements propres).

SÜDWIND travaille étroitement avec d'autres instituts, organisations de collaboration au développement, comités d'action et de défense, groupements et paroisses, en Allemagne et dans le monde.

SÜDWIND e.V. –
Institut für Ökonomie und Ökumene
Lindenstr. 58–60, 53721 Siegburg
Tél.: 02241 / 536 17 oder 02241-678 01
Fax: 02241/51308
E-Mail: info@suedwind-institut.de
site: www.suedwind-institut.de

Décennie vaincre la violence

Le Conseil œcuménique des Eglises (COE), qui rassemble près de 400 millions de chrétiens, de plus de 340 Eglises, confessions et communautés dans le monde entier, a appelé pour les années 2000 à 2010 à la Décennie vaincre la violence. Entre temps, un grand nombre de matériel a paru.

Adresse: Décennie vaincre la violence,
Conseil œcuménique des Eglises, BP 2100,
1211 Genève 2, Suisse, Tél: 0041-22-791 60 47,
Fax 0041-22-791 64 09,
E-Mail: dov@wcc-coe.org,
site: www2.wcc-coe.org/dov.nsf/fs_standard_ge

Documents de l'Eglise catholique

Un grand nombre de prises de position du Pape Jean Paul II et d'évêques allemands s'expriment avec force sur les questions d'économie mondiale.

Adresse: Sekretariat der deutschen
Bischofskonferenz, Bonner Talweg 177,
53129 Bonn, Tél: 0228-103 205,
Fax 0228-103 330, E-Mail: Sekretariat@dbk.de,
site: http://dbk.de

Décennie internationale pour une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde (2001–2010) des Nations Unies

La Décennie, proclamée par les Nations Unies est étudiée surtout par l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour la formation, la science, la culture et la communication).

Adresse: UNESCO: Colmantstraße 15, 53115
Bonn, Tél. 0228-60 497 0,
Fax: 0228-60 497 30, E-Mail: info@unesco.de,
site: www.unesco.org/iycp ainsi que
www.uno.de/frieden/kultur/

SÜDWIND Edition

Violence structurelle dans les relations Nord-Sud

Volume 2:

Congo: Portables, or & diamants

Financement de la guerre à l'époque de la mondialisation

Plus de 3,3 millions de gens périrent des suites de la guerre en République démocratique du Congo (RDC) à partir de 1998. Des rapports sur une violation étendue des droits de l'homme furent l'objet de gros titres, l'UE envoya des soldats.

Cependant, le contexte économique de la guerre ne fut que rarement évoqué dans les gros titres: comment les armes ont-elles été payées sur le marché international? D'où venait la solde des soldats?

Et pourtant les intérêts économiques sont devenus un ressort important pour la poursuite des combats. Des hommes politiques, des entrepreneurs, des militaires et des chefs rebelles congolais, ainsi que les élites des pays voisins impliqués dans la guerre ont profité de l'exportation de matières premières. Il en résulta un véritable réseau de profiteurs de la guerre, qui n'avaient qu'un moindre intérêt à la cessation des combats.

Ce réseau agissait et agit encore au niveau international: sans la vente de matières premières par les marchés internationaux à des sociétés des pays industrialisés, la guerre n'aurait pas pu être poursuivie ainsi sous cette forme.

L'or et les diamants de la RDC arrivent dans nos pays. Nos téléphones portables et nos ordinateurs ne pourraient pas fonctionner sans le coltan, un métal rare, très conductible, qui est extrait au cœur des territoires en guerre.

C'est ici que les gens des pays industrialisés eurent et ont leur part de responsabilité dans la guerre en RDC.

Il existe donc des éléments pour un travail sur le développement politique en Allemagne. Le financement de la guerre venant de l'extérieur doit être stoppé, le gouvernement fédéral et les entreprises doivent agir.

Cette brochure se termine par des propositions aux lecteurs pour être actifs.

Six brochures sont prévues

La présente brochure est la deuxième de toute une série qui paraîtra ces deux prochaines années:

1. **Wer bestimmt den Kurs der Globalisierung? Die Rolle der Weltorganisationen**
2. **Congo: portables, or & diamants.**
   Financement d'une guerre à l'époque de la mondialisation.
3. **Argentinien: Tangotanz auf dem Vulkan.**
   Interne und externe Ursachen der Schuldenkrise
4. **Kamerun: Zivilgesellschaftliche Beteiligung am Armutsbekämpfungsprogramm**
   – parution fin 2004
5. **Indonesische Weltmarktfabriken: Frauenarbeit im Akkord**
   – parution fin 2004
6. **Gewalt und Drogen am Beispiel des »Plan Colombia«**
   – parution fin 2004

Un matériel supplémentaire est disponible en ligne, ainsi que des transparents pour conférences, des présentations power-point, des affiches et des offres de séminaires.

ISBN: 3-929704-21-8